

L'Echo de Saint-Justin

Vol. X, No. 9.

Saint-Justin, juillet 1931.

Rédigé en Collaboration.

LES PENDUS ENCAGÉS

On exposait autrefois les suppliciés le long des routes.—Une veillée chez Valiquet.— La visite d'un pendu outragé.— La Corriveau.

Les peines afflictives autant qu'infamantes étaient-elles plus rigoureuses sous le régime français que sous le régime anglais? Il n'y a qu'à lire la copieuse étude que M. P.-G. Roy a consacrée à cette question dans *Les petites choses de notre histoire*, (vol. 11, pp. 3-48) pour apercevoir, par comparaison avec les lois pénales de la Nouvelle-Angleterre, que l'on était moins cruel ici que là-bas.

Quelques sentences atroces déparent nos anciens registres, mais comme on pouvait en appeler au Conseil Supérieur, celui-ci, dans chaque cas, réduisit la peine de façon très charitable.

Dans la vieille Angleterre, jusqu'au XIXe siècle, on comptait 200 crimes punissables de mort. Ici le nombre de crimes entraînant la peine capitale fut beaucoup moins élevé.

Dans le cas où l'on dut faire subir le supplice de la strangulation, on ordonnait (suivant nos notes) que le cadavre ne restât exposé au gibet que durant 24 heures au plus. Sous le régime anglais, on paraît avoir voulu frapper le peuple de crainte, "pour longtemps" et on ajouta parfois à la sentence de mort, l'ordre de loger le supplicié dans une cage de fer qui devait être suspendue à une potence le long d'une route ou à un carrefour durant des mois.

Les deux seuls pendus encagés dont nous ayons les noms, subirent leur procès sous le régime anglais. Et chaque fois, ces expositions inconvenantes donnèrent lieu à des récits chimériques, puis à des comédies.

Le premier de ces châtiments est relaté par Jacques Viger dans ses notes sur l'archéologie religieuse et il est cité par J.-C. Taché dans *Forestiers et Voyageurs*, à propos d'une histoire extraordinaire dont nous parlons ci-après.

Le 9 mars 1761, un Français du nom de Saint-Paul commit un crime horrible dans la maison de Charles Bellanger, de la côte St-François, île Jésus. Après avoir enlevé tout l'argent il donna la mort à Bellanger, à sa femme et ses deux enfants. Puis pour mieux couvrir son crime et ensevelir sous les ruines jusqu'à sa dernière trace, il mit le feu à la maison.

"La Providence se chargea de révéler son forfait. Le grenier qui était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous l'action des flammes et les cadavres recouverts par le blé échappèrent à la destruction. Ils servirent à constater le crime. Les soupçons tombèrent sur Saint-Paul, qu'on avait vu dans ces parages. Saisi par la justice, il finit bientôt par tout avouer, et il raconta lui-même les horribles détails de ce drame sanglant."

Arrêtons ici les notes de M. Viger pour donner place à l'acte de sépulture que l'on relève dans les registres de la Saint - Vincent - de Paul de l'île Jésus:

"L'an mil sept cent soixante un, le neuf mars, ont été inhumées dans l'église: Charles Bélanger, âgé de trente-neuf ans, D'angélique Monarque, âgée de trente-quatre ans, de Charles Bellanger, leur fils de quinze ans, de Charlotte Bellanger, leur cousine, âgée de onze ans, fille de Jean-Baptiste Bellanger et (un blanc)... tous quatre morts d'hier en la foi et communion de l'église furent présent Bazile Bellanger, Charles Monet, Louis et Pierre Paquet qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis, suivant l'ordonnance."

"RENOYER, Ptre".

Condamné à la potence, Saint-Paul fut exécuté dans la ville de Montréal; mais la sentence portait que son cadavre serait encerclé et suspendu jusqu'à sa totale destruction sur les lieux mêmes, théâtre de son mauvais coup... Un an après, un habitant fatigué de ce hideux spectacle, détacha ces restes décharnés et les ensevelit près de là, sous un monceau de pierres. C'est ce fait mémorable, dont le souvenir est encore vivant dans le pays que l'on raconta avec des circonstances qui tiennent du merveilleux et qui reposent sur la tradition populaire."

En effet, voici la légende que recueillit jadis M. Taché:

"Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait fait baptiser un beau matin, et il donnait le soir un repas à ses amis. En revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du

pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa cariole, un de ses voisins qui lui, en apercevant la cage: "Sais-tu que j'ai toujours soulevé quand je passe devant cet objet; on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme ça sur les chemins passants. Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette". Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval, et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux premières neiges, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture. Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet, en lui disant: "Je t'invite à venir souper avec moi ce soir! — Ce n'est pas bien ce que tu as fait là, Valiquet, lui dit son voisin. Ces restes ont appartenu à un grand scélérat, c'est vrai, mais il a subi son châtiment devant les hommes, et si son repentir a été sincère, c'est peut-être un saint dans le ciel aujourd'hui". Ces réflexions touchèrent Valiquet, mais la chose était faite et le mieux pour lui pensa-t-il probablement était tâcher de l'oublier.

"Tout le monde était à table chez Valiquet, le soir, et la compagnie était en train de s'amuser; on était même rendu à chanter des chansons après le gros du repas, lorsqu'on entendit frapper trois coups à la porte laquelle s'ouvrit d'elle-même, au troisième coup, pour laisser entrer le pendu. Il tenait sous son bras gauche sa cage de fer, qu'il alla déposer dans un coin de la chambre; puis, s'avançant un peu, il dit au maître de la maison. "Je te prie de m'excuser, si je suis venu un peu tard; mais les morts n'ont pas grand appétit, ils ont plus besoin de respect que de nourriture, et il est toujours temps d'en profiter."

"Vous pouvez penser si la compagnie en eut une venette; les femmes se trouvaient mal, les enfants se sauvaient et les plus hardis n'osaient pas regarder devant eux. Aux chansons et aux rires avait succédé un silence de mort. Enfin, Valiquet, qui au fond était brave comme l'épée du roi, comprit que s'il y avait quelque chose à faire, c'était à lui de l'entreprendre. Il se leva donc, malgré la faiblesse de ses jambes, et il dit à son invité: "Je vous ai insulté bien mal à propos, je le confesse et vous en demande pardon. Si un service, un libéra, ou d'autres prières peuvent vous être utiles, je m'offre à vous les faire dire; mais, je vous prie, retirez-vous! — Il ne m'est pas permis, répondit le cadavre, de te laisser savoir si j'ai besoin des secours que tu m'offres. Quant à me retirer, je ne le ferai qu'à une condition, pour ne pas rester en dette de politesse avec toi qui m'as invité à souper ce soir, la condition de me promettre de venir demain soir, au coup de minuit, danser au pied du poteau. "Je te le promets, dit Valiquet". Le pendu prit sa cage de fer sous son bras, passa la porte,

qui s'ouvrit d'elle-même devant lui et disparut.

"La réjouissance était finie. On alla donner quelques explications à la nouvelle accouchée, qui de sa chambre n'avait rien vu, mais qui avait entendu les cris d'effroi et ne pouvait en comprendre la cause, non plus que la raison du morne silence qui avait suivi, puis on se mit à réciter le rosaire, qu'on fit suivre du *De profundis*.

"Mais pour Valiquet, le pire n'était pas fait. On tint conseil une partie de la nuit. Bien des avis furent ouverts et rejetés, parce que tous ces avis allaient empêcher la visite du coup de minuit et que Valiquet, fier de sa parole, répondait toujours. J'ai promis, j'irai".

"Enfin, la femme de Valiquet, qui n'avait pas donné de conseils, jusque-là, dit à son mari: "Je ne sais pas ce que je sens mais il me semble que je n'ai point peur du mort, moi, et qu'il ne nous arrivera rien de mal dans cette affaire. N'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger? Valiquet, tu as fait une mauvaise action, aussi tu iras rendre ta visite au pendu pour ta punition, mais tu iras avec le petit dans tes bras. Du reste, demain matin, il faut que tu ailles consulter M. le Curé, et puis faire plus que cela encore, tu me comprends... Avec ça ajouta la bonne chrétienne de femme, on peut dormir en paix."

"Valiquet suivit de point en point les sages avis de son excellente femme et, le soir à minuit, il alla au rendez-vous, portant le nouveau baptisé dans ses bras et accompagné de ses voisins qui récitaient le chapelet. "Tu n'es pas généreux, lui dit le pendu, dès que son insulteur fut en face de lui; tu n'es pas généreux! Hier soir, je me suis débarrassé de ma cage afin de m'asseoir à la table, et toi, cette nuit, tu viens chargé d'un fardeau afin de ne pas danser avec moi; j'avais pourtant une belle ronde à te proposer, la mesure se bat à coups de fouet. C'est égal, tu auras toujours appris à respecter les morts, tu peux t'en retourner".

"Personne, comme on le pense, bien, ne se fit prier pour quitter l'endroit. Valiquet prit congé de son hôte en lui promettant bien de ne pas lui faire de nouvelle invitation".

Tel est le récit macabre qu'un abbé fameux transforma en une tragi-comédie en trois actes intitulée "l'Hôte à Valiquet" et qu'il signa du pseudonyme bizarre de Joannès Iovhanné. La pièce, que l'on peut se dispenser d'apprécier, sans nuire à la mémoire de l'excellent prêtre, a été jouée de nombreuses fois alors que, faute de radios et de cinémas, florissaient des cercles dramatiques dans toutes les localités.

Passons maintenant un second cas, celui de la Corriveau que la tradition accusait de s'être débarrassée successivement de sept ma-

ris, sans doute, pour la mettre sur le plan de Barbe-Bleue.

Au vrai, la malheureuse femme n'avait commis que deux *petits* meurtres et peut-être même qu'un seul, attendu qu'on ne sut pas comment était mort son premier conjoint.

Le "Bulletin des Recherches Historiques" a reproduit en 1905, p. 316, une note due à la plume de M. P.-A. de Gaspé, dans laquelle l'auteur raconte, en résumé, qu'une nommée Josephine Corriveau, devenue veuve en avril 1760, avait convolé, au mois de juillet, suivant, avec Louis Dodier, à Saint-Valier. Trois ans plus tard, en 1763, ce second mari était trouvé assassiné. La veuve fut arrêtée et convaincue de meurtre. Pour son châtimement, on la condamna à mort. En conséquence, la coupable fut pendue près des plaines d'Abraham, puis sur l'ordre du gouverneur Murray, son cadavre fut mis dans une cage de fer fixée à un poteau, à la fourche des quatre chemins qui se croisent dans la Pointe-Lévis.

"Les habitants de l'endroit demandèrent aux autorités de faire enlever cette cage dont la vue et les apparitions nocturnes tourmentaient les femmes et les enfants. Comme on n'en fit rien, quelques jeunes gens allèrent la nuit décrocher la Corriveau avec sa cage pour l'enfouir près du cimetière. Cette disparition mystérieuse et les récits de ceux qui avaient entendu, la nuit, grincer les crochets de fer de la cage et cliqueter les ossements ont fait passer la Corriveau dans le domaine de la légende".

"La cage retrouvée en 1850, par un fossoyeur, était construite en gros feuillard et imitait la forme humaine, ayant des bras et des jambes et une boîte ronde pour la tête".

Hector Berthelot, dans son "Bon vieux temps", nous fournit le renseignement qui suit: "M: Louis Fréchette, dans la *Patrie* du 24 février dernier (1885) a donné une description de la cage de la Corriveau et l'histoire du crime qui avait été cause de son exécution.

"Cette cage a été mise en exhibition à Montréal, par un nommé Angers, de Québec, dans l'hôtel de Leclère, rue Saint-Paul, en face du marché Bon-Secours, pendant le mois d'août 1851. Quelque temps après cette curiosité fut vendue au musée de Boston".

Est-elle encore là? Quoiqu'il en soit, M. P.-A. Gaspé utilisa la légende de la Corriveau dans quelques-unes des meilleures pages de son oeuvre.

Est-il possible de lire sans sourire, même sans rire, la prétendue aventure de François Dubé, aux prises avec la Corriveau dans le chapitre IV du bon vieux roman, les "Anciens Canadiens"?

Cette fois encore, le comique finit par l'emporter sur le tragique.

E.-Z. MASSICOTTE.
Du Bull. des Rech. Historiques.

MISE AU POINT

Quelques journaux ont reproduit ces jours derniers une nouvelle inexacte sous la rubrique "Mérite Agricole". On a annoncé que 120 cultivateurs représentant 70 comtés s'étaient inscrits au concours du Mérite Agricole de 1931. Or, ce concours se tient actuellement dans la 2e région agricole de la province, qui comprend les comtés de Bagot, Brome, Chambly, Compton, Drummond, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Verchères et Yamaska, soit un total de 17, et non de 70. A date le nombre des concurrents dans ces 17 comtés est de 117, alors qu'un pareil concours qui se serait étendu à 70 comtés aurait certainement groupé plusieurs centaines de concurrents. Le concours du Mérite Agricole suit une rotation de cinq ans, divisée comme suit: 1ère année, 13 comtés; 2ème année, 17 comtés; 3ème année, 14 comtés; 4ème année, 13 comtés et 5ème année, 13 comtés.

La nouvelle en question renfermait aussi des inexactitudes en ce qui concerne la distribution des récompenses, titres, etc. Les participants se divisent en deux classes: concurrents pour la Médaille d'Or, et concurrents pour la Médaille d'Argent et pour la Médaille de Bronze. Pour avoir droit à la Médaille d'Or, il faut avoir déjà obtenu la Médaille d'Argent dans un concours précédent, et mériter au delà de 850 points. Trois Médailles d'Or peuvent être accordées: une à un cultivateur pratique, une à un cultivateur-amateur, et une à un régisseur de ferme de démonstration.

La Médaille d'Argent est décernée à tout concurrent de la seconde classe qui conserve au moins 850 points sur mille, et la Médaille d'Argent, à quiconque obtient de 750 points à 850 points. Un concurrent qui se classe entre 650 et 750 points ne reçoit qu'un diplôme de Mérite, sans médaille.

Enfin, trois prix en nature d'une valeur respective de \$200., \$150., et \$100. sont attribués aux cultivateurs pratiques, concurrents pour la Médaille d'Or, qui se classent aux trois premières places, à la condition qu'ils aient conservé au moins 900 points sur mille. Les récipiendaires de ces prix choisissent à leur gré des animaux enregistrés, des instruments aratoires, des valises, des semences certifiées, etc. Mais contrairement à ce que la nouvelle mentionnait, il n'est pas donné de prix en argent, et en-dehors des médailles et diplômes, aucun prix en argent ou en nature n'est accordé aux concurrents qui reçoivent les Médailles d'Argent ou de Bronze.

Importante résolution

Résolution adoptée lors du grand ralliement annuel de l'Association Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest d'Ontario, à Staples, comté d'Essex, le premier juillet, 1931, où un comité de colonisation choisi par l'exécutif comme suit, le docteur Damien St-Pierre M.D., président, l'honorable docteur Raymond Morand C.P.M.P., l'honorable sénateur Gustave Lacasse M.D., l'honorable docteur Paul Poisson C.M.P.P., fut ratifié à l'unanimité par plus de quatre mille personnes présentes.

Proposé par le docteur Damien St-Pierre. Adopté à l'unanimité.

Considérant que depuis plus de deux ans nous passons à travers une crise économique très grave et très gênante pour toutes les classes de la société;

Considérant qu'au dire des sociologues et économistes un des moyens les plus efficaces et les plus expéditifs de remédier à cette crise c'est de diriger tous les chômeurs qui veulent travailler, vers la terre pour éviter le communisme qui nous menace sérieusement;

Considérant que notre vaste pays possède des millions d'acres de terre non défrichées qui pourraient fournir à des milliers de familles leur pain quotidien tout en agrandissant la zone de culture au pays;

Considérant que pour faciliter la colonisation, c'est-à-dire, la prise de possession permanente et l'exploitation fructueuse de ces terres neuves il faut au colon de bonne foi des ressources financières immédiates;

Considérant que presque tous nos chômeurs ont pour la plupart des familles à soutenir et sont à bout de ressources financières.

Considérant que nous croyons qu'un appui pécunier immédiat de la part de notre gouvernement canadien à ces colons aiderait considérablement à la solution de cette très urgente question du chômage;

Il est résolu... Qu'une demande par les présentes soit faite immédiatement auprès des autorités fédérales ou provinciales pour que ces pouvoirs fournissent sous forme de prêt ou autrement l'argent nécessaire à ces colons pour leur permettre de nourrir leur famille en attendant le fruit de leur travail;

Que cette assemblée annuelle de Canadiens-français désirant ardemment le plus grand bien économique, social et national de notre pays approuve et appuie fortement nos représentants auprès des gouvernements dans toutes leurs démarches que ceux-ci voudront faire pour aider d'une façon efficace et immédiate au soulagement du chômage, à la prévention de la menace communiste et à l'établissement de colons sur les terres pour faciliter le maintien de la paix sociale au pays.

Que copie de la présente résolution soit adressée au premier ministre du Canada, de l'Ontario, et à la presse.

Charles Quenneville, secrétaire, Association Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest d'Ontario.

Le sang sur les mains

Je travaille dans ma cabine, au bruit lointain de mes cinquante gosses qui font un match de natation et aux cris stridents de mon petit-neveu, qui hurle parce que, ayant subrepticement vidé un pot de confiture, sa mère l'empêche d'aller barboter.

Comme c'est parfois difficile d'être physiquement seul!

Mais enfin, je travaille, face à la mer.

Et c'est très bon.

Pourvu que cela dure! pensai-je, comme le monsieur qui tombait du cinquième étage.

Je n'ai pas trop à me plaindre. Cela a bien duré... un quart d'heure.

Après quoi, la vieille gardienne vendéenne arriva, avec sa figure en coin de rue:

— C'est "des gens" qui veulent vous parler.

— Oui?

Ah! je ne sais pas, moi!... Des gens...

Et elle me tendit une carte.

C'était celle du neveu de l'ex-premier ministre d'Autriche, accompagné d'un Père missionnaire et de deux respectables dames d'Angers.

Oh! ne vous frappez pas! Je n'ai pas l'habitude de recevoir pareilles visites.

Mais en général, les entretiens avec les personnalités sont intéressants. Alors, plutôt aimable... mettons, pas trop mal gracieux, je descendis la dune pour recevoir le neveu de l'ex-Excellence d'Autriche.

C'est un grand jeune homme blond, aux yeux bleus, courtois et distingué. Il parle naturellement très bien l'allemand, pas beaucoup le français.

Passant dans l'île, il vient me voir pour une raison bien minime: il fait collection d'autographes, et il désire avoir une pensée de moi sur son album, parce que, là-bas, il a lu mes livres.

Or, on n'a pas comme ça des pensées quand on veut, surtout en vacances! Et puis, on ne dit pas toute sa pensée à tout le monde.

Aussi, avant de lui écrire quelque chose: "Scripta manent... Les écrits restent..." j'ai voulu le faire un peu parler, cet éphémère.

Oh!... ce fut très facile!

— De quoi voulez-vous que je vous parle, me dit-il, sinon de la guerre que vous préparez encore!

— De la guerre que nous préparons... nous?

— Oui, vous!

Alors, sous le ciel riant de Noirmoutier, au bruit des cris joyeux de mes enfants qui s'amusaient dans l'eau, je regardai bien en face ce jeune homme, dont, subitement, la figure venait de changer, et, scandant bien mes paroles, je lui dis:

— Ce n'est pas seulement l'homme... mais le Français... mais le prêtre maintenant qui va vous répondre. Et il vous affirme ceci: Non seulement, nous ne voulons pas de la guerre, mais tous, en France, nous en avons l'horreur.

Le neveu du ministre eut un sourire railleur:

— L'horreur? Comme en août 1914!

— Mais oui... comme en août 1914? Vous n'allez pas oser me dire que c'est nous qui avons voulu la guerre en août 1914...?

— Si! C'est vous qui l'avez voulue... C'est vous qui avez poussé la Serbie à rejeter l'ultimatum très acceptable que nous lui avions proposé... Vous qui avez envahi la Belgique... Vous, etc.

Je l'ai laissé parler.

Il était chargé... chargé comme un explosif.

Quand il eut fini, conservant mon calme, autant que je le pouvais — pas très facile!... — je cherchai à remettre les choses au point:

— Ce serait un ouvrier russe ou un camionneur de Berlin qui me parlerait ainsi, je me livrais qu'il s'est laissé "bourrer le crâne" par son journal. Cela arrive même à de braves ouvriers français. Mais je suis ici en présence d'un jeune homme intelligent, cultivé, vivant dans un monde officiel... alors, je suis stupéfié que vous puissiez faire votre de pareils mensonges.

Je lui dis que j'étais ici, à Noirmoutier, en 1914, à l'avant-veille de la mobilisation... Que j'avais assisté dans la gare de Nantes, au retour subit et absolument inattendu d'une foule d'officiers venus pour passer tranquillement deux mois de vacances au bord de la mer...

...Je lui citai le recul ordonné de 10 kilomètres en arrière de la frontière, et toutes les précisions d'histoire montrant que, non seulement nous n'avions rien voulu, mais que nous étions aussi peu prêts que possible, alors que l'Allemagne, par la voix de son kronprinz et de son empereur, chantait la guerre fraîche et joyeuse, la poudre sèche et l'épée aiguisée...

Mais mon jeune homme souriait toujours d'un air sceptique, pendant que, très sincèrement, je lui exposais ce qui est et ce qui reste de la vérité.

Je sentais très nettement que je n'arriverais pas à lui enlever l'encre que des mains de haine avaient versée, depuis des années, en ce jeune cerveau.

Rarement, j'ai mieux compris la parole de Voltaire: "Mentez!... mentez!... Il en restera toujours quelque chose."

On avait menti à journées faites; et il en restait tout.

Aussi, conduisant une défense désormais inutile je lui demandai:

— Mais qui donc vous a mis toutes ces calomnies dans le cerveau... toute cette haine dans le cœur?

A ce moment avec de l'enthousiasme dans les yeux... avec aussi un grand respect, il me répondit: Qui...? Mais tous mes professeurs!... Et tous les camarades de mon collège pensent comme moi... Et, tous les enfants, dès qu'ils commencent à comprendre, apprennent que c'est vous... vous, les Fran-

çais, qui avez voulu la dernière guerre et qui voulez encore la prochaine!...

Le missionnaire qui accompagnait ce jeune homme, et les dames qui étaient avec lui, me remercièrent avec effusion d'avoir cherché à rétablir la vérité chez cet adolescent, appelé, peut-être, à jouer un rôle important dans son pays.

Mais ils ajoutèrent cette décourageante finale:

— Il a cela dans la tête... Ni vous ni personne ne pourrez lui enlever sa conviction... sa haine, hélas! aussi!

Je l'ai regardé partir, le grand jeune homme, neveu de l'ex-premier ministre d'Autriche.

Et, en voyant s'amincir à l'horizon sa silhouette d'officier, je pensais: Comme ils sont coupables, ceux qui, par d'aussi abominables mensonges créent et entretiennent dans l'âme de ces jeunes gens une telle mentalité!... Ils ont déjà sur les mains tout le sang qu'ils rêvent, les malheureux, de faire verser!...

PIERRE L'ERMITE.

(La Croix).

Soulagement Rapide pour les Douleurs de Femmes

Les femmes n'ont pas besoin d'endurer des douleurs et maux de tête périodiques. Elles peuvent s'éviter ces souffrances en prenant des **TABLETTES ZUTOO**. Mme Allen Wright, de Fulford, qui fut soulagée en trente minutes de douleurs graves, nous écrit: "Chaque femme de ce pays devrait connaître les TABLETTES ZUTOO et le bien qu'elles leur feront". Essayez seulement ces tablettes et apprenez par vous-même avec quelle rapidité elles font cesser la douleur. 25¢

Zutoo
EN VENTE PARTOUT 25¢

Les filles du bureau lui en ont parlé



Cette jeune fille recommande le Composé Végétal à ses amies.

"J'ai trouvé le Chemin de la Santé"

Je suis âgée de 21 ans. Depuis des mois je souffrais de faiblesse et de malaises féminins.

J'ai eu recours aux médecins sans beaucoup de succès. Je suis employée comme sténographe à Montréal et une des filles du bureau m'a parlé du "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham.

Après un traitement d'un mois, j'ai trouvé le chemin de la santé. J'engage mes amies à faire usage du Composé Végétal et je suis heureuse de le recommander comme un excellent remède.

Mlle Antoinette Pelletier demeurant à 4885 rue Berri, Montréal, a été beaucoup soulagée par ce simple remède.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

IMPRESSIONNANTE MANIFESTATION

LE DIMANCHE, 2 AOUT

Vingt Missionnaires pour le Basutoland — Messe solennelle — Consécration à Notre-Dame du Cap — Baisement des pieds.

Depuis que les Oblats de Marie Immaculée, de la province de l'Est du Canada, se sont chargés, en 1929, des missions du Basutoland, au sud-est de l'Afrique, le mouvement des conversions et l'organisation des oeuvres semblent y avoir pris comme un nouvel essor. S.S. Pie XI, le Pape des Missions, a déjà choisi un des leurs, le R.P. G. Martin, comme Administrateur Apostolique du Vicariat et favorisé la fondation d'un Séminaire pour le recrutement du clergé indigène.

Afin de répondre pleinement aux desseins de la divine Providence, le R.P. Philémon Bourassa, O. M.I., supérieur provincial et vicaire des Missions du Basutoland, a décidé d'envoyer, cette année, à son pro-vicaire, le R. Père Lebreton, cinq de ses jeunes Pères et quatre Frères convers.

En outre, il a cru devoir faire appel, pour les deux oeuvres primordiales des écoles et des hôpitaux, à deux de nos congrégations canadiennes qui, depuis leur fondation, ont toujours été intimement reliées aux Oblats, à savoir, les Soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie, de Montréal, et les Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa.

Leur réponse fut aussi prompte que généreuse: Six religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie et cinq des Soeurs Grises de la Croix partiront bientôt pour aller leur prêter main-forte dans l'évangélisation de la très intéressante tribu des Basutos.

A l'unanimité, ces trois congrégations ont résolu de grouper, le dimanche, 2 août, leurs missionnaires au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine pour qu'ils se consacrent avant leur départ, à la Madone Nationale du Canada.

Par la suite, la fête a notablement évolué, et l'on jugea l'occasion excellente d'y intéresser, avec le peuple engénéral, les diverses organisations missionnaires en Canada, i.e., la Propagation de la Foi, la Sainte Enfance, l'Oeuvre de St-Pierre, l'Union Missionnaire du Clergé, etc.

Aussi leur programme, qui devait être plutôt modeste, a-t-il pris une ampleur tout d'abord insoupçonnée. Le voici en ses grandes lignes:

PROGRAMME

A 9 heures: Messe solennelle célébrée par Son Exc. Mgr O. Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, et sermon, par M. le chanoine Roch, directeur général de la Sainte-Enfance au Canada et supérieur du Séminaire des Missions Etrangères.

A 3 heures: Cérémonie du Baisement des pieds présidée par le R.P. Philémon Bourassa, prov. des Oblats et Vicaire des Missions du Basutoland. — Sermon par le R.P. G.-E. Villeneuve, supérieur du Monastère des Oblats au Cap-de-la-Madeleine, visiteur des Missions du Basutoland. — Procession du Rosaire. — Consécration à la Sainte Vierge. — Salut.

A 8.00 heures: Conférence avec projections lumineuses sur Ceylan

par le R.P. Duchaussois, auteur des "Glaces Polaires" et de "Sous les feux de Ceylan", sous la présidence de Mgr Louis Chartier, vicaire général, et président de l'Union Missionnaire du Clergé trifluvien.

Déjà, il est à prévoir que l'enceinte du Sanctuaire et de son annexe sera trop restreinte pour contenir la foule des fidèles qui viendront, tout en s'édifiant, soutenir de leurs prières et de leurs sympathies le groupe vraiment imposant des missionnaires du Basutoland.

En ce cas, s'il fait beau, les cérémonies auront lieu en plein air, au pied du Calvaire.

Le chemin de la santé

"Donnez-moi la santé et une journée pour en jouir, et en comparaison la pompe des empereurs me semblera ridicule", a dit Emerson. La santé est indispensable au succès, que notre position dans la vie soit haute ou basse; sans elle, nous ne pouvons pas espérer réussir.

Etre en bonne santé ne veut pas dire simplement que l'individu a réussi à échapper à la maladie. Il est vrai que nous nous efforçons à éviter les maladies, mais si nous voulons jouir d'une vraie bonne santé, il nous faut suivre les lois de l'hygiène.

La santé est l'état qui nous permet de vivre mieux; elle est la récompense pour notre fidélité à ces lois. Il s'en suit que si nous voulons nous garder l'organisme sain, il nous faut d'abord éviter le surmenage, et ensuite, nous mettre en garde contre les maladies évitables.

Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur les avantages que nous offre la santé; ils sont connus de tous. Nous allons indiquer les moyens qu'il faut prendre pour nous procurer ce don si précieux.

Le chemin qui conduit à la santé n'est pas difficile. Une bonne alimentation, un sommeil suffisant, du bon air, des habitudes régulières, voilà les points essentiels qui font la santé de l'individu.

L'enfant vient au monde avec un corps qui lui est donné. Ce corps présente toujours quelques imperfections, mais l'individu est doué de certains pouvoirs avec l'aide desquels il peut corriger des défauts physiques et mentaux et atteindre son but qui est la santé du corps et de l'esprit.

Nous n'avons pas tous les mêmes pouvoirs, mais nous pouvons, presque tous, par nos propres efforts, nous rendre la vie heureuse. Il faut toujours faire un effort pour atteindre un but désirable, et puis-que la santé est un si grand bien, nos efforts pour l'atteindre ne semblent-ils pas justifiables?

Ce qu'il faut d'abord, pour chacun de nous, c'est une connaissance parfaite de son propre corps, de son propre état de santé. Cette connaissance nous servira de guide sur le chemin de la santé.

L'ancêtre des journaux

Le plus vieux journal du monde, dit "l'Opinion", est celui qui parut en Chine sous le titre de "King Pao" (Journal de Pékin). Son existence est attestée dès l'an 1101 de l'ère chrétienne. Des textes an-

térieurs semblent même y faire allusion déjà sous le règne des Tang (618-907).

Le "King Pao" paraissait sous la forme d'un petit livre: douze feuillets de 15 centimètres de hauteur et large de dix étaient refermés dans une couverture de papier jaune. La page était divisée en sept colonnes, dont chacune portait quatorze signes.

ECOLIERS ET ECOLIERES

En plein coeur de la ville dans une petite chambre grise, assis devant sa table de travail, tout en feuilletant un livre de lecture ou d'étude, quelqu'un pense à vous. La pelouse verte émeraude sous sa fenêtre, la tendre chanson de la brise, l'arrachant à son travail parfois, lui parlent d'été, de vacances, d'écoliers et d'écolières. Oh! peu vous importe, je sais bien, que l'on pense à vous! Il vous suffit d'être en vacances; et vous avez un peu raison: elles ont tant de charmes! elles ont tant de bonnes choses pour votre coeur, tant de féeries pour votre imagination!

Retour vers le papa, fier de sa fille ou de son garçon, vers la douce maman du jeune âge, vers une maison vieille et chère peut-être; promenades, repas et soirées en famille; excursions dans les champs fleuris, baignades, à l'eau claire de nos lacs, ivresse des balancements d'une barque frêle sur les flots bleus ou noirs, voilà ce qu'une patrie généreuse vous offre, écoliers en vacances. Et tout cela est excellent. Vos maîtres n'ont pas l'intention de vous en priver. Ce sont eux qui vous l'offrent.

Si, à votre départ, ils manifestent une certaine appréhension, ce n'est point qu'ils réprouvent ces plaisirs sains; mais ils craignent que ces plaisirs, bons en eux-mêmes, ne soient une occasion de perte. Et ce ne sont point là vaines faveurs d'âmes dévotes. Combien de fois, l'on a quitté le pensionnat avec cette figure ouverte, ce regard limpide, ce franc sourire qui manifestent une âme candide, pour y revenir les yeux ternis, le sourire fané, le remords au fond de la conscience, et l'âme souillée? Chers enfants, sortez hier de nos institutions, rayonnantes de joie simple et de candeur, n'y reviendrez-vous pas de même? Ou donnerez-vous à vos maîtres le triste spectacle d'une âme qui a sombré?

Je lisais dernièrement ces lignes émouvantes d'une élève d'humanité en vacances: "Je me suis tracé un programme quant aux choses religieuses, et je promets sur mon honneur! Soyez des braves comme on peut l'être à votre âge, lorsqu'on le veut sincèrement. Gardez votre front pur de toute honte afin qu'au retour vous puissiez dire avec une légitime fierté: "J'ai gardé l'honneur de n'en point dévier. Le secours d'en haut soutint bien des fois mon courage chancelant. La Vierge, ma Mère, suivait son enfant jusqu'aux sentiers les plus reculés. L'étoile du matin brillait dans mon ciel souvent nuageux et guidait ma barque fragile. Donc, je gardai mon âme chaste et pure au sein des dangers qui la venaient ébranler." (cité par L. Groulx: Une croisade d'adolescents, p. 203)

Le voudrais que tous, vous puissiez parler de même en septembre;

Petites feuilles tendres 'Frais des Plantations'



La saveur de la plante
hermétiquement emballée

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

je voudrais que tous, vous preniez une aussi énergique résolution. Comment ferez-vous, petits amis, pour "garder vos âmes chastes et pures?"

Premièrement, point de flâneries! Ni dans votre lit, le matin, ni sur les divans trop moelleux, ni sur les plages, ni ailleurs! La flânerie énerve les forces du corps et enlève à la volonté cette souple énergie dont elle a besoin pour résister au mal. Jouez, promenez-vous, travaillez aussi, mais ne flânez pas!

Deuxièmement, tous les jours, un peu de travail! Non point de choses difficiles, mais au moins un peu de lecture. Ouvrez donc nos bons auteurs canadiens si reposants, si pleins de fraîcheur, si nobles et si instructifs à la fois. Je trouve extrêmement regrettable qu'un grand garçon ou une grande fille se livre pendant de longs mois à tous ses caprices, sans faire la moindre oeuvre utile. Quel temps perdu! Quelle mauvaise habitude de paresse intellectuelle! Quel danger moral aussi! Donc tous les jours un peu de travail!

Troisièmement, de la prière! Comme il serait beau de vous voir, enfants et jeunes gens, à l'heure des dernières fraîcheurs de la nuit et des premiers rayons du jour, diriger vos pas vers le sanctuaire, et recevoir l'Hostie de votre première communion! Quelle rosée de grâces descendrait alors dans votre âme pour la pénétrer toute, la rendre plus pure et plus forte! Priez en famille devant le Christ pendu au mur; priez dans votre petite chambre; allez aussi parfois, pendant le jour ou le soir, quand l'église est déserte, faire une visite à l'Ami des pauvres. Il aura toujours un peu de lumière ou de force à verser dans vos âmes. Chers enfants, priez donc pendant les vacances! Vous en avez le temps plus que jamais; vous en avez besoin plus que jamais aussi. Car, on vous l'a dit, bien des dangers vous guettent.

Et, à cause de cela, il faudra encore exercer une grande vigilance sur vous-mêmes. Il y a des compagnons, des compagnes, il y a des lieux qui sont des occasions de péché. Fuyez ces personnes et dé mon âme chaste et pure au sein des dangers qui la venaient ébranler.

Chers enfants et jeunes gens, de tout coeur nous vous souhaitons de bonnes et saintes vacances!

Maurice FORTIER, ptre.

Les pierres précieuses

Comme les fleurs les diamants, les turquoises, les opales, etc., ont aussi leur langage.

Le diamant est le roi. Il signifie domination, puissance, majesté. Aussi, lui prête-t-on le symbole du bonheur.

L'opale était très estimée chez les anciens qui la considéraient comme un préservatif contre les maladies de coeur et les syncopes.

L'opale était aussi considérée comme le symbole du dévouement.

Une bonne opale, disait-on, changeait de couleur dès qu'un ennemi approchait.

Etant le symbole de la tempérance, de la clémence, de la justice et de l'anémité, on a justement dénommé la topaze une pierre très chrétienne. Autrefois, on lui attribuait le don de révéler les filons d'or. On disait même, que la topaze donnait la faculté de traverser le feu sans se brûler.

Dans la langue des fils de la tribu de Lévi, Saphir signifie "la plus belle".

L'émeraude symbolise l'espérance. Elle est aussi la pierre de la charité, de l'abondance et du bonheur. On lui prête de très grandes vertus médicales contre l'épilepsie.

On prétend qu'en variant sa nuance, le rubis prédisait les catastrophes. Aujourd'hui, on lui prête le don de gaité; autrefois, au contraire, il avait la réputation de cruauté, carnage, vaillance et bravoure.

L'améthyste, a, elle, le don de chasser les idées mauvaises. Les dames romaines en faisaient grand usage, surtout lorsque après de trop copieux festins, elles s'étaient oubliées à boire, plus qu'il ne convenait, le fameux vin de Falerne.

Le jade est la pierre du mystère. Très rare, son prix n'est guère abordable qu'aux rois. En médecine, on lui attribue l'admirable faculté de guérir la maladie de la pierre.

L'escarboucle est la pierre du feu, du mensonge, et des douces illusions. Elle a le don de préserver des maux d'yeux, et on la considère comme un contre-poison merveilleux contre les miasmes délétères.

La turquoise, enfin, est le symbole de la fidélité, de la tendresse, du souvenir. Elle représente aussi la jeunesse et la sentimentalité. Enchâssée dans un cercle de fer forgé, elle est considérée, en Perse et en Russie, comme un précieux talisman pouvant même réduire à néant les malheurs les plus épouvantables.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,
Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

UN EXEMPLE



Nérée Beauchemin

Le "docteur Beauchemin", comme on l'appelait chez lui, est mort plein de jours et de mérites à Yamachiche, sa petite patrie qu'il ne quitta jamais.

A peu près tout ce qui peut se dire de son oeuvre a été dit, et fort bien. Il serait superflu d'y revenir. La délicatesse de son inspiration, le haut souci de la forme parfaite qui lui fit sagement limiter sa production publiée, la noblesse et le sérieux de sa vie intime, ont été signalés au public à maintes reprises.

Il est expédient, aujourd'hui qu'il est mort, de proposer et de louer l'exemple qu'il a donné. M. Beauchemin était médecin; il le fut jusqu'au dernier moment. Médecin de famille, très occupé, très soucieux, en même temps, de se tenir au courant du progrès de son art. Et malgré le fardeau de sa profession, il trouva le moyen, le loisir de s'adonner à l'étude des lettres.

C'est une mode, chez les oisifs et les impuissants, de sourire à "l'homme de profession" qui ne borne pas les activités de son esprit au code, aux accouchements, au plombage des dents creuses ou à la lecture des gazettes de finance. Il n'est pas "sérieux", dit-on du médecin ou de l'avocat, ou de n'importe qui s'adonne aux arts ou aux lettres sans avoir publiquement déclaré vouloir en faire métier. D'abord, il paraît que c'est le symptôme d'un état d'âme romanesque; ensuite il se dit que cela nuit au succès professionnel; enfin, le golf, le club, les cartes, le camp ont tellement d'exigences...

La vie harmonieuse et pleine d'un Nérée Beauchemin devait donner le démenti à ceux qui regardent le souci de la culture personnelle comme une insulte à leur ignorance. Les "Floraisons matinales" et "Patrie intime" valent un nombre incalculable de "neuf trous" et de "l'aurais du jouer ton sept de trèfle". La "Cloche de Louisbourg" continuera d'émouvoir les Canadiens, alors que la plupart

des champions de "show down" seront effacés de la mémoire de leurs émules. C'est à ce médecin de campagne que l'on doit quelques-uns des vers les plus gracieux, les mieux ciselés qui se soient écrits ici. C'est qu'il avait de la pensée, que cette pensée était assoiffée de vocables, d'images, de beauté d'expression. Combien d'autres, qui ne sont rien, auraient pu, tout comme le docteur Beauchemin, servir utilement leur pays en préparant son avènement littéraire? Ils ne l'ont pas voulu. Paresseux, routiniers, superficiels, dénués de ce courage qu'exige la recherche de la solitude créatrice ils ont moi, quelconques.

Le poète charmant, riche et délicat que pleurent les lettres canadiennes nous a donné ce qui est peut-être la plus belle page de notre anthologie. Il a aussi proposé à tous ceux qu'absorbe un travail régulier, le magnifique exemple de l'art d'utiliser ses loisirs avec profit pour soi-même, agrément pour les autres et gloire légitime à sa race.

LOUIS FRANCOEUR.

"Le Journal".

Qu'est-ce qu'un prêtre ?

Une heure charmante, dans une journée de vacances, c'est l'après-midi, quand, sous les pins, les enfants, assis en cercle autour de M. l'abbé, causent librement, sur toutes sortes de sujets, que l'on "éclaire" au point de vue religieux. Cet exercice s'appelle la "lecture spirituelle". Ce qui est surtout intéressant, c'est que M. l'abbé y raconte de jolies histoires. Comme on voudrait, dans les moments de bonne volonté, ressembler aux gentils petits garçons des histoires de M. l'abbé!

L'an dernier, une après-midi, on était donc réuni, une vingtaine de "gars" à l'oeil éveillé. L'entretien avait pris, selon l'usage, les chemins d'en haut. Tandis que M. l'abbé parlait, tous ces visages d'enfants étaient singulièrement attentifs.

— Qu'est-ce qu'un prêtre, Jacques?

— Un prêtre, Monsieur l'abbé!

— Oui, être prêtre, qu'est-ce que c'est?

— Dame, être prêtre, c'est un métier...

— Comment! Un métier!...

— Oui, Monsieur l'abbé, cria le petit Lucien en se dressant vivement sur ses genoux, c'est le métier de servir le bon Dieu.

Il y avait, dans les yeux clairs de l'enfant, la joie forte du triomphe. Il y avait aussi une flamme de désir qui trahissait l'élan généreux de ce coeur de douze ans. Quelle douce récompense pour votre zèle, Monsieur l'abbé, si l'un de ces chers petits prenait, un jour, le chemin du Séminaire!

Quand un enfant tombe et se fait mal, si c'est un garçon, il crie; si c'est une fille, elle regarde en premier lieu si sa toilette s'est dérangée.

BONNE SAINTE ANNE VOUS VOUS TROMPEZ

Le Père Fievez, rédemptoriste, racontait le trait suivant:

Une bonne vieille Irlandaise avait un fils ivrogne... ivrogne achevé, consommé. Mais les mauvais traitements du fils n'avaient point altéré la tendresse de la mère; malgré les larmes amères qu'il lui faisait verser, elle l'aimait toujours. Un jour, plus affligée que d'ordinaire, elle résolut d'aller à Sainte-Anne demander la conversion de ce cher misérable. Longue et fervente fut sa prière aux pieds de la bonne sainte.

La pèlerine était infirme, elle ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une béquille. Bien péniblement, elle se rendit à la balustrade pour vénérer la sainte relique. Comme elle la baisait, elle sentit la vie revenir dans sa jambe inerte: "O bonne sainte Anne, dit-elle naïvement, vous vous trompez: c'est la conversion de mon fils que je suis revenue vous demander. Non, je ne vous ai point priée de me guérir. Laissez-moi mon infirmité... laissez-moi mes souffrances... De grand coeur, je les porterai jusqu'à la mort, mais ayez pitié de mon malheureux enfant. Sauvez ce cher infortuné. Eclairciez-le sur son état, donnez-lui la force... le courage."

Longtemps elle pleura, supplia. Mais quand elle se releva, il lui fallut bien constater qu'elle était parfaitement guérie, qu'elle marchait aussi facilement, aussi légèrement qu'en ses jeunes années. Elle s'en retourna triste et inquiète en son coeur.

En débarquant du bateau elle aperçut son fils qui l'attendait. L'Irlandais enleva sa vieille mère dans ses bras et, fondant en larmes, lui demanda mille pardons. Il avait reçu une de ces grâces victorieuses qui transforment pour jamais. L'Ivrogne a été depuis un modèle de sobriété.

LAURE CONAN.

VOCABULAIRE FINANCIER

Actif liquide. — Actif en caisse, en banque ou en titres promptement négociables, c'est-à-dire dont la valeur peut immédiatement être convertie en espèces monétaires.

Actif mort. — Actif qui n'a plus aucune valeur.

Année fiscale. — L'année financière d'un gouvernement ou d'une entreprise. L'année fiscale du gouvernement du Canada va du 1er mars à la fin de février de l'année suivante et celle du gouvernement des Etats-Unis, du 1er juillet au 30 juin. L'année fiscale des compagnies varie mais pour plusieurs elle correspond à celle du calendrier.

Boni. — Une répartition supplémentaire des profits faite en outre du dividende régulier.

Charges fixes. — On appelle charges fixes celles auxquelles une compagnie doit faire face régulièrement chaque année. Par exemple l'intérêt sur les obligations est une charge fixe.

Compagnie d'exploitation. — Une compagnie filiale, tel que entreprise ferroviaire, dont les actions ou une majorité de ces actions sont détenues par une compagnie de contrôle ou de gestion.

Débiture. — Le certificat d'une dette; s'il n'est pas garanti par une hypothèque c'est un simple billet promissoire.

Dettes ou charges flottantes. — Dettes qui ne sont pas d'un caractère permanent, comme comptes à payer, emprunts bancaires, etc.

Droits. — On appelle droits le privilège accordé aux actionnaires de souscrire au stock de la compagnie à un prix inférieur à celui de la valeur marchande de ce stock. Par exemple quand la Montréal Power donne à ses actionnaires des droits de souscription à 50 et que son stock vaut, disons 57, c'est un profit de sept dollars par action pour l'actionnaire. Celui-ci peut se prévaloir de son privilège de souscription ou bien vendre ses droits. La valeur des droits varie naturellement suivant le cours du jour de son stock.

Ex-coupon. — Se dit d'une débiteure, d'une obligation, vendue sans le coupon d'intérêt pour la période courante.

Ex-droits. — La période pendant laquelle un stock est vendu sans que l'acheteur puisse bénéficier du droit de souscrire aux nouvelles émissions.

Ex-intérêt. — S'applique aux obligations enregistrées vendues pendant la période où les livres de transfert sont fermés.

Fonds d'amortissement. — Fonds constitué à même les revenus réalisés chaque année pour pourvoir au remboursement d'un emprunt, d'une dette obligataire.

Livres de transfert. — Livres dans lesquels les titres sont enregistrés et où se font les changements de noms quand les titres changent de mains.

Livres ouverts. — Les livres d'une compagnie sont ouverts aussi longtemps

que le transfert de la propriété des titres peut y être fait.

Ils sont fermés lorsque temporairement ce transfert ne peut plus avoir lieu. Les livres de transfert sont toujours fermés quelque temps avant l'assemblée annuelle ou pendant les périodes de paiement des dividendes, lorsque seuls les actionnaires inscrits ont droit de voter ou de recevoir les dividendes.

Obligations enregistrées. — Les obligations enregistrées sont celles dont le nom du porteur est inscrit sur son titre et dans les livres de la compagnie. Les obligations au porteur sont celles qui ne sont pas inscrites et auxquelles sont attachés les coupons d'intérêt.

Obligations-or. — Obligations dont le remboursement doit s'effectuer à la valeur au pair de la monnaie qui a servi à leur émission et non pas au cours du jour de cette monnaie.

Obligations rachetables. — Obligations qui peuvent être rachetées après un temps spécifié, au gré de la compagnie qui les a émises. Il y a aussi des titres de priorité qui sont rachetables.

Prêt à demande. — Un prêt remboursable à la demande du prêteur. Les avances de fonds pour spéculation sur marge sont toutes des prêts à demande, c'est-à-dire sans date d'échéance fixée ou déterminée.

Prêts à termes. — Prêts dont le remboursement doit s'effectuer au bout d'un certain temps à une date déterminée. On les divise en prêts à longue échéance ou à courte échéance suivant la longueur de la période au bout de laquelle ils doivent être remboursés.

Prêts sur garantie collatérale. — Prêt pour lequel des valeurs mobilières sont déposées comme garantie entre les mains du bailleur de fonds.

Procuration. — Autorisation donnée par écrit à une personne de voter pour une autre et de la représenter à l'assemblée des actionnaires lorsque cette dernière personne ne peut elle-même y assister.

Profits applicables aux dividendes. — Profits qui restent après que la compagnie a fait face à toutes ses charges permanentes ou contingentes et qui peuvent être distribués en dividendes aux actionnaires.

Rapport financier. — Un compte rendu donnant en chiffres la situation et l'état des affaires d'une compagnie, c'est-à-dire, le bilan de son actif et de son passif ainsi que celui de ses profits et pertes.

Recettes brutes. — Recettes encaissées dont aucune déduction n'a encore été faite pour frais d'exploitation, ou autres fins.

Recettes nettes. — Chiffre des recettes ou des revenus après que les déductions précédentes ont été effectuées.

Reserves. — Montant prélevé sur les revenus et mis de côté chaque année pour besoins futurs de la compagnie, dépréciations de ses propriétés, etc.

Stock de promotion. — Stock émis à une personne pour le travail qu'elle a fourni en organisant une compagnie et en cherchant les premiers capitaux dont elle a besoin.

Stocks inscrits à la bourse. — Stocks qui ont été admis à la liste des valeurs mobilières qui se traitent chaque jour à la Bourse.

Surplus. — Solde des profits réalisés mais non distribués aux actionnaires. Il y a le surplus de l'année et celui reporté des années précédentes. Les réserves et les surplus peuvent servir à payer les dividendes lorsque ceux-ci n'ont pas été entièrement gagnés et ils peuvent aussi être remis dans l'entreprise pour son amélioration et son expansion.

Syndicat ou Cartel. — Une combinaison formée pour fins spéculatives en vertu de laquelle ceux qui en font partie participent aux profits ou pertes suivant une entente conclue d'avance. Un cartel est aussi une association de personnes constituée dans le but de fixer des taux et des prix afin d'empêcher une concurrence ruineuse ou d'y mettre fin.

La fin du monde

Il y a en Russie une secte mystique qui pratique le suicide le croyant agréable à Dieu. C'est la secte des "Frères de la Mort rouge". L'annonce récente de la fin du monde a produit chez ces exaltés une singulière surexcitation. En apprenant qu'elle approchait les Frères de la Mort rouge, qui fleurissent principalement dans le district septentrional et désolé de Karpogol, résolurent de dévancer l'heure de la Providence. Huit cent soixante d'entre eux s'engagèrent par serment à mourir. Ils devaient s'enfermer dans leurs maisons et y mettre le feu. La police russe fut avertie de la conjuration. Elle fit aussitôt garder militairement les demeures des conjurés. Elle les soumit eux-mêmes à une enquête étroite. Au cours de cette enquête, elle découvrit deux cimetières secrets qui contenaient les restes de cent quatre suicidés.

OUVRAGES DIVERS

EN VENTE A

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

Le Coffret ou le Trésor enfoui — Manière de découvrir un trésor — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse... 0.2

La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaborry, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 84 ans, par M. l'abbé G. Dugast... 0.2

La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur... 0.15

Histoire de Jean Bart... 0.1

Histoire de Jean de Calais... 0.1

Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres, déclarations d'amour, compliments, Aveux, Reproches, Ruptures, Raccourcissements, Demandes en mariage, Etc... 0.2

Cartes d'Age, magiques et révolutionnaires — Infaillibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant... 0.1

Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants... 0.15

L'Ami des Salons, par Mlle Nitouche... 0.2

Le Miroir des âmes, ou exposition de différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures... 0.2

Le Petit Livre d'or du Cultivateur — Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 24 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franc... \$1.25

350 Recettes de Cuisine, par Mlle Jeanne Ancill, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix... \$1.00

Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit par Frédéric Houde... 0.5

La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Ecuver... 0.2

Le "Membre", roman de moeurs politiques québécoises... 0.4

Les loisirs d'un homme du peuple, par G.-A. Dumont... 0.5

Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18... 0.3

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. — La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc., etc... 0.3

Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc... 0.5

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc Saville, 1 volume... 0.5

Bastonnais, par J. Lespérance, illustré... 0.3

Collections de "L'Echo de Saint-Justin"
Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00
Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00
Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00
Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00
Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00
Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00
Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00
Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00
Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00

Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusart. 1 vol. in-12, cartonné toile... 0.5

Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville, 2 vol. in-12... 1.00

MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures... 0.2

Enfant perdu et retrouvé (I) ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravure... 0.3

Mille et une Nuits, contes arabes, ornés d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume... 0.75

Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gâteaux, les sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc... 0.5

Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons, desserts, pâtisseries, breuvage, etc... 0.3

La Veillée de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Duguay... 0.5

Conscience de Croyants, roman de moeurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages... 0.75

Et une foule d'autres...

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

Nérée Beauchemin

Nérée Beauchemin appartient à l'histoire littéraire du Canada français. Nous espérons donc qu'un spécialiste voudra bien l'un de ces jours prochains nous donner une vue d'ensemble de son oeuvre si brève, mais si pleine de suc et de couleur.

Tout de suite cependant, il convient que nous adressions au vieux poète un respectueux adieu. Nous le lui devons à plus d'un titre: n'est-ce pas ici même, il y a moins de huit jours, que paraissaient ses derniers vers?

Vous vous rappelez ces quatrains si jeunes d'allure, où l'octogénaire évoquait, à la veille de la Saint-Jean-Baptiste, la vieille coutume du pain béni:

*Je goûte encore vos offrandes:
Froments dans la huche pétris,
Miches d'or qu'embaumait l'anis,
Et que le sucre du pays
Glaçait et rendait si friandes.*

*Pourquoi ne puis-je t'oublier,
O fleur de poésie exquise,
Cène intime qui symbolise
La vie ancienne de l'Eglise
Dans son paradis familial?*

*Beaux dimanches, par quel mirage,
Aimé-je encore, en vieillissant,
Revoir avec des yeux d'enfant,
A travers l'azur de l'encens,
Vos pains bénits à triple étage?*

Cela était si frais, d'une si magnifique aisance, qu'il nous sembla que le vieillard, en pleine possession de toutes ses ressources, avait encore devant lui de longues années de paisible travail. Son coeur et son clair cerveau paraissaient avec une égale force dédaigner l'assaut des années.

Hélas! en quelques heures, l'un et l'autre devaient pour jamais s'immobiliser dans le calme de la mort.

Jamais poète, ne fut moins gendeletré, au mauvais sens du mot, que cet artiste délicat et fin. Jamais écrivain ne fut si complètement étranger aux choses de la réclame, aux procédés qui créent artificiellement les réputations. Eloigné des grandes villes, il ne connut guère, même au temps de sa jeunesse, les camaraderies qui aident et stimulent, et parfois révèlent un beau talent.

Car Nérée Beauchemin, sauf ses années d'études au collège et à l'université, a passé toute sa vie dans son patelin d'Yamachiche, où son père et son beau-père avant lui soignaient les bonnes gens. Oh! il en connaissait tous les aspects et dans ses courses de médecin de campagne, pendant plus d'un demi-siècle, il avait pu, à toutes les heures du jour et de la nuit, en scruter les lignes et les couleurs changeantes. Mais il ne dépassait guère les horizons que lui imposaient ses courses professionnelles.

Quand on vult le fêter aux Trois-Rivières, il y a deux ou trois ans, on constata que, depuis tout près d'un quart de siècle, il n'avait pas trouvé le moyen de franchir les cinq lieues qui séparent son village de la ville voisine. Celle-ci s'était transformée sans qu'il éprouvât le besoin de l'aller voir.

Beauchemin ne vivait que pour sa famille, sa profession et ses vers. Ceux-ci, il les déposait dans un tiroir où il ne se permit que deux plongées: en 1897, quand, notis ignorons sous quelle influence, il se décida à oublier les "Floraisons matutinales" et trente ans plus tard, quand un jeune prêtre, soucieux de toutes les beautés de notre petite patrie, lui arracha les quelques pièces qui devaient former "Patrie intime".

On sait la suite. Les "Floraisons matutinales" n'étaient connues que d'un petit nombre de gens, encore que telle pièce fût dite et répétée partout; "Patrie intime" révéla à un plus large public et à une génération nouvelle le talent du poète. Puis, sous l'inspiration de l'abbé Albert Tessier et de ses amis des Trois-Rivières, on fit au vieillard si modeste, ni naturellement casanier, une sorte de triomphe.

Il ne pouvait être question de le conduire plus loin que les Trois-Rivières, il eût été de mauvais goût d'ailleurs de paraître, même, et peut-être surtout, en une pareille circonstance, l'arracher à son terroir natal; mais les représentants des universités canadiennes-françaises, de l'Association catholique de la Jeunesse, des corps publics, etc., sous la présidence des autorités religieuses et civiles, tinrent à lui apporter leurs respectueux saluts.

Et cette petite fête locale prit par là figure d'hommage national.

C'est un grand prix d'apostolat laïque qu'on offrait ce jour-là au vieil écrivain; et ceci définit et précise le plus haut et le plus noble caractère de son oeuvre.

Ce poète du terroir, amoureux autant qu'on peut l'être, de sa

patrie intime et de la plus grande patrie, fut avant tout un poète ardemment et profondément catholique. On ne manqua pas de le rappeler au jour de son triomphe trifluvien, Mgr Camille Roy, M. le Chanoine Chartier, le Père Vincent, franciscain, soulignèrent ce caractère, non seulement catholique, mais apostolique, de l'oeuvre de Nérée Beauchemin. Et Lucien Rainier, après eux, saluait en lui aux applaudissements de tous, le

chrétien sans dol, deux fois apôtre, et trois fois grand!

En cette heure où tout s'abolit des bruits de ce monde, où compte pour si peu la plus haute gloire humaine, quel plus magnifique hommage quel plus consolant rappel, pourrait-on déposer sur la tombe du vieux poète?

Nous avons la joie de l'admirer sans réserve, de le vénérer avec tout notre coeur et toute notre intelligence. S'il pouvait parler encore, il ne nous demanderait sûrement qu'un éloignement de pieuse gratitude: une humble prière pour le repos de son âme immortelle.

Ce témoignage, ceux qu'il a consolés, élevés vers des pensées supérieures, vers de plus hauts sentiments, ne voudront point le lui refuser...

Omer HEROUX.

"Le Devoir".

A la recherche de l'âme.

Un docteur a fait connaître son étonnement de ce que les chirurgiens modernes n'avaient pas encore rencontré l'âme dans quelque coin obscur de la machine humaine. "Nous avons exploré toutes les parties du corps humain, nous en connaissons jusque dans leurs plus petits détails, la composition et les fonctions. Pourtant nous ignorons tout de l'âme. Le siège de l'âme est-il dans le cerveau, dans le coeur, ou dans quelque autre partie du corps? Mystère pour nous!"

Mystère pour les matérialistes, qui attribuent les opérations de l'âme aux réactions physiques et chimiques de la matière, mais clarté rayonnante pour les chrétiens qui savent que l'âme est créée directement par Dieu, qu'elle est le principe immortel de notre vie humaine, et qu'étant spirituelle elle ne saurait être disséquée par le scalpel du médecin.

Les savants qui n'ont pas la foi pensent être au courant de bien des choses; mais ils ne comprennent jamais la raison profonde des phénomènes qu'ils constatent et classifient.

Les gens qui ne répondent pas aux lettres

Il en existe.
Ce sont des impolis et des égoïstes.

Des impolis, comme sont ceux qui ne rendent pas un salut ou qui ne répondent pas à une question; des égoïstes, car ils dédaignent de s'intéresser à ceux qui ont pris la peine de leur écrire.

Toute lettre mérite ou du moins réclame une réponse, même une lettre de requête. Evidemment si celle-ci se renouvelait importunément, elle n'obligerait plus à la riposte, mais la première appelle cette riposte.

D'ailleurs, les gens qui affectent de se libérer de la correspondance n'agissent que dans leur intérêt. Economie de temps, économie de timbres, économie d'ennuis.

Et ils ont trois fois tort.

Notre temps est fait pour les autres. C'est une forme de la chari-

té, et cela a du reste sa compensation, car le temps des autres est fait pour nous. Notre argent aussi ne doit pas s'économiser, quand il s'agit de régler une courtoisie. Enfin, malheur à celui qui ne veut pas avoir d'ennui, il s'ennuiera fatalement un jour, et sera bien a plaindre.

La fortune est une roue qui tourne, et il peut venir une heure où l'égoïste attendra fièvreusement la réponse qui n'arrivera pas. Tout se paie.

Le mieux est donc d'être simple et bienfaisant.

Avec un peu de discipline et d'ordre, la réponse aux lettres est chose très aisée. Il suffit de jeter dans un tiroir tout ce qu'on reçoit dans la journée. Le lendemain ou le surlendemain on pêche dans le réservoir, on amorce quelques billets très courts, et le courrier a vraiment pris très peu de temps. Pas d'arriéré, plus de soucis, les travaux sont oubliés. Ils ont passé... comme une lettre à la poste.

La jeunesse et l'avenir

Sous ce titre, M. J. Lehucher exprime, dans la "Tunisie Française", son inquiétude de voir la jeunesse française s'américaniser de plus en plus:

"Les conditions de la vie, ses difficultés matérielles tendent chez nous comme en Amérique à dissocier la famille. Les traditions se perdent. L'homme ne se sent plus lié à ses ancêtres qui ont fait la grandeur de la France; il n'est plus obligé par leurs sacrifices; il n'a plus soif d'idéal. Très pénétré de ses droits, il ne se connaît plus de devoirs, ni envers sa famille, ni envers son pays, ni envers ses semblables. Il n'a que le souci de vivre sa vie.

"On a cherché à l'affranchir. Je crains bien qu'en éteignant les lumières du ciel on allume beaucoup d'incendies sur la terre. A moins que, l'esprit prenant sa revanche sur la matière, on ne rejette l'homme vers les mirages du bolchevisme, vers les mystiques révolutionnaires.

"Qu'est-ce à dire? Devons-nous désespérer de la jeunesse et de l'avenir?"

Le tombeau des vocations

On a surnommé les vacances le tombeau des vocations. Combien d'enfants au cours des vacances ont abandonné leurs projets d'avenir? Durant le temps des classes, ils communiaient souvent, ils récitèrent souvent leur chapelet, ils étaient occupés continuellement par leurs études, ils n'avaient pas le temps de commettre le péché. Mais le démon ne s'est pas avoué vaincu, il comptait sur le temps des vacances pour réussir. La plus grande joie du démon est bien d'étouffer une vocation dans sa fleur. Pour cela il profite des vacances, il souffle à l'oreille de l'enfant des paroles comme celle-ci: "Il faut se reposer durant les vacances, ne communie pas aussi souvent, ne va pas à la messe, ne dis pas ton chapelet, ne travaille pas trop, n'ouvre pas tes livres". Et voilà notre futur prêtre, notre future religieuse, qui s'éloignent du Bon Dieu, qui ne communient que rarement et qui passent leur temps dans l'oisiveté. Le démon profite alors de ce temps où l'enfant est faible par l'absence de la communion pour lui envoyer des tentations et mettre dans son coeur des vices qui l'empêcheront d'atteindre son idéal, pour lui faire prendre le goût des choses du monde et lui faire perdre le goût des choses de Dieu.

Vous qui rêvez à ces vocations sublimes, redoublez de ferveur, de générosité durant les vacances, communiez et confessez-vous, venez faire des visites à Jésus et à Marie à leurs autels, tenez-vous toujours occupés soit à la lecture, soit au travail, soit aux jeux, et vous conserverez le goût de votre vocation et la détermination de la suivre coûte que coûte.

Soyez apôtres, priez pour tant de vocations en danger de se perdre durant les vacances, alors que l'Eglise a tant besoin de prêtres, de religieux, de religieuses, pour répandre partout la connaissance et l'amour du Coeur de Jésus.

A NOS LECTEURS

Lisez notre page financière, faites-la lire autour de vous et profitez du SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS que nous vous offrons.

Vous sauvez certainement de l'argent, vous en gagnerez bien souvent en demandant à notre SERVICE FINANCIER les renseignements les plus complets et les suggestions les plus précieuses sur tout ce qui a trait aux questions de finance.

Les renseignements sont fournis gratuitement, sans aucun frais, sans aucun engagement. Il suffit d'écrire en envoyant le coupon de Renseignements Gratuits, que vous trouverez dans notre page financière, et un timbre de .03 cts pour les frais de réponse.

N'attendez pas, écrivez donc tout de suite.

L'AGE MUR

S'il y a pour l'homme — quand on parle de l'homme, on entend parler également de la femme — quelque ridicule à dissimuler artificiellement son âge et à chercher à "réparer des ans irréparable outrage", s'il y a quelque chose de comique avoir un visage ridé, usé, encadré de cheveux d'un noir luisant ou d'un blond ardent, il est parfaitement sensé, lorsqu'on a atteint ou dépassé le demi siècle, de chercher à rester le plus jeune et le plus vigoureux possible.

Pendant longtemps, on a cru que la chose était infaisable: dès que l'on avait atteint une dizaine de lustres, on désarmait physiquement, c'est-à-dire on se laissait aller à l'apathie musculaire. La sénilité ne tardait pas, sinon la mort.

Aujourd'hui, l'homme mûr se rend compte qu'il n'a plus le droit ni surtout la possibilité de rester bras et jambes croisés lorsque les premiers cheveux blancs paraissent aux tempes.

Au Cinquième Congrès International du Psychothérapie, tenu récemment, le docteur Boigey a présenté au Congrès un rapport sur la cure de rejuvenissement par l'exercice pendant l'âge mûr chez l'homme et chez la femme.

L'importance de l'exercice pour l'homme et la femme de 50 ans, écrit l'éminent praticien, est aussi grande que celle du régime. Peut-être même lui est-elle supérieure! Périodiquement, l'organisme, engourdi par l'immobilité, éprouve le besoin du mouvement. Si l'on tient compte des mécanismes profonds du corps humain, du rôle et du volume des masses musculaires qui le meuvent et dont le poids atteint en moyenne les trois septièmes de son poids total, on peut avancer sans crainte de se tromper, que nous ne sommes pas faits pour l'inaction. Aux environs de la cinquantaine, par l'usage du mouvement quotidien, peu à peu, le renouvellement du corps se produit; il se fait une métamorphose qui est une sorte de rejuvenissement. Qui-conque traîne les pieds aux environs de la soixantaine peut faire son "mea culpa" et se reprocher les longues oisivetés qui l'ont conduit à perdre l'élasticité musculaire. Mieux vaut assurément par l'exercice conserver la verdeur de l'invigoration et l'allure juvénile.

"L'air "pabulum vitae", est le pain invisible des poumons, vivifiant et nourricier. Ni la vie ni le feu ne subsistent sans lui.

"L'exercice est le moyen le plus efficace de ventiler la poitrine et de refaire provision d'oxygène. Mais il doit être modéré. Hippocrate conseillait déjà: "Travail, nourriture, boisson, sommeil, amour, tout à petite dose".

"Nos organes sont solidaires et tous s'engourdissent par l'inaction. "La longévité est l'apanage de ceux qui renuent. Chez eux, l'exercice porte le sang à la périphérie du corps et dans les muscles. Ils n'ont pas à craindre les congestions internes ni les stases sanguinaires; les digestions facilitées et la nutrition générale est bien entretenue.

"A cinquante ans, on digère avec les jambes autant qu'avec l'estomac". L'exercice est le meilleur moyen d'éviter l'enlissement progressif provoqué par l'inaction et son frère l'ennui".

Cette déclaration du docteur Boigey est la synthèse des travaux de

laboratoire et des constatations sur les stades.

Nos lecteurs voudront simplement retenir cette vérité: à savoir qu'il faut lutter contre l'inaction physique, ne pas se confier dans une sédentarité; ne pas se contenter de se laisser véhiculer par les modes de locomotion mécanique, si nombreux aujourd'hui que l'homme n'a pour ainsi dire plus l'occasion de marcher.

PRIVILEGES PARLEMENTAIRES ET JOURNALISTES

Depuis 1922, en vertu de la loi connue sous le nom de "Loi Roberts", les journalistes qui, par leurs critiques attentent à l'honneur ou à la dignité des membres de la Législature de Québec, sont passibles d'un emprisonnement dont la durée peut être fixée par les Chambres. Avant 1922, cette pénalité ne devait pas excéder la durée de la session parlementaire.

Le parlement d'Ottawa a toujours été plus clément pour les frasques journalistiques, écrit José dans "l'Illustration", qui continue par l'amusant récit qui suit:

"Ainsi on raconte que M. Elzéar Gérin-Lajoie, alors éditeur du "Canada", d'Ottawa, avait osé d'importance le député Eric Dorion, de Drummond-Arthabaska. L'aventure s'était déroulée dans la bibliothèque du parlement à Ottawa. Comme M. Gérin-Lajoie avait osé mettre la main ou le poing sur la figure d'un député, il fut cité à la barre de la Chambre. Ces honorables messieurs délibérèrent et décidèrent de réprimander le mécréant.

M. Aegédus Fauteux a relaté d'après les journaux du temps cette scène de la réprimande de M. Gérin-Lajoie.

"M. L'Orateur, dans un bref discours, s'efforce de faire comprendre au coupable toute la laideur de l'action qu'il a commise et il termine par ces mots: Ayant été trouvé coupable d'avoir enfreint les privilèges de cette Chambre en commettant un assaut sur la personne de Jean-Baptiste Eric Dorion, l'un des membres de ladite Chambre, vous êtes rendu sujet aux punitions qu'elle a droit de vous imposer; et cette Chambre ayant ordonné que je vous réprimande, vous êtes réprimandé".

"Et M. Gérin-Lajoie sortit, après avoir été ainsi bien averti qu'il était réprimandé".

Bien que la loi de 1922 soit reconnue comme arbitraire et d'une sévérité draconienne, nos législateurs, disons-le à leur crédit, n'ont jamais jugé opportun de s'en prévaloir, sauf dans le cas de John-D. Roberts, malgré la violence extrême des attaques et des accusations venant, par exemple, du groupe des journaux d'Arcand et Ménard, — particulièrement le "Goglu"... Arcand ne fut même pas cité à la "barre" de la chambre pour s'excuser auprès des outragés et se faire, même doucement et paternellement, réprimander...

Un intéressant concours

Au début même de la saison des villégiatures et du tourisme il nous fait plaisir de signaler un mouvement dont notre province est incontestablement appelée à profiter.

Il s'agit d'un projet de concours ouvert à tous les hôteliers ruraux et

à leur personnel, que doit soumettre à son nouveau bureau de direction M. Rodrigue Langlois, le directeur gérant de l'Association des Hôteliers de Campagne de la province de Québec.

C'est en effet l'hôtellerie de campagne nous dit M. Langlois, qui fait la réputation d'un pays, d'une province; le but primordial de notre association est d'attirer et de garder chez-nous les touristes en quête de sites enchanteurs et pittoresques, de coutumes nouvelles, de confort et d'accommodations conformes aux principes de l'hygiène, de la santé, de la gaieté et du repos.

"Le travail d'améliorations et de réformes de notre association bien que récent, est sans doute des plus consolant, mais, dans le but de stimuler le zèle et de provoquer l'initiative de tous ceux qui s'intéressent à l'hôtellerie et qui en vivent, l'idée d'un concours, à tous les hôteliers de la province de Québec arrive à son heure. Qui le niera?"

"C'est donc mon intention de soumettre à nos nouveaux directeurs dès leur prochaine réunion, — et j'ai d'avance l'assurance de leur acquiescement et appui, — d'un projet de concours auquel seront appelés à prendre part non seulement les hôteliers de campagne eux-mêmes, mais leurs employés même les plus humbles.

"Des prix nombreux et de belle valeur, en argent et en nature, seront attribués aux plus méritants, sans que ces récompenses aient été sollicitées auprès des gouvernements, des compagnies de transport ou d'autres grands établissements commerciaux et industriels. Ils ne proviendront d'aucune quête ou "tag-days" et ils seront décernés après un examen et verdict impartial d'un comité de juges composés de chefs du service de l'hôtellerie, section des hommes et des dames, de directeurs de l'Association, d'inspecteurs du service de l'hôtellerie et du directeur-gérant de l'association des Hôteliers de campagne. J'ai même l'intention de visiter personnellement tous les hôtels de la province, au cours de l'été, avec la collaboration des autres juges du concours.

"Tout effort digne de remarque méritera récompense; propreté extérieure de l'hôtellerie, entretien des parterres et potagers, urbanité et courtoisie du propriétaire et de ses employés. Tous sont appelés à concourir, depuis la modeste femme de chambre ou fille de table, pour la propreté de la lingerie et des pièces confiées à leurs soins, jusqu'à la cuisinière ou au chef sachant le mieux préparer les bons plats de chez nous, si différents de la cuisine citadine, si recherchés de visiteurs qui viennent de loin; jusqu'à l'humble maraîcher ou jardinier qui en l'occurrence sera le fils de l'hôtelier lui-même pour l'invitante apparence du coin de terre qu'il doit cultiver. Va sans dire que la politesse, la courtoisie, le sourire dans l'accueil seront aussi d'importants facteurs de bons points. Promptitude, propreté, politesse dans le service, voilà des qualités essentielles susceptibles d'impressionner favorablement les touristes.

"Enfin les prix, — et ils seront nombreux et attrayants, — je le répète, seront distribués et payés par, l'Association elle-même, personne ne sera appelé à souscrire.

Telle est en résumé, l'offensive bienfaisante que propose l'Association des Hôteliers de Campagne de la province de Québec, pour la grande saison du tourisme qui commence.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailleur Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsis.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expiatrice.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38).
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchot de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cœur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Planches de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

M. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE
Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire
Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetières.
Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.
Spécialité: Lettrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES
PRIX. Estimation fournie sur demande
Correspondance sollicitée.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.



ULRIC GIGUÈRE

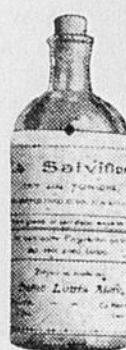
BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les men- trues, Règles en ab- dance, Règles languis- santes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE,
SAINT-JUSTIN,
Co. Maskinongé, P. Q.

EPICERIES

QUALITE—ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND,

Téléphone Bell 212w
ST-BARTHELEMI, P. Q.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

4640 rue Fabre, Montréal

Téléphone: Amherst 0639.

J. JUTRAS

MAITRE-PARFUMEUR

Offre ses dernières créations de parfums.

Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœur et Fleurs".

Ecrivez à

Les Parfums Jutras,
Limitée,

5724, Ave. de Lorimier,
MONTREAL.

QUEL EST L'ABONNÉ...

qui ne pourrait pas trouver, che- que année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin! Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.

Quand quelqu'un vous aura offen- sé, pardonnez-lui tout de suite et de bon coeur.

Vbe Jean Tauler.

Chômage et retour à la terre

On parle beaucoup, de ce temps-ci, de retour à la terre. Rien de plus juste. En pleine crise de chômage, alors que tant d'anciens cultivateurs accourus imprudemment dans les villes se trouvent sans travail et exposés à toutes les tentations de la misère, c'est une chose excellente d'essayer de les reconquérir à leur première vocation.

Les missionnaires - colonisateurs ont inauguré un mouvement intéressant dans ce sens. Malgré la modicité de leurs ressources, ils n'ont pas craint de consacrer à cette oeuvre la somme de \$5,000, avec l'espoir que des particuliers imiteront leur geste généreux. Ils organisent en même temps une série d'excursions à prix réduits dans les régions de colonisation. La première qui a parti de Montréal le 29 juin, a visité au Manitoba Saint Pierre Jolys, Sainte-Anne des Chênes et Lac du Bonnet. Il faut souhaiter qu'un grand nombre de nos compatriotes de l'Est profitent de ces occasions uniques pour venir voir les chances d'établissement que nous avons à leur offrir dans nos centres français.

Jusqu'ici, le gouvernement fédéral et les deux grandes compagnies de chemin de fer dépensaient des sommes considérables pour nous amener des immigrants d'Europe, laissant les Canadiens se débrouiller l'automne dernier, leurs efforts ont été consacrés exclusivement à ramener sur des terres les chômeurs des villes canadiennes. Ce travail a été fructueux puisque, au dire du ministre de l'immigration, 7,600 célibataires ont déjà été placés dans des centres ruraux et 1,500 familles établies sur des fermes. Voilà un magnifique début, et le mouvement ne peut manquer d'aller en s'amplifiant.

Mais là encore, il ne faut rien exagérer et voir les choses telles qu'elles sont. Quelques-uns semblent croire qu'un retour à la terre sur une vaste échelle supprimerait du même coup le chômage et la misère; ils voudraient que le gouvernement installe tous les sans-travail des villes sur de petites fermes toutes montées. Ce projet mirifique suppose qu'un citadin peut, d'un jour à l'autre, se métamorphoser en rural et avoir la compétence d'un chef d'exploitation agricole. Qu'en pensent nos vieux cultivateurs, dont toute une vie d'expérience ne suffit pas parfois à leur éviter de rudes échecs?

L'un d'entre eux, M. Narcisse Breton, de Latellier, — le disait sans détour, samedi dernier dans une lettre au *Free Press* "Alors que des fermiers à l'aise, énergiques, bien expérimentés, perdent de l'argent malgré tous leurs efforts et tout leur travail, comment pouvons-nous espérer voir un homme de la ville, habitué à un genre de vie assez relevé et à une journée de travail courte, avec peu ou pas d'expérience de la culture, débiter sur une petite échelle et suffire à lui-même? C'est tout simplement impossible."

Qu'il soit donc bien entendu que le remède ne convient qu'à un petit nombre et que ce serait pur gaspillage de vouloir le généraliser outre mesure.

De plus, en s'occupant d'augmenter le nombre des travailleurs du sol, il ne faudrait pas oublier

totale ceux qui sont déjà à la besogne et plient sous le fardeau. Avant de ramener à la terre ceux qui l'ont désertée, il faudrait prendre les moyens d'y garder ceux qu'elle retient encore. Autrement, ce sera la continuation de la politique d'autrefois et les nouvelles recrues elles-mêmes ne pourront être conservées.

Ce que réclament les fermiers, c'est un vaste programme tendant à améliorer la situation générale de l'agriculture, à relever le prix des céréales et des autres produits, à faciliter l'achat d'animaux et l'adoption de la culture mixte, à relâcher les règlements de dettes pour faire face aux conditions extraordinaires du moment.

Rendre l'industrie agricole rémunératrice, c'est encore le meilleur moyen d'empêcher l'exode rural et de ramener la prospérité au pays.

Donatien FREMONT.

SIMPLES FAITS DIVERS

Voici, choisis au hasard, quelques récits d'accidents arrivés récemment sur les routes de la province.

Un jeune homme a été grièvement blessé et un autre contusionné au cours d'une collision entre un autobus et un tramway sur une artère très fréquentée qui conduit hors d'une ville importante de la province. Les deux victimes furent transportées à un hôpital voisin, où il fut jugé nécessaire d'amputer un bras à l'un des blessés, tandis que l'autre put retourner chez lui après pansement, ses blessures, quoique douloureuses, n'étant pas graves. Celui des deux blessés qui était le plus gravement atteint était encore dans un état critique vingt-quatre heures après l'accident. Cet accident s'est produit au moment où le conducteur de l'autobus essayait de dépasser une automobile qui allait dans la même direction et se jeta sur un tramway qui arrivait en sens contraire. Le choc fut terrible et les passagers des deux véhicules furent rudement secoués.

Nous devons croire que si le conducteur de l'autobus avait attendu un seul moment, que le tramway fût passé, avant d'essayer de dépasser l'automobile qui le précédait, le jeune homme serait encore en possession de son bras.

Trois citoyens ont échappé presque miraculeusement à des blessures graves lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient est tombée d'un remblai d'une vingtaine de pieds et a tourné deux fois sur elle-même avant de retomber sur le côté. L'accident s'est produit dans une courbe assez facile que le conducteur n'a pu contourner. Un automobiliste qui les suivait s'est porté à leur secours et les a conduits chez un médecin, qui leur a donné les premiers soins. Les blessés furent ensuite conduits dans un hôpital, où il fut trouvé que leurs blessures, quoique douloureuses, n'étaient pas graves.

Pour une fois, la chance a favorisé les victimes. Mais la même chance n'arrive pas à tout le monde. Un conducteur avisé ne doit courir aucun risque. Les courbes exigent de l'attention et de la prudence.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner, tenue sur la mort d'un jeune homme de vingt-quatre ans, décédé à la suite de blessures reçues dans un accident d'automobile. L'acci-

dent s'est produit lorsque le conducteur a perdu le contrôle de sa machine dans une intersection et que celle-ci a dérapé, frappé un poteau de télégraphe et s'est renversée dans un fossé.

Le premier devoir de l'automobiliste est de garder sa machine sous contrôle en tout temps.

Du Bulletin Officiel du Ministère de la Voie, Québec.

PELERINAGE NATIONAL AU SANCTUAIRE DES SAINTS MARTYRS CANADIENS AU FORT STE-MARIE, ONTARIO

L'organisation du quatrième pèlerinage national au sanctuaire des saints martyrs canadiens à Fort Ste-Marie, Ont., va bon train et déjà un grand nombre d'adhésions, venant des quatre coins de la province, aussi bien que de la Nouvelle-Angleterre, sont parvenues aux organisateurs. On anticipe un succès encore plus grand cette année, par la suite de la dévotion plus répandue aux saints martyrs.

Comme on le sait, ce pèlerinage a reçu la haute approbation des autorités ecclésiastiques. Il est organisé sous les auspices des Révérends Pères Jésuites, par le Cercle PIE X de L.A.C.J.C. et le R.P. Joseph Payne en aura la direction spirituelle.

Un train spécial de luxe du Pacifique Canadien a été retenu pour le transport des pèlerins et les voyageurs pourront occuper les wagons-lits durant tout le trajet, sans avoir à se préoccuper du logement aux arrêts qui se feront durant la randonnée, qui inclura en plus une visite à Toronto et aux Chutes Niagara.

Le départ se fera de la gare Windsor à Montréal le samedi 22 août à 8.30 heures p.m., heure solaire, pour arriver au sanctuaire le lendemain matin à temps pour l'assistance de la messe. Dans la journée se dérouleront les diverses cérémonies du pèlerinage et à 3.30 heures p.m. s'effectuera le départ pour Niagara via Toronto.

L'arrivée à Niagara se fera à temps le dimanche soir pour contempler l'illumination des chutes et le lendemain matin, les pèlerins auront tout le loisir de visiter ce fameux site sous un autre aspect. L'arrivée à Toronto se fera dans l'après-midi du lundi et les voyageurs seront libres jusque dans la soirée. Après un arrêt à Ottawa, le train spécial quittera cette ville à 5 heures pour entrer en gare Viger à 8.15 heures p.m. de sorte que tous seront revenus dans leurs foyers respectifs le soir même.

Les prix des billets d'excursion pour ce magnifique voyage, accompli avec le plus grand confort, sont exceptionnellement réduits et nul doute qu'un grand nombre de personnes profiteront de cette occasion pour effectuer cette randonnée.

"Idéologie du diable"

C'est l'expression que l'abbé Jacques Debout vient d'employer, dans une causerie faite aux Journées d'art religieux à Paris, pour désigner ces sortes de "fausses maximes", qui sont à l'origine de tant de tristesses et de tant de malheurs:

"Il faut que jeunesse se passe! — Il faut faire une fin! — Il faut

pour être un homme avoir connu la vie! — Les meilleurs maris sont ceux qui ont vécu! — Il faut être dans le train! — Il ne faut avoir d'enfants ni trop vite, ni en trop grand nombre..."

Et l'abbé Jacques Debout flétrit ces principes abominables qu'on entend proférer avec une incroyable inconscience aussi bien dans les milieux populaires qu'en maints salons élégants, et qui sont les plus sûrs agents de la ruine de la famille et de la société.

UNE BAISSÉ INQUIÉTANTE DANS LES PRIX DU CIMENT

Une guerre de prix semble exister dans l'industrie du ciment, comme elle existe depuis quelques années déjà dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Cette lutte nouvelle a atteint son maximum avec le prix le plus bas jamais enregistré à New-York de \$1.69 le baril de ciment.

Cet effondrement des cours a été progressif et constant au cours de l'année dernière, et s'accroît encore en ce moment.

Aux Etats-Unis, principalement, les compagnies de ciment n'ont travaillé, en mars 1931, qu'à peine un peu plus d'un tiers de leurs capacités de production, contre plus de la moitié de la même capacité dans le mois correspondant de 1930.

Non seulement la production est moindre, mais les ventes ne sont même pas proportionnées à la fabrication actuelle.

Cette situation si dangereuse et si pénible s'explique du fait de la diminution très marquée de la construction.

La situation économique de l'heure présente a eu son contre-coup dans toutes les branches d'activités et la construction n'a certainement pas été épargnée.

Les compagnies engagées dans l'industrie du ciment ont probablement cru, peut-être un peu à la légère, que les temps heureux des années passées dureraient presque toujours. Pendant un certain temps, en effet, les gouvernements, désireux d'éviter autant que possible le chômage, dans le but encore d'encourager la reprise des affaires, s'étaient engagés dans l'exécution de vastes programmes. Des routes nouvelles furent établies, des ponts furent construits, l'équipement des forces hydrauliques fut partout poussé et le ciment fut largement employé à tous ces grands travaux.

Cet état de choses ne pouvait durer qu'un temps et l'industrie du ciment ne peut plus espérer aujourd'hui avoir devant elle le même marché ni les mêmes besoins.

Devant la situation actuelle, on se demande si les compagnies intéressées n'ont pas procédé, d'une part, à une surcapitalisation de leur valeur réelle et, d'autre part, à un développement exagéré de leurs moyens de fabrication et de leurs capacités de production.

La leçon toute récente des industries du papier aurait dû cependant mettre en garde contre de telles tendances.

La British Columbia Packers Limited a clos son exercice fiscal terminé le 28 février par un déficit de \$1,266,658, contre un profit net de \$230,300, l'année précédente.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L.
Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac, — Tél. 112
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 66
Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON
AVOCAT.
LOUISEVILLE, — QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 411
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1371

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE
Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-33

Richard Lessard B. C. L.
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

58 Royale, — Trois-Rivières
Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cooke
Spécialiste à l'Hôpital

St-Joseph.

Consultations:

9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Examen de la vue et lunetterie

Téléphone 678.

Dr Maurice Caron,

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des femmes, Maladies des voies urinaires, Traitements électriques.

Heures de consultations: de 11 à 12, 2 à 5 et de 7 à 8.30 p. m.

6, rue Ste-Julie, TROIS-RIVIERES.

Examen gratuit de la Vue

LUNETTE SIMPLES ET A DOUBLE FOYER

MONTURES A LA DERNIERE MODE
TRAITEMENT A L'ELECTRICITE
DIATHERMIE, AUTO-CONDENSATION

LAMPE INFRA-ROUGE ET
LAMPE ULTRA-VIOLET

Dr Jos Comtois,

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Dr Olivier R. Lafleche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.
LOUISEVILLE, QUE.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION

DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Page Financière de "l'Echo de Saint-Justin"

"Contre le gaspillage, contre la spéculation, pour l'économie et pour le bon placement"

LES TRAITES COMMERCIAUX

Grâce aux facilités et à la rapidité des moyens de transport et de communication, le commerce a pris, de nos jours, un caractère international qu'il n'avait pas autrefois. Il est plus facile aujourd'hui de commercer avec les pays les plus lointains qu'il ne l'était jadis de faire des échanges avec un pays voisin. C'est dire qu'un pays ne peut plus se contenter de promouvoir son commerce intérieur, mais qu'il doit se trouver, à l'étranger, des sources d'approvisionnement et des débouchés aussi nombreux que possible et en assurer la stabilité. Plus un pays fait du commerce avec les autres, plus grandes sont ses chances de développement et de prospérité.

Or, le moyen le plus sûr et le plus efficace, pour une nation, de nouer et d'entretenir avec les divers autres pays des relations commerciales saines et profitables, c'est de conclure avec eux des traités particuliers de commerce, basés sur les produits divers que ces pays peuvent lui vendre et ceux qu'elle-même est en mesure de leur fournir.

Ces traités de commerce, comportant des privilèges de tarifs préférentiels réciproques, souvent l'affranchissement de toutes les matières premières, tout en maintenant des taxes modérées sur les objets fabriqués, permettent justement d'établir le système mixte entre la liberté commerciale absolue, souvent source d'une ruineuse concurrence pour les jeunes pays, et le régime de haute protection qui fait monter le goût de la vie et porte les industries du pays à s'endormir dans la nonchalance et la routine. Système idéal, en somme, quand il est bien appliqué et qui fait que les traités de commerce offrent de nombreux avantages que l'on a trop perdu de vue, surtout en ces dernières années.

Le principal avantage des traités de commerce est celui d'établir, pour une période déterminée, tout au moins de dix à douze ans, des droits nettement précis et qui ne peuvent se modifier. Calculés de manière à n'être jamais prohibitifs, ces droits favorisent un courant régulier d'échange entre les deux nations contractantes. Les commerçants de chacune de ces nations peuvent introduire chez eux les marchandises de l'autre, parce qu'ils savent que les prix qu'ils paient aujourd'hui seront les mêmes demain et qu'ils ne seront pas, par conséquent, exposés à des pertes toujours possibles sous un régime de tarifs instables, susceptibles d'être à chaque instant modifiés.

En d'autres termes, le système des traités commerciaux particuliers présente l'inappréciable avantage de garantir, pendant un temps déterminé, un régime commercial qui est connu d'avance, qui peut même se prolonger par le renouvellement des traités, qui favorise les importations et les exportations, parce que la stabilité des débouchés, dont il est l'élément, constitue l'une des conditions essentielles du fonctionnement fructueux de l'industrie et de son développement.

Un point important qu'il importe de ne point oublier lorsqu'il s'agit des traités commerciaux, c'est que ce sont pas des contrats d'un caractère unilatéral, mais bilatéraux, c'est-à-dire faits à l'avantage réciproque des deux parties contractantes. Chacune d'elles doit y trouver le moyen d'écouler plus facilement et en plus grande quantité les matières premières et les produits de fabrication dont elle peut disposer pour l'exportation. Vouloir vendre à un pays, sans rien ou très peu lui acheter en retour, c'est là l'erreur économique la plus insensée et la plus impardonnable qu'un gouvernement puisse commettre. Tout traité de commerce, pour avoir des chances de durée et de solidité, ne doit

pas être inspiré par un égoïsme étroit, mais être à base de confiance, de réciprocité et d'avantages mutuels. De ces traités, plus un pays en conclut plus s'étend le champ d'activité de ses échanges internationaux et plus il prospère et grandit.

LA PETITE BOURSE OU LE "CURB"

Côté de la Grande Bourse où ont lieu les transactions officielles et régulières des titres représentant les compagnies les plus importantes du pays, il y a ordinairement dans les principaux centres financiers un autre marché des valeurs mobilières appelé "La Petite Bourse" ou plus communément "Le Curb". Ce mot "Curb" par lequel on désigne la Petite Bourse, a une origine curieuse et pittoresque qu'il importe d'expliquer. Naguère, à quelques pas de la Bourse, dans Broad Street, à New-York, se tenait, dit Pierre Legrand dans une étude qu'il vient de publier sur Wall Street, c'est-à-dire sur la Bourse actuelle de New-York, en pleine rue, un marché officiel des valeurs non cotées au Stock Exchange. Comme il se tenait dans la rue, on l'appelait le "Curb Market" ou marché du trottoir.

Cependant, les affaires ainsi transigées en plein air se développaient peu à peu, et de telle manière qu'il fallut bientôt songer à leur donner une installation plus en rapport avec leur activité et l'on forma le New-York Curb Market Association qui commença en 1921 la construction sur la Trinity Place d'un bel immeuble qui abrite maintenant le Marché du Curb.

À Montréal, une association semblable se forma il y a quelques années. Installée d'abord, temporairement, au rez-de-chaussée d'un immeuble situé sur la rue de l'Hôpital, elle fut ensuite transférée dans un édifice voisin de celui de la Bourse et construit par l'Association elle-même. Cet édifice, quoique de proportion et de dimensions moins grandes que son aîné, est cependant d'une architecture imposante et il abrite lui aussi un marché qui fonctionne d'une manière normale et régulière et qui a pris une importance insoupçonnée même par ceux qui en furent les promoteurs et les organisateurs.

Ce marché du Curb a une organisation et des règlements à peu près semblables à ceux de la Grande Bourse, les appareils enregistreurs officiels des stocks qu'il s'agit de traiter y sont établis.

Les valeurs qui forment la liste de ce marché peuvent être des titres de compagnies importantes, voire même de

Les valeurs qui forment la liste de ce marché peuvent être des titres de compagnies importantes, voire même de premier ordre, qui pour une raison ou pour une autre, n'ont jamais fait de démarches à la Grande Bourse pour en demander l'admission. Telles sont, par exemple, au Curb de New-York, les actions de la Standard Oil Company, de la Chase Bank, de la National City Bank, la Guaranty Trust Co. etc. Au Curb de Montréal figurent de même les titres des grandes compagnies qui se nomment l'Imperial Tobacco, l'Imperial Oil, l'International Petroleum, etc. À côté de ces titres, il y en a d'autres qui s'y trouvent en attendant d'être admis à la Grande Bourse, comme la Beaubien Power, ou encore qui sont d'une valeur reconnue, bien que représentant de modestes entreprises et qui, par conséquent, sont intéressants pour la spéculation.

En somme, tout en étant quelque peu différent de la Grande Bourse, le marché du Curb est établi à son aise sur les mêmes bases et les mêmes principes fondamentaux. Il tend les mêmes services et présente les mêmes avantages.

COMMENT JUGER DE LA VALEUR D'UN TITRE

Rien n'est plus aisé que de conseiller aux épargnants d'utiliser leurs économies, les fonds dont ils disposent pour en faire de bons et solides placements. En général, il n'est personne qui ne soit convaincu de la nécessité de faire fructifier son capital de manière à lui faire rapporter des revenus aussi assurés et aussi élevés que possible.

Mais là où la difficulté commence et devient sérieuse, surtout pour ceux qui sont plus ou moins novices dans l'art du placement, c'est lorsqu'il s'agit de faire le discernement voulu, indispensable, entre les bons titres, les douteux ou les mauvais, entre les solides placements et ceux qui ne le sont pas. C'est ici que malheureusement tant d'épargnants commettent des erreurs regrettables, souvent irréparables, qui leur font perdre intérêt et principal du net pécule qu'ils ont péniblement amassé.

La première erreur à éviter, avouons-le, c'est, pour le petit épargnant, de souscrire à des entreprises nouvelles, qu'elles soient, parce qu'elles comportent trop de risques et d'incertitudes. Il lui faut choisir des titres représentant des compagnies bien connues, établies depuis plus ou moins longtemps, et ayant fait leurs preuves. C'est là une règle absolue dont quiconque ne dispose que de ressources modestes ne doit jamais se départir pour

aucune considération.

Cependant il ne suffit pas qu'une entreprise ait déjà une existence plus ou moins longue, qu'elle ait obtenu dans le passé de bons résultats pour que ses titres se recommandent d'eux-mêmes au choix d'un épargnant. Ce qui importe d'abord, et avant tout, c'est sa situation actuelle, ses chances d'avenir, ses perspectives de succès et de profits futurs.

Il convient de remarquer que la valeur intrinsèque ou marchande d'un titre n'est pas basée sur l'importance et l'actif fixe de la compagnie qui l'a émis, mais sur ses ressources liquides, les revenus qu'elle réalise et est susceptible de réaliser dans l'avenir, ou en d'autres termes, sur son pouvoir de gain présent et futur.

Qu'importe qu'une compagnie ait un actif se chiffrant par une centaine de millions de dollars si, par suite d'une mauvaise administration, de conditions économiques défavorables, ou d'autres circonstances quelconques, cet actif ne rapporte que peu ou point de profits.

Par exemple, la "Dominion Steel and Coal" est une entreprise d'un bien plus grand envergure que la "National Breweries", elle a un actif beaucoup plus considérable et cependant ses actions sont cotées à la Bourse à un prix bien plus bas, parce qu'elle fait moins de profits. Il en est de même de la grande compagnie d'acier américaine la "Bethlehem Steel" dont l'actif, se chiffrant par des centaines de millions de dollars, l'emporte de beaucoup sur celui de la "Coca Cola Co." par exemple, et dont les actions ont toutefois une valeur marchande bien moins élevée.

Pourquoi? Parce que, encore une fois, ce n'est pas le montant des capitaux engagés dans une entreprise, la valeur de son actif qui détermine celle de ses titres, mais bien les revenus, les profits que cet actif rapporte. De l'avis unanime de tous les experts en placements, de gain d'une entreprise est la mesure la plus sûre à adopter, le meilleur guide à suivre pour déterminer la valeur de son stock. Combien de fois le prix des actions égale-t-il celui des profits réalisés, voilà la première question qu'il faut se poser celui qui veut faire un bon placement. Il est évident que, toutes garanties et toutes sécurités supposées égales, un titre qui se vend seulement dix fois le montant de ce qu'il rapporte est à meilleur marché et comporte plus de chances de plus-value qu'un autre qui est coté à un prix égalant quinze fois son revenu.

Un autre point important à considérer est celui de ce que l'on appelle la "position financière liquide" de la compagnie, c'est-à-dire les fonds en caisse, les valeurs de placements négociables, les autres ressources principalement réalisables, les réserves et les surplus accumulés depuis des années, qui permettent à une compagnie de traverser plus aisément les périodes de dépression qui surviennent, de maintenir les dividendes même quand ils ne sont pas gagnés et d'être en position de tirer promptement avantage de toute reprise des affaires qui fait suite à un temps de crise.

Enfin, un autre facteur non moins essentiel est celui du rendement qu'un stock donne en se basant sur sa valeur marchande actuelle. Par exemple, cotées à 25 dollars les actions du Pacifique Canadien dont le taux de dividende est de \$1.25 par action représentent un rendement de 5 pour cent, rendement attrayant si l'on considère que non seulement le maintien de ce dividende est pratiquement assuré, mais qu'il y a de fortes possibilités qu'il soit rétabli au taux de \$2.50 aussitôt que les conditions des affaires seront meilleures.

Mais comment obtenir tous ces renseignements sur les diverses compagnies? En lisant et en étudiant attentivement les rapports qu'elles publient chaque année, les comptes rendus que plusieurs d'entre elles publient de temps à autre sur leurs revenus et en se tenant à l'affût de toutes les nouvelles concernant la marche et les progrès des diverses entreprises du pays. Si l'on ne peut se renseigner soi-même il faut recourir à des sources sûres d'informations, mais il importe souverainement de ne pas faire ses placements à l'aveugle, au petit bonheur, si l'on ne veut pas s'exposer à d'amères déceptions et à des pertes totales d'argent.

Notre page financière répond exactement à ce besoin, et ses lecteurs ne doivent jamais hésiter à demander à son service de renseignements gratuits de les éclairer aussi complètement que possible sur les affaires dont ils désirent acheter des actions ou des obligations.

Détacher le coupon spécial, écrire une lettre de quelques lignes, y joindre un timbre de 2 sous, c'est bien peu de travail, et ce petit effort peut faire le plus souvent, gagner beaucoup d'argent, ou éviter d'en perdre, à tout le moins.

BRULANTE QUESTION D'ACTUALITÉ A PROPOS DU TITRE

Dans les discussions qui ont lieu sur les conditions économiques, les hautes barrières tarifaires établies aujourd'hui,

presque par tous les pays, sont considérées comme la cause fondamentale de la dépression mondiale des affaires. Économistes, banquiers, manufacturiers s'accordent à reconnaître que le maintien des hauts tarifs de protection est le principal obstacle à une reprise d'activité et de tous côtés l'on en réclame l'abaissement immédiat.

Il est vrai que la question de la politique de protection ne saurait être traitée d'une manière purement abstraite et à un point de vue absolu, car les raisons économiques qui justifient l'imposition de droits sur les importations ou les exportations varient suivant les pays. Une nation essentiellement agricole peut avoir tels motifs qui inspirent sa politique douanière, tandis qu'un pays fortement industrialisé en aura d'autres. Cette politique différenciée selon qu'un pays est créancier ou débiteur de nations étrangères et elle ne sera pas du tout la même pour une contrée encore au premier stade de son développement industriel, qui doit protéger ses entreprises naissantes contre la concurrence étrangère, que celle d'une nation qui a atteint son plein essor industriel et économique.

Les nations agricoles, qui sont débitrices d'autres pays, considéreront les tarifs douaniers imposés soit sur les exportations, soit sur les importations, comme une source de revenus indispensables, tandis que les grandes nations industrielles n'envisagent les hautes barrières tarifaires que comme une mesure de protection contre la concurrence des produits étrangers. Si, depuis une décennie, presque tous les pays du monde n'ont cessé de haïsser leurs tarifs, c'est en vue de se protéger contre la concurrence étrangère.

Quoique fondamentalement solide, pourvu qu'elle soit appliquée dans des limites raisonnables, la politique de protection comporte cependant en elle-même les éléments de graves dangers qui se produisent inévitablement, surtout quand elle devient une course effrénée vers des tarifs toujours plus élevés.

Le premier effet inévitable des hautes barrières tarifaires est de diminuer les importations et de faire monter sur le marché domestique les prix à des niveaux supérieurs à ceux qui prévalent sur les marchés mondiaux.

Une autre conséquence invariable de cette politique est de réduire le chiffre des exportations, parce que, le commerce international étant essentiellement à base d'échange, il faut que l'on achète des autres pays pour que l'on puisse leur vendre à son tour. Il en résulte que le terrain gagné par les industries nationales sur le marché intérieur est perdu par elles sur les marchés étrangers et que la politique de protection produit souvent ainsi des résultats contraires au but visé, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays dont la prospérité dépend en grande partie de ses exportations.

Il y a aussi le danger que les pays étrangers, usant de représailles, élèvent à leur tour leurs barrières tarifaires et que cette course vers une protection toujours plus intense suscite des guerres économiques, source et point de départ souvent de guerres sanglantes et meurtrières.

Comme question de fait, jamais les barrières tarifaires entre les différents pays n'ont été aussi élevées qu'à l'heure actuelle et jamais, cependant, l'on ne vit une dépression économique aussi grave, aussi vaste, aussi générale, jamais l'on n'a compté dans le monde autant de millions de chômeurs ni entendu les échos de tant de misères et de souffrances.

Les hautes barrières tarifaires semblent avoir suscité tant de complications et tant de difficultés de toutes sortes, avoir mis tant d'entraves au commerce, entre les peuples, qu'il en paraît en grande partie paralysé.

Ceci tendrait à démontrer que ceux

qui prônent la haute protection envers et contre tout, sont des économistes à plus ou moins courtes vues, ne mesurant pas toutes les conséquences immédiates ou lointaines d'un tel système, en d'autres termes ne voyant que le bon côté de la médaille et n'en envisageant pas assez le revers.

NOUVELLES ET ON DIT

Une rumeur veut que la fermeté déployée récemment par les titres Imperial Oil et British American Oil serait attribuable à leur accumulation par une Maison de banque bien connue. On prétend même qu'elle aurait depuis quelques semaines acheté plus de 25,000 parts de British American Oil. Plusieurs entreprises détiennent déjà dans leur portefeuille des titres pétroliers et il n'y a rien d'étonnant qu'elles profitent de l'avisement de leurs cours pour en établir une moyenne.

Des statistiques publiées récemment démontrent que la cigarette devient de plus en plus populaire aux dépens du cigare, du tabac à fumer ou à priser. En 1930 l'on a fabriqué 5,086,893,000 cigarettes représentant une valeur de \$49,831,178 contre 4,996,612,000 cigarettes en 1929, soit une augmentation de \$600,000 en valeur comparativement à celle de l'année précédente.

Durant le premier trimestre de l'année courante, l'exportation de l'or a augmenté de 29.8 pour cent sur celle de 1930, et de 31 pour cent par comparaison avec celle de 1929. L'exportation de zinc accuse aussi une augmentation, mais il y a diminution dans les expéditions de cuivre et de plomb.

La nouvelle raffinerie de la British American Oil en voie de construction à Montréal Est, au coût de \$2,000,000, sera terminée avant le 1er septembre. Son rendement sera de 12,000 à 15,000 barils par jour. À Montréal, le volume des ventes de la compagnie est supérieur à celui de l'année dernière.

La Ville de Montréal demande des soumissions pour un emprunt de \$2,000,000 d'obligations-or 4 1/2 %, amortissables, datées du 1er juin 1931 et échéant le 1er juin 1971; ainsi que pour un emprunt de \$9,000,000 d'obligations-or 4 1/2 %, datées du 15 avril 1931 et échéant en série du 15 avril 1932 au 15 avril 1951. Les soumissions sont reçues jusqu'au 17 juin 1931.

East Kootenay Power Company Limited pour l'année financière terminée le 31 mars 1931, a subi qu'une légère diminution de 8 % dans ses profits bruts; et grâce à une économie de frais d'opérations les profits nets sont pratiquement les mêmes que ceux de l'année passée. Les profits bruts sont de \$541,811 et les profits nets de \$353,242.

Gatineau Power Company. Les profits nets pour les douze mois terminés le 31 mars, avant intérêt et réserve, sont de \$6,916,633; ceci se compare à \$5,635,987 pour les douze mois précédents.

Cape Breton Electric Company. La liquidation de la Compagnie est pratiquement terminée. L'actif a été vendu en bloc à S.-D. Sinclair, de New Glasgow, pour le prix de \$880,000. Après remboursement \$113,000 d'obligations 5 % de la Sydney and Glace Bay Railway Company, garanties par le "Cape Breton Electric" l'actif sera partagé entre les obligataires.

Steel of Canada. A une assemblée du bureau d'administration tenue le 10, le dividende trimestriel payable le premier août, a été déclaré sur les actions ordinaires et privilégiées. On rapporte que les profits de l'année courante à date sont plus considérables qu'on ne l'espérait.

Cite du Cap de la Madeleine

5% nov. 1943 à 1961

MUNICIPALITE de East Broughton

5% mai 1953-71

PRIX: 100 et l'intérêt

Prospectus sur demande

René T. Leclerc, incorporée

240 St-Jacques, Q. Montréal. (Maison fondée en 1901)

Coupon de Renseignements Gratuits

Nous serons heureux de vous donner toutes informations utiles sur les valeurs que vous nous indiquerez, de vous faire des suggestions pour les placements que vous voudrez sur toutes questions financières en général, de mutualité ou d'assurances.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'ALLIANCE NATIONALE

L'Alliance Nationale, Société d'Assurance mutuelle catholique de langue française, fut fondée en décembre 1892, selon la demande et les suggestions de Monsieur Fabre, Archevêque de Montréal. Son but fut toujours de favoriser, développer, recueillir la petite économie des Canadiens catholiques de langue française, de la faire sagement fructifier dans l'intérêt national de la race canadienne-française, et d'assurer à ses sociétaires, dans le cadre d'une charte soigneusement étudiée, provinciale d'abord, et fédérale depuis le 25 juillet 1917, selon les règles mathématiques et financières les plus rigoureuses, tous les avantages de l'assurance mutuelle, sous toutes ses formes.

Elle obtint, dès sa formation, l'adhésion des hommes les plus en vue du Canada français, et son développement ne se ralentit point depuis lors.

Elle compte aujourd'hui environ 40,000 sociétaires, et ses activités s'étendent non seulement à la province de Québec, mais au Canada tout entier et aux groupes canadiens-français de la Nouvelle Angleterre.

Au point de vue technique, elle est la Société d'assurance la plus perfectionnée du continent américain. Elle assure la vie des hommes, des femmes et des enfants, pour des sommes variant de \$100 à \$20,000. Elle a huit catégories différentes de certificats, comportant de multiples avantages: pouvoir d'emprunt, valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance, pension de vieillesse, bénéfice d'invalidité double indemnité en cas d'accident, indemnité en cas de maladie.

La situation financière de l'Alliance Nationale est exceptionnellement puissante, grâce à une gestion aussi habile que prudente et à des placements de tout premier ordre, dont l'intérêt moyen est de 6.18.

Au 31 décembre 1930 ses surplus de réserves, dans ses différentes caisses, s'élevaient à un total de \$3,970,161.79, dont ainsi à chaque certificat émis par elle, une garantie de 123.73%. Ses assurances en force se montent à \$31,350,619.23, son capital est de \$8,771,127.19 et son actif de \$10,646,618.77.

Son Président et Directeur général est Monsieur Charles Duquette, ancien maire de Montréal, président de la Chambre de Commerce de Montréal et de son District, et son exécutif est réputé être composé de personnes de personnalités marquantes du Canada-français, représentatives réellement de la valeur de notre race canadienne-française.

A cette même place, au cours des semaines qui vont suivre, nous exposerons aux lecteurs de la page financière, le mécanisme des certificats émis par l'Alliance Nationale, et nous illustrerons nos explications du plus grand nombre possible d'exemples pratiques.

MISE EN GARDE

Il semblerait que la belle saison, les beaux jours de l'été tentent plus que tout autre moment certains courtiers en titres, en mal de victimes, c'est-à-dire de clients.

Nous ne saurions trop mettre en garde les lecteurs de cette page financière contre les vendeurs de parts, d'actions, d'obligations minières ou d'entreprises inconnues qui font campagne en ce moment un peu partout dans notre province de Québec.

Nous ne voulons pas du tout condamner en bloc et par principe, les entreprises minières ou les affaires nouvelles. Bien loin de nous cette pensée. Mais nous voulons dire de ne nullement s'engager, de ne pas ajouter créance à ce qui est promis, ou simplement annoncé, sans s'être, au préalable, entouré de tous les renseignements possibles.

Ne rien échanger, ne rien acheter, ne rien signer sans avoir demandé avis à quelqu'un de responsable et de bien informé.

Notre Service de Renseignements Gratuits est à l'entière disposition de tous les lecteurs de ce journal pour leur fournir les renseignements, les précisions qu'ils pourront désirer.

D'autre part, cette question nous ayant été, par ailleurs, posée maintes fois, dans les demandes de renseignements déjà reçues, nous voulons donner notre opinion personnelle sur les parts de mines ou sur les titres d'une valeur inférieure à \$1.00.

De nombreux correspondants nous ont demandé ce que nous pensions d'actions

Soeurs de Miséricorde

de Toronto

Obligations 5 1/2%

1934-61

Ces obligations, garanties par première hypothèque sur un hôpital moderne portent de plus la garantie conjointe et sans réserve de la Maison-Mère de Montréal.

Prix selon l'échéance

1934-1940: 100.50 pour rapporter environ 5.35%

1941-1950: 100.75 pour rapporter environ 5.40%

1951-1961: 101.00 pour rapporter environ 5.45%

Prospectus sur demande

René T. Leclerc,

incorporée

240 St-Jacques, O. Montréal.

(Maison fondée en 1901.)

ou de parts quelconques qui leur étaient proposées à des prix variant de dix à quatre-vingt-dix sous. Nous avons toujours répondu, et nous le confirmons encore aujourd'hui, qu'à notre avis un titre quelconque mis sur le marché au prix de quelques sous ne peut-être qu'un projet de titre mais non pas un titre lui-même. Ceux qui en achètent savent à l'avance ce qu'ils font: ils risquent leur argent et risquent bien certainement de le perdre 99 fois sur 100.

Nous sommes catégoriques et nous disons à tous que si tentantes, si alléchantes soient les propositions qui leur sont ainsi faites, ils ne doivent pas y donner suite, quand il s'agit de valeurs de moins d'un dollar.

A tout le moins qu'ils se renseignent, nous sommes là, en ce qui nous concerne, pour leur fournir tous les détails et leur donner tous les avis qu'ils peuvent attendre de nous.

LE RÔLE DES BANQUES

Dans les différentes activités économiques des peuples il y a des organismes, des rouages essentiels, créés par la nécessité, mère de toutes les inventions, et dont le maintien et le bon fonctionnement sont absolument indispensables pour assurer la marche normale et régulière des affaires.

Sous ce rapport, rares sont les institutions qui jouent un rôle aussi important, aussi fructueux que les banques. Les banques ont pour fonction essentielle et fondamentale de favoriser, d'assurer la circulation et la distribution du crédit et deviennent, sont en réalité, de par leurs attributions, des agents de production, des créatrices d'épargne et de richesse. La banque a pour but d'utiliser et de faire fructifier les capitaux de ceux qui ne peuvent, ne savent ou ne veulent les employer eux-mêmes.

L'on peut trouver l'origine des banques modernes en remontant jusqu'au quatorzième siècle, alors que, par exemple, à Florence, en Italie, se pratiquait déjà le trafic de l'argent. La Banque de Venise fut la première banque importante établie en Europe et au point de vue de l'ancienneté, la Banque d'Angleterre occupe le quatrième rang. En Amérique, l'organisation de la première banque remonte à l'année 1782, alors que la "Bank of North America" fut établie à Philadelphie, tandis qu'au Canada la Banque de Montréal était créée le 23 juin 1817. Inutile de dire qu'avec le développement prodigieux que le commerce et l'industrie ont pris depuis lors, les activités des institutions bancaires se sont singulièrement étendues et multipliées à tel point que, nos jours, elles sont considérées avec raison comme les agents les plus actifs et les plus nécessaires de la circulation et de la création de la richesse.

Bien que basé partout sur les mêmes principes fondamentaux, le système des institutions bancaires varie cependant suivant les pays, leurs coutumes et leurs besoins. Tandis qu'aux États-Unis, en France, et dans plusieurs autres pays, existe le système des banques nationales ou privées, indépendantes les unes des autres, nous avons au Canada celui des banques à charte, incorporées en vertu d'une charte fédérale, placées sous la surveillance stricte et vigilante de l'État, comptant de nombreuses succursales qui étendent leurs ramifications dans toutes les parties du pays et qui assurent à leurs opérations une souplesse et une efficacité remarquables.

D'après la définition que nous avons donnée plus haut du rôle des banques qui est d'utiliser, en les faisant fructifier, les capitaux de ceux qui ne peuvent, ne savent ou ne veulent les employer, la première fonction des banques est donc de recevoir les dépôts de leurs clients, c'est-à-dire de canaliser, de grouper l'épargne, les capitaux du public, en un mot, de faire avec de petits ruisseaux des grandes rivières, d'accumuler des sommes considérables dont elles peuvent disposer à leur gré et suivant les besoins du moment.

Mais c'est ici précisément que les banques nous apparaissent comme les agents les plus actifs et les plus efficaces de l'épargne. Les capitaux constitués par les économies d'un chacun de nous, quel qu'en soit le montant, grand ou petit, ne demeurent pas inemployés et improductifs dans leurs boîtes mais par leur canal alimentent les activités économiques de la nation. Les banques jouent dans la vie matérielle des peuples le même rôle que le cœur joue dans l'organisme humain, c'est-à-dire celui de faire circuler le sang dans toutes les parties du corps jusqu'à ses extrémités. Le système de succursales des banques canadiennes leur permet précisément d'assurer la distribution prompte et rapide des capitaux dans toutes les parties du pays, d'opérer des déplacements de fonds d'une extrémité à l'autre.

Ces capitaux dont elles disposent, les banques les prêtent aux grandes compagnies comme aux petites entreprises pour étendre leurs activités, faciliter leurs opérations courantes, s'agrandir ou perfectionner leur outillage etc. et c'est ainsi qu'elles sont des agents, des créatrices de nouvelles richesses.

En outre elles escomptent les papiers de commerce, émettent des traites, des lettres de change, facilitent les transferts de fonds sans l'emploi de signes monétaires, par le simple usage de chèques dont l'emploi s'est si considérablement généralisé de nos jours et qui ont simplifié d'une manière si remarquable les opérations financières, tout quand il s'agit de transactions représentant des sommes très importantes se chiffrant par des milliers, voire même des millions de dollars.

Qui ne voit dès lors les services marquant, inappréciables, indispensables que les banques rendent aujourd'hui au pays, le rôle fondamental qu'elles jouent dans sa vie économique, la part qu'elles prennent dans les efforts continuellement accomplis pour promouvoir l'aisance, le bien-être et la prospérité du peuple canadien.

LE REMÈDE À CÔTÉ DE LA PLAIE

L'élévation des droits tarifaires imposés sur les importations des produits étrangers a eu pour effet d'induire nombre de compagnies américaines à venir établir des succursales au Canada.

Il y a quelques jours à peine ne prétendait-on pas que déjà une cinquantaine de ces établissements nouveaux avaient surgi sur le sol canadien, depuis les modifications apportées aux droits d'entrée sur les produits étrangers.

De cette floraison soudaine d'entreprises industrielles établies par les américains en notre pays l'on se vante en haut lieu ainsi que dans certains milieux, et le public, en général, est enclin à s'en réjouir.

Pour notre part, cependant, nous hésitons à participer à cet enthousiasme car nous voyons dans ce mouvement un réel, disons même un grave danger pour nos industries nationales et une cause d'aggravation de la crise plutôt qu'un remède bienfaisant. Quel est, en effet, l'une des causes principales de cette crise qui affecte le monde entier et qui n'a pas non plus épargné le Canada? De l'avis à peu près unanime des économistes, des financiers et de tous ceux qui ont analysé la situation, le monde souffre aujourd'hui d'une crise de surproduction qui s'est manifestée presque dans tous les domaines de l'activité humaine. Il y a trop d'usines et pas assez de marchés ou de débouchés et c'est ce qui fait qu'un grand nombre d'entre elles ne marchent qu'à une partie de leur capacité de rendement et que beaucoup sont même complètement fermées.

C'est un fait, par exemple, notoire, indéniable, qu'au Canada les usines ont une capacité de production supérieure aux besoins de la demande pour la consommation domestique et pour les marchés d'exportation.

Nos usines sont aujourd'hui assez vastes et suffisamment outillées pour produire plus de papier, plus d'acier, plus de locomotives et de wagons, plus de cotonnades, plus de soie, plus de machines et plus d'outils, plus de conserves alimentaires, plus de sucre raffiné etc. etc., qu'elles ne peuvent en vendre. C'est là un fait que tout le monde connaît et que chacun de nous est forcé d'admettre.

Nous n'avons en ce moment nul besoin de nouvelles usines, de fabriques plus grandes, mais ce qu'il nous faut ce sont des marchés plus étendus et des débouchés plus nombreux et plus importants. Or, la haute protection tarifaire atteint juste l'effet contraire: elle augmente le nombre de nos usines, nos moyens de production et restreint notre commerce extérieur, diminue nos marchés et nos débouchés. C'est le remède à côté de la plaie.

Mais, objectera-t-on, ces nouvelles industries vont procurer de l'ouvrage aux ouvriers canadiens. L'ère d'illusion! Comptez, en effet, des entreprises américaines établies au Canada, pourraient-elles donner de l'ouvrage à nos ouvriers, puisque les entreprises canadiennes, déjà en exploitation depuis nombre d'années ne peuvent leur en fournir suffisamment?

Se figure-t-on vraiment qu'il suffit d'ériger de nouvelles usines pour que l'activité industrielle renaisse comme par enchantement? Pour faire marcher les machineries, même les plus perfectionnées et les plus modernes qui y puissent être installées, il ne faut pas seulement l'énergie motrice qui les met en mouvement, mais aussi des commandes pour en alimenter et en maintenir l'activité.

Il fut un temps où tout le monde se félicitait de voir surgir des nouvelles fabriques de papier, d'apprendre que celles existant déjà doubleraient, tripleraient leur capacité de production, mais cette joie ne fut pas de longue durée et elle se changea en tristesse et en découragement le jour où l'on s'aperçut que l'on avait été trop loin et que la construction de tant d'usines n'avait abouti qu'à une concurrence ruineuse, à une guerre de prix qui fit bientôt s'évanouir et disparaître complètement tous les beaux profits d'abord réalisés.

Craignons que l'histoire se répète à l'avenir de l'industrie du papier ne se renouvelle pour d'autres industries si nous ne visons qu'à favoriser la construction de nouveaux établissements industriels sans chercher de nouveaux débouchés. Craignons surtout que ces entreprises américaines, disposant de capitaux abondants et fortes de l'appui d'une organisation puissante, ne suscitent à nos entreprises canadiennes une concurrence encore plus ardue et plus difficile à soutenir que celle à laquelle elles eurent à faire face dans le passé.

LES RICHESSES DE NOTRE PAYS
NOS RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le vingtième siècle est l'âge de l'électricité. La production de l'électricité a fait, en effet, depuis vingt-cinq ans des progrès remarquables et multiples. On fait aujourd'hui servir à mille et un usages cet élément jadis inconnu.

Or, une importante partie de l'énergie électrique, employée de nos jours, est fournie par l'utilisation de l'énergie de l'eau, — ou énergie hydraulique, — ou encore "houille blanche".

On sait, en effet, que l'eau est une source d'énergie que l'on peut utiliser chaque fois qu'il y a une différence de niveau entre deux plans d'eau: l'énergie qui peut être donnée par les chutes d'eau naturelles des montagnes et aussi par des chutes importantes obtenues volontairement par le barrage des rivières, constitue la "houille blanche".

Cette houille blanche est en elle-même une énergie mécanique, — mais, sauf dans de rares cas où elle peut être employée dans son état primitif, elle est presque toujours transformée sur place en énergie électrique.

Le Canada, si riche en ressources naturelles de toutes sortes, possède des forces hydrauliques remarquables, dont une grande partie sont situées précisé-

ment dans la zone qui manque de combustible. Rares sont les pays qui possèdent des nappes d'eau douce, des chutes hydrauliques comparables à celles du nôtre. Le premier et le plus important des cours d'eau canadiens est évidemment le Saint-Laurent, puis viennent le Saguenay, le St-Maurice, l'Otawa, la chute et les rapides admirables de la rivière Niagara, les nombreux cours d'eau de la Baie Géorgienne et du Lac Supérieur, la rivière Winnipeg, la rivière Nelson et une foule d'autres moins connues, mais également utilisables qui font que les ressources hydrauliques du Canada sont d'une richesse et d'une abondance incomparables.

Il est difficile d'exprimer exactement en chevaux-vapeur la valeur de ces ressources hydrauliques. D'après les renseignements les plus récents que l'on a pu obtenir, l'estimation globale, basée sur le rendement minimum, serait de 18,255,000 chevaux-vapeur, mais pendant six mois de l'année la production pourrait être portée à 32,076,000 chevaux-vapeur.

Depuis 1900, alors que le rendement des usines électriques du pays n'était que de 150,000 chevaux-vapeur le développement de l'industrie électrique a été rapide et constant au point qu'il ne fut pas même interrompu pendant les périodes de dépression.

Les usines électriques du Canada produisent aujourd'hui 17,962,915,000 kilowatt-heures d'électricité par année et cependant ce n'est là encore qu'un faible pourcentage de ce que l'on pourrait obtenir si toutes les ressources encore à l'état potentiel étaient mises en valeur et utilisées.

Le capital engagé dans l'industrie électrique s'élevait le 31 décembre dernier au montant de \$1,055,731,522, le plus considérable qui soit investi dans aucune industrie canadienne, si l'on en excepte les chemins de fer dont le montant global atteint \$3,163,350,558. Le revenu total annuel rapporté par ce capital se monte à \$132,883,446.

Les compagnies engagées dans l'industrie électrique comptent parmi les plus solides et les plus florissantes du pays et sont peut-être celles qui, par leur développement et leur progrès, contribuent le plus à sa prospérité générale. Les principales de ces compagnies ou entreprises sont la Montreal Light Heat and Power, la Shawinigan Water and Power, la Southern Canada Power, la Gatiueau Power contrôlée par l'International Paper and Power, la Power Corporation, la Quebec Power, la Hydro-Electric Commission contrôlée par le gouvernement de l'Ontario, la Winnipeg Electric, la British Columbia Power et nombre d'autres dont l'énumération serait trop longue. Ajoutons que bientôt la Beauharnois Power prendra aussi sa place, et l'une des premières, parmi les grandes compagnies électriques du Canada et qu'elle contribuera à accroître considérablement la production d'électricité en notre pays.

L'industrie hydro-électrique a été et est encore aujourd'hui le facteur le plus puissant du développement et des progrès industriels du Dominion. L'abondance de la houille blanche obtenue à des prix relativement bas a favorisé l'établissement et l'expansion d'une foule d'autres industries qui fournissent du travail à la main d'œuvre canadienne et rapportent en général de bons profits. Industries de la pulpe et du papier, industrie minière, industrie des meubles, de la soie, industries électro-chimiques et électro-métallurgiques, transports par voie ferrée, industries de production de toutes sortes d'appareils domestiques, etc., etc., doivent leurs progrès à l'énergie hydraulique transformée en électricité.

En somme on peut dire que le Canada doit à l'électricité la plus grande part de l'essor économique et industriel dont il a bénéficié et que les vastes ressources hydrauliques encore inutilisées qu'il possède lui garantissent sous ce rapport le plus brillant avenir.

LA BOURSE ET LES AFFAIRES

Le mouvement de dégonflement des cours qui a commencé à la Bourse au mois d'octobre 1929 et qui s'est continué depuis lors, avec des périodes intermittentes de reprise, s'est encore accentué pendant les deux derniers mois et nombre de titres sont tombés à des niveaux

NOUS RECOMMANDONS

comme placements de tout repos

Cité du Cap de la Madeleine
5% nov. 1943 à 1961

Municipalité de East Broughton
5% mai 1953 à 1971

Hôpital St-Luc de Montréal
5 1/2% 1er février 1941
(garanties par octrois)

Soeurs de Miséricorde de Toronto
5 1/2% mai 1936 à 1961
(garanties par Maison-Mère)

Tous renseignements sur demande

RENE T. LECLERC,
incorporée
240 St-Jacques, O. Montréal.
(Maison fondée en 1901)

plus bas que jamais.

Alarmés par cet effondrement presque sans précédent des stocks ordinaires, nombre de gens se figurent que la situation économique du pays est elle-même sur le point de s'écrouler, que nous marchons rapidement vers un désastre et une ruine irréversibles.

De tous côtés l'on entend que plaintes et lamentations sur les pertes que la Bourse a occasionnées, pertes réelles et nombreuses il est vrai, mais dont on a le grand tort d'exagérer l'importance, parce que beaucoup n'étaient que des pertes sur le papier, et surtout de se servir comme d'un argument pour prétendre que les conditions des affaires sont désespérées.

Sans doute, l'on peut affirmer que la Bourse est en général le baromètre des affaires. Quand les prix montent, que les entreprises du pays voient leurs profits augmenter et que la prospérité règne partout, il est tout naturel que les stocks relèvent à la Bourse ces conditions favorables, qu'ils enregistrent des plus-values importantes et que, lorsque l'activité industrielle et commerciale se ralentit, que les revenus, les dividendes et les rendements diminuent, ce soit le contraire qui se produise.

Cependant cette règle générale peut avoir et a, en réalité, comme toutes les autres, de fréquentes exceptions. La Bourse n'est pas toujours le reflet exact, l'image fidèle des conditions des affaires, parce que d'autres facteurs exercent parfois sur elle, sur ses cours, une influence puissante, irrésistible, qui en modifie la physionomie et peut d'un jour à l'autre en changer l'allure et l'orientation.

Parmi ces facteurs nous en mentionnerons deux qui jouent souvent un rôle important dans les transactions du marché et dont spéculateurs et épargnants doivent nécessairement tenir compte pour porter sur la Bourse un jugement éclairé et sûr. C'est d'abord la position technique d'un stock ou celle du marché en général et le sentiment psychologique du public.

On appelle position technique celle qu'un stock ou une catégorie de stock occupe à la Bourse, indépendamment de sa valeur intrinsèque, de ses profits, etc., et qui peut résulter de la quantité d'actions en flotté, c'est-à-dire offertes sur le marché et du nombre, ainsi que de la plus ou moins grande solidité des comptes sur marge des clients.

Par exemple, il est évident que lorsqu'une grande quantité d'actions sont jetées sur le marché pour une raison ou pour une autre, cette pression de ventes ne peut manquer d'avoir sur les cours une influence déprimante.

Il en est de même quand les spéculateurs ne pouvant plus répondre à des appels répétés de marges, sont forcés de liquider ou d'abandonner leurs stocks. Cette liquidation précipitée entraîne irrésistiblement d'autres ventes forcées et comme un château branlant, la Bourse s'écroule alors lamentablement. Toutes les paniques désastreuses dont elle est le théâtre, toutes les fortes réactions, la plupart du temps injustifiées, qu'elles subit n'ont pas d'autres causes que la liquidation forcée et précipitée des comptes sur marge trop faibles que des clients imprudents ne peuvent plus maintenir.

Un autre facteur important qui joue surtout en ce moment un rôle prédominant et, il faut bien le dire, très néfaste, c'est le sentiment psychologique du public, sentiment qui ne connaît aucun juste milieu, va d'un extrême à l'autre, passe d'un optimisme irraisonné, exagéré, au plus noir pessimisme et qui fait que les gens sont devenus absolument incapables de juger sainement de la situation et de se rendre compte des réelles tendances des affaires.

Quand en 1929 les stocks montaient et montaient toujours, rien ne pouvait freiner l'enthousiasme irréflectible du public. Ni le taux de l'argent porté à plus de 20 p.c., ni la hauteur vertigineuse à laquelle les stocks avaient atteint, ni les comptes sur marge qui se chiffraient pour un seul titre par des millions de dollars, ni les avertissements donnés par des observateurs attentifs ne purent les retenir dans cette course effrénée vers une spéculation qui devait fatalement le conduire à sa perte. Au commencement d'octobre de cette année-là l'optimisme était à son comble, les gens jonglaient encore avec les beaux profits qu'ils avaient faits ou qu'ils espéraient faire à la Bourse et cependant déjà depuis le mois d'août, les éléments de réaction et de ajustement d'une situation qui ne pouvait durer toujours étaient à l'œuvre, mais le public aveuglé ne s'en rendait pas compte.

Aujourd'hui c'est tout le contraire qui a lieu. Un pessimisme persistant, irrédicible a remplacé l'optimisme irréflectible de jadis et du haut en bas de l'échelle, la grande majorité du public désespère de la situation juste au moment cependant où des facteurs nombreux tendent déjà à l'améliorer et à ramener une prospérité qui ne se fera pas longtemps attendre. La Bourse qui regarde toujours vers l'avenir et ne se soucie pas du passé devrait commencer à escompter cette reprise des affaires, mais le sentiment psychologique du public exerce une influence déprimante qui en paralyse pour le moment tout essor et toute reprise, preuve évidente que la Bourse n'est pas toujours le fidèle miroir des tendances des affaires. Au contraire, l'on constate actuellement un contraste évident entre l'orientation de la Bourse et les tendances des affaires.

Belgo Canadian. Les porteurs d'actions privilégiées ont tenu le 11 juin une assemblée de protestation contre le plan de réorganisation de la Canada Power & Paper.

Les Prêts aux Courtiers à New-York sont maintenant de \$1,490,000,000 après avoir subi une nouvelle baisse de \$45,000,000.

UN APPEL ENTENDU

Les cultivateurs répondent en grand nombre au questionnaire agricole. — Entrevues avec le sous-ministre et le statisticien. — Chiffre à atteindre

"Cinquant-sept-mille cultivateurs ont répondu à notre questionnaire, à date du 15 juillet", déclarait ce matin M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture. On sait qu'il n'y a pas deux mois le bureau des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture de Québec faisait distribuer à travers toute la Province, par l'intermédiaire des institutrices, des dizaines de milliers de questionnaires en vue de recueillir des chiffres et de compiler ensuite des statistiques sur les étendues en culture et les animaux de la ferme. De pressants appels furent adressés aux cultivateurs, par toute la presse, pour les inviter à répondre à ce questionnaire, et ce ne fut pas en vain.

"En effet", nous dit M. Grenier, "nous ne pouvons que féliciter la classe agricole d'avoir si bien compris l'importance de ce questionnaire, et partant des statistiques qu'il nous permet d'établir. Ce résultat double celui de l'an dernier. Nous en devons une bonne part aux journaux et revues qui ont bien voulu se faire nos intermédiaires en publiant les notes que nous leur fournissions à ce sujet, et nous leur en remercions".

De son côté, M. J.-Théo. Lamontagne, qui a la direction du bureau des Statistiques Agricoles nous communiquait ce qui suit: "Nous avons raison d'être satisfaits de l'empressement des cultivateurs à répondre à notre questionnaire dans les délais fixés. D'une manière générale, les réponses sont nettement données ce qui facilite la compilation. Nous avons reçu à date un total de 57,000 questionnaires dûment remplis, alors que nous en recevions 31,200 en 1930 et 8,700 en 1929. L'amélioration est donc considérable. Mais il reste encore des cultivateurs qui ont notre formule entre les mains et ne se sont pas encore souciés de nous la retourner avec les détails voulus. Si ces retardataires, qui ont peut-être mis la chose en oubli, voulaient faire un tout petit effort et nous expédier leur réponse par un prochain courrier, je suis convaincu que nous porterions le total tantôt mentionné à 60,000 au moins. Il se peut aussi que des institutrices, qui avaient charge de réunir les réponses et de nous les faire parvenir, aient encore ces documents devant elles. Nous les prions, par l'intermédiaire de la presse, de bien vouloir se hâter de nous transmettre ces réponses, afin de nous permettre de commencer tout prochainement le long travail de la compilation des chiffres donnés. Les cultivateurs qui ont rempli le questionnaire ont fait preuve d'un bel esprit de coopération avec le ministère de l'Agriculture en cette circonstance, et il est à espérer que l'an prochain cent mille au moins répondront à notre questionnaire et nous aideront à calculer avec le plus de précision possible la richesse agricole de la province de Québec".

Ce que nous regardons comme le repos et le bonheur n'est ni le bonheur ni le repos, lorsque pour y arriver nous sacrifions quelque chose du devoir.

Dans notre Empire du Nord

La culture des légumes; Le marché

De partout dans la province de Québec, même des centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, on entend des personnes bien intentionnées peut-être, dire que les terres de notre Empire du Nord sont peut-être bonnes, mais qu'elles ne poussent rien, que c'est un pays où il gèle chaque semaine, qu'il est impossible d'y récolter des légumes, par exemple, etc., etc.

D'autres ajoutent que quand bien même il y aurait moyen de récolter en Abitibi québécois ou ontarien, il n'y aurait pas de marché pour écouler les produits car c'est trop loin des grands centres.

Tout cela peut être vrai... pour ceux qui ont fait la coupe des épinettes abitibiennes l'hiver, mais qui n'ont jamais fait de culture, aussi pour ceux qui après s'être fait "plumer" dans un chantier l'hiver pour avoir contracté à un prix trop bas, ont passé ensuite le temps des semaines à la flottaison des "billets", sur les rivières abitibiennes, pour ensuite commencer l'ensemencement de leur terre après s'être reposés quelques jours.

Pour ceux-là, c'est vrai que l'Abitibi n'est pas un bon pays, qu'ils ne peuvent y récolter quoi que ce soit à part du foin de mil et de trèfle, c'est également vrai que le marché est toujours mauvais... car ils sont toujours obligés de payer à gros prix ce qu'ils achètent.

Pour d'autres, comme par exemple, M. Léonidas Boisvert, de La Sarre, le sol abitibien est bon parce que depuis treize ans il n'a jamais manqué une récolte de légumes, que les patates qu'il sème poussent toujours très bien.

Pour M. Cyr, de Saint-Mathieu, paroisse située à huit milles d'Amos, et où l'on peut acheter de bonnes terres près de la chapelle pour des prix variant de \$300 à \$1,000, ce pays est bon et cela parce que sur ses 10 ou 11 arpents de culture il récolte en moyenne pour \$2,000 annuellement.

Quant au marché, chaque semaine, en Abitibi, on importe un char de viande, d'œufs, de beurre et de fromage, chaque semaine également on importe un ou deux chars de légumes: toutes denrées qui peuvent facilement être produites en Abitibi.

Et, dès que la crise financière sera passée, qu'il y aura une reprise dans le travail des mines du pays abitibien, c'est par centaines de chars, annuellement qu'il faudra importer les provisions pour nourrir cette population, si la production agricole n'est pas poussée de façon plus intensive dans cette région de bonnes terres fortes.

Le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, donne gratuitement des renseignements sur ces terres, il facilite aussi le voyage de ceux qui veulent les visiter.

POUR VOS VACANCES

Aimeriez-vous à recevoir une cinquantaine de divers morceaux de musique (chant, piano, violon, etc.) contenus dans 12 différents numéros du "Passe Temps"? Si oui, envoyez 50c à l'adresse suivante:

Le Passe-Temps, 20 rue Craig Est. Montréal.

LA LECON DU PASSE

Par Alphonse DESILETS

Les leçons du passé! Ces mots reviennent souvent dans les discours patriotiques, les ouvrages historiques et dans les oeuvres de nos poètes canadiens-français. Ce ne sont pas là de vains mots. Ils ont un sens pratique, une signification profonde; mais qui d'entre nous prend le temps d'y réfléchir?

La fête nationale annuelle ramène cette pensée à son actualité constante le 24 juin. Les orateurs et les écrivains qui nous demandent de nous rappeler les leçons du passé ont pris la peine d'étudier notre histoire et de communier au souvenir de nos aïeux. Ils les ont revus à l'oeuvre dans leurs travaux civilisateurs en Nouvelle-France. La croix, l'épée et la charrue ont accompli sur cette terre d'Amérique, depuis quatre siècles, des merveilles de transformation dans les âmes et les coeurs, les indigènes, dans l'épanouissement d'une nation qui grandit et dans le développement économique des richesses naturelles d'un pays qui prospère très vite.

Quel a été le secret de tous ces progrès, conformes aux lois de l'évolution des peuples?... Pour établir ici une race forte, vigoureuse et viable, il a fallu des vertus morales et sociales de premier ordre. Et il a été nécessaire que ces vertus soient garanties par des traditions solidement ancrées dans le peuple et constamment défendues. Aussi bien savons-nous que nos pères étaient avant tout des croyants, des âmes de missionnaires, des artisans habiles et de courageux colons, des laboureurs infatigables, des administrateurs économes. Leur droiture de caractère et leur sincère attachement au devoir accepté, leur loyauté au Roi et leur docilité aux autorités religieuses du pays, leur sens de la charité sociale, leur gaieté de coeur, leur amour familial, tout cela fut pour eux une force dans la lutte contre la dureté des temps, du climat et du sol, contre les ennemis du dedans et du dehors.

Nos ancêtres étaient, par-dessus tout, animés d'un idéal élevé: agrandir le domaine de la patrie et renforcer son prestige devant le reste du monde civilisé. Cet idéal s'est fatalement concentré depuis que le drapeau de France a fait place au drapeau britannique. Mais le patriotisme d'aujourd'hui n'en devrait être que plus intense. C'est pourquoi les héros de 1759, ceux de 1812 et de 1837, comme les grands Canadiens de 1841 et 1867 ont mérité les mêmes lauriers glorieux que ceux de la domination française. C'est aussi pourquoi nous entourons d'un culte égal les Jacques Cartier, les Samuel de Champlain, les Louis Hébert, les Mgr de Laval, les Marie de l'Incarnation, les Bréboeuf, les Lallement, les Garnier, les Frontenac et les Dollard, les Jean Talon et les Montcalm, aussi bien que les Salaberry, les Papineau, les Georges-Etienne Cartier, les Lafontaine, les Plessis, les Laurier, et tant d'autres.

Intégrés dans leur vie, libres de tout intérêt personnel et de tout calcul mesquin, ces grands héros de notre histoire ont mérité d'être rappelés aux générations nouvelles. Ils sont un témoignage et un exemple. Et nos temps ont le devoir de les connaître et de les reproduire. C'est la raison d'être de nos fêtes nationales. Les pères de famille doivent les citer à leurs enfants. Ils doivent provoquer chez la jeunesse qui monte l'admiration due à nos grands aïeux. Ils doivent aider à l'éclosion des talents et des enthousiasmes favorables aux épanouissements des grands cerveaux et des grands coeurs.

C'est aussi un devoir du moment pour nous que de ressusciter nos meilleures traditions du passé: simplicité de la vie, attachement à la terre natale, défense de la croyance religieuse et de la langue maternelle, protection de nos libertés constitutionnelles, pratique de l'économie et amour du travail. Nous avons une vocation de race, un prestige national à garder au Canada. Nous ne saurons accomplir nos destinées que si nous marchons dans les voies ouvertes par nos valeureux et indomptables ascendants. Souhaitons de leur mieux ressembler.

L'âge de la beauté

Un grand peintre espagnol, Zolaogo est d'opinion que la beauté d'une femme s'améliore avec les années. Ce n'est pas la croyance commune, car l'on assimile ordinairement ce don avec les yeux brillants, les cheveux d'or et de soie, le teint de rose et de lys de la vingtième année; et les femmes partagent ces vues car elles s'attachent à garder par tous les artifices, les apparences de la jeunesse.

En réalité, l'âge où une femme est la plus attrayante dépend d'elle-même de la nature, de ses pensées et de ses sentiments, qu'elle que soit la régularité de ses traits. L'égoïsme peut les durcir, la cruauté amincir ses lèvres, l'envie, la mauvaise humeur, l'étroitesse d'esprit mettre leur sceau sur sa physionomie; mais si sa vie est remplie d'amour, de bonté, de charité de dévouement, son âme transparente à travers son visage. C'est la

beauté que possédait nos mères et celle que l'on retrouve chez les femmes qui ont vécu dans les cloîtres.

C'est sans doute de cette beauté dont parle le peintre espagnol et qui se prolonge jusque dans la vieillesse, lorsque la sérénité remplace les inquiétudes des heures plus tourmentées.

Le tricentenaire de la Fourchette

On a fêté en Angleterre le 350e anniversaire de la naissance de Tom Coryate, d'Odombe (Somerset), introducteur de la fourchette en Angleterre.

Tom, fils du pasteur de sa ville natale, fit des études à Oxford, et devint par la suite bouffon de la cour.

Son ambition était de voyager. Il la réalisa et parcourut, généralement à pied, l'Europe et une partie de l'Asie.

Il raconte qu'en descendant en Italie, il constata que les Italiens usaient, après avoir découpé leurs aliments avec un couteau, d'une petite fourche à l'aide de laquelle ils les portaient à la bouche, sans les toucher avec les mains. C'est, disait-il, une coutume particulière de l'Italie.

Tom se trompait sans doute, car en d'autres pays, la fourchette était connue avant 1580, mais elle n'y était peut-être pas encore très populaire.

Le Christ au salon

Oh! comme elle est belle la coutume de suspendre, entre les portraits des ancêtres, le Christ aimé, Lui le plus grand ancêtre, de qui nous tenons notre vie divine. Il se plaît au milieu des fils qu'il bénit et protège.

Le salon, la grande chambre, comme on dit quelquefois encore dans nos campagnes canadiennes, c'est le lieu où l'on s'assemble, aux heures solennelles de la vie familiale, c'est la pièce réservée, hospitalière, où l'amitié fait accueil. N'est-ce pas que le Christ, sur qui se fondent un foyer, doit être convié à ces réunions qui groupent autour des vieux parents les enfants dispersés? Oh hier, l'ami qui fut fidèle jusqu'à l'immolation, ne doit-il pas assister aux fêtes joyeuses de l'aimable charité? Vraiment, il manquera quelqu'un à vos soirées intimes si le Christ n'y préside du haut de la Croix suspendue aux murs de la grande chambre ou du salon.

L'ABBE CAMILLE ROY.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakélite 1.00

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

P.-O. PAQUETTE

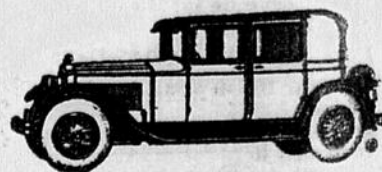
Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié
SAINT-JUSTIN

TAXI



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit
Nap. S. de Carufel & Fils,
Tél. 29, Pont Maskinonge.

L'ABBE EMILE CLEMENT DIT SA PREMIERE MESSE A SAINT-JUSTIN

La population de la paroisse de St-Justin s'est réunie dans l'église, parée pour la circonstance de ses ornements de fête pour assister au spectacle si touchant d'une première messe. Un des enfants de la paroisse, M. l'abbé Emile Clément ordonné prêtre dans la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières, par Sa Grandeur Mgr Comtois, montait à l'autel pour la première fois.

Aux accords d'une marche triomphale jouée avec âme par notre habile organiste, Mme Adéodat Lafrenière, le nouvel ordonné gravit les degrés de l'autel accompagné comme diacre de l'abbé Rosemont Masson, et comme sous-diacre de l'abbé Hermann Plante, eccl. et du Rév. Père Lajoie C.J. comme prêtre assistant, tous trois enfants de la paroisse.

Au début de la messe le chant Veni Creator entonné par le nouveau prêtre fut très bien rendu par la Chorale des hommes et des filles dirigée par M. le notaire J.-E. Langlois. Au cours de la messe les chants de circonstance éveillèrent dans les âmes des assistants des sentiments de reconnaissance envers le Seigneur pour sa délicate bonté à l'égard de l'un des nôtres.

Le Te Deum chanté à la fin de la messe résuma bien les actions de grâces de tous les paroissiens.

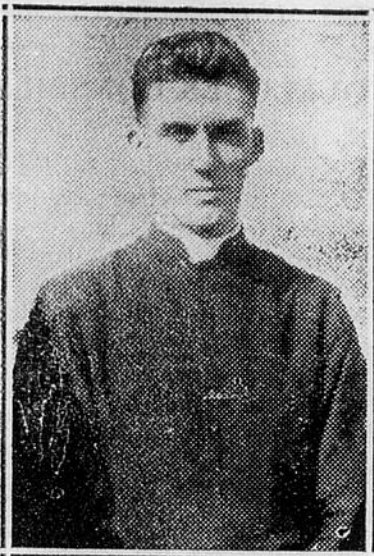
Notre curé M. l'abbé Emile Cloutier, félicita d'abord le nouveau prêtre et lui exprime en termes choisis et délicats les vœux qu'il a formulés en ce jour. M. le Curé félicite également toute la paroisse pour être venue en si grand nombre assister au Sacrifice d'une première messe. Il fit remarquer que depuis quatre ans qu'il exerce son ministère à St-Justin, quatre enfants de la paroisse ont été élevés à la prêtrise.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Ovil Gagnon enfant de la paroisse. Le prédicateur nous montre dans son instruction, la grandeur du sacerdoce, la sublimité de cette mission, les lourdes responsabilités qu'elle assume et aussi le bonheur de l'âme qui a répondu généreusement à l'appel divin.

La messe fut servie par les deux frères du célébrant.

Après la cérémonie religieuse l'abbé Emile Clément donna sa bénédiction à toute la paroisse réunie et aux parents particulièrement.

Un banquet fut servi chez M. Irénée Clément, père de l'abbé Clément. Y prirent part: M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse. Le Père Lajoie, C.J. de Montréal l'abbé Ovil Gagnon, l'abbé Rosemont Masson, l'abbé Jean Baptiste Levasseur, vicaire de la paroisse, Le Père Diomède Gravel, O.F.M. M. l'abbé Donat Grimaud, de l'évêché des Trois-Rivières, l'abbé Omer Gaboury, de Maskinongé, Hermann Plante, eccl. de St-Justin, Rve. Soeur Marie Emile (Lucie Clément) de Trois-Rivières, Soeur Marie S. Jean François (Marie-Rose), de St-Stanislas toutes deux sœurs de l'abbé Clément, M. et Mme Irénée Clément, M. et Mme Jules Clément M. et Mme Albert Clément, M. et Mme W.-H. Gagné, M. et Mme Joseph Toupin, M. et Mme A. Alarie, M. et Mme Adéodat Clément, M. et Mme Rosario Clément, de St-Justin, Mlle Anna



et Cécile Clément, Jeannette et Yvette Clément, MM. Maurice et Victor Clément, Denis et David Clément, Arnel Clément de St-Justin, M. et Mme Arthur Gaboury, M. et Mme Joseph Déglise, M. et Mme Théophile Gaboury de Montréal, M. et Mme Noé Gaboury, M. et Mme Zénon Lamarche, M. et Mme Raoul Thifault, de St-Lin, M. et Mme Georges Barrette de St-Barthélemi, M. et Mme Omer Clément, Madame Joseph Paquin, des Trois-Rivières, Mlle Alice, Rachel et Simone Alarie, Florette, Rita et Jeanne d'Arc Toupin, Gratia et Irène Gagné, Emilienne Clément, de St-Justin, Rachel, Rita et Lucie Gaboury, Jeanne Lamarche de St-Lin, Yvonne Gaboury, Fernande, Simonne et Pauline Déglise de Montréal, Rachel et Madeleine Barrette de St-Barthélemi, Juliette Clément des Trois-Rivières, MM. Raymond et Léonard Toupin, Ubald Alarie de St-Justin, Napoléon Clément des Trois-Rivières, Marcel Duchesnay, Jean-Paul Déglise de Montréal, Gérard Paquin des Trois-Rivières, Georges Étienne Barrette, de St-Barthélemi, René Lamarche de St-Lin, Rolland Fortier, de Beauce, Armand Clément et Clément Clément, des Trois-Rivières.

Le repas servi le nouvel élu en des termes touchants exprime son immense bonheur. Il remercie Dieu qui lui permit de réaliser son vœux longtemps désiré, remercie M. le curé de sa bienveillante attention, MM. les abbés de leur présence. Il adresse un merci chaleureux à son père et sa mère, et enfin il ajoute un merci reconnaissant à ceux qui lui ont offert de riches et magnifiques cadeaux.

Aux funérailles de Mme J.-P.-L. Bastien à St-Justin

Ces jours derniers, à St-Justin, à l'âge de 51 ans et 11 jours, est décédée Mme J.-P.-L. Bastien, née Léosa Lafrenière. La défunte était tertiaire. Les membres du tiers-ordre, de Saint-François préféraient le cortège avec leur bannière, portée par M. et Mme Victor Bellemare, M. et Mme Louis Alarie et Madame Donat Clément, Madame Charles Francoeur. Elle laisse dans le deuil, son époux, M. J.-P.-L. Bastien, son fils, M. Réal Bastien, ses filles: Rachel, Gisèle, Réjeanne Bastien, son père et sa mère, M. et Mme Hormisdas Lafrenière, de Maskinongé; ses frères: Rév. Frère Edmond, de la Congrégation des Frères St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, l'abbé L.-J. Lafrenière, professeur au séminaire de Rigaud, M. Wilfrid Lafrenière, de St-Alexis des Monts et Roméo Lafrenière, de Maskinongé; ses sœurs, Mme Antoine Gravel, de Montréal, Mme Simon Vertefeuille, de Montmartre, Sask.; ses beaux-frères: M. Antoine Gravel, de Montréal, M. Simon Vertefeuille, MM.

Adéodat et Théophile Bastien, de St-Justin, M. Philorum Livernoche, de St-Cuthbert, M. Léon Livernoche, de St-Barthélemi, M. Agapit Cloutier, de Montréal; ses belles-sœurs: Mme Wilfrid Lafrenière, de St-Alexis, Mme Roméo Lafrenière, de Maskinongé, Mme Agapit Cloutier, de Montréal, Mme Philorum Livernoche, de Saint-Cuthbert, Mme Léon Livernoche, de St-Barthélemi, Mme Théophile Bastien, de St-Justin; ses neveux: M. Médard Cholette, Charlemagne et Roland Gravel, de Montréal, MM. Jean et Alphonse Livernoche, MM. Adrien, Victor et Maurice Bastien, de St-Justin, M. Guy Lafrenière, de Maskinongé; ses nièces, Mme Médard Cholette, de Montréal, Mme Herménégilde Cloutier, de Montréal, Mlle Yvette, Emma et Lucie Livernoche, Mlle Yvonne, Anne-Marie et Irène Cloutier, Mlle Thérèse Bastien, Mlle Rolande et Yvette Lafrenière, de Maskinongé; tous assistaient aux funérailles.

La levée du corps fut faite par M. Emile Cloutier, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, professeur au Séminaire des Trois-Rivières; Diacre, Rév. Père Diomède Gravel, Sous-diacre: l'abbé Louis Lafrenière, professeur au Séminaire de Rigaud, frère de la défunte, M. l'abbé Rosemont Masson disait la messe à l'autel latéral. Assistants au choeur: MM. les abbés A. Desjarlais, Emile Clément, Hermann Plante et Rév. Ed. Lafrenière, de St-Hyacinthe, frère de la défunte.

La chorale, sous la direction du notaire J.-E. Langlois, a exécuté la messe de l'abbé Panneton; Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Théophile Bastien, cousin, Antonio Caron, cousin, Jos Lafrenière oncle, Jos Lemire, cousin, Antoine Gravel, beau-frère, F.-X. Gravel. La quête fut faite par M. et Mme Donat Clément et M. et Mme Victor Bellemare.

On remarquait dans l'assistance: M. Jos Caron, de St-Grégoire, oncle de la défunte, Dr L.-T. Caron, de Maskinongé, Dr Eug. Landry, St-Barthélemi, L.-J. Thidell, M.P. de Louiseville, M. P.-P. de Louiseville; Olympe Gingras, de St-Charles; Paul Gingras, Mlle Marie-Anne et Cécile Gingras, J. Grandchamp, St-Gabriel, Mlle Armstrong, de St-Gabriel, Mlle Lafrenière, St-Damien; Mlle Thidell, de Louiseville, Mlle Bellemare, Louiseville; M. J.-L. Désautiers, Louiseville; M. et Mme Noé Vassan, Louiseville; M. et Mme Orphir Paquin, St-Tite; M. et Mme Emile Lesfèvre, Trois-Rivières; M. et Mme Jos Bouchard, Louiseville; La famille Jos Giguère, Louiseville; Mlle Raymond Tellier, de Berthier; M. et Mme Florentin Bergeron, de Louiseville; Mme Jos Bastien, de Montréal; Théodore Paul, de Louiseville; Edouard Bernier, de Montréal; Mme Eugène Roch, de St-Eli-sabeth; Jules Lemire, de Montréal; Pierre Dalcourt, Maskinongé, M. et Mme Remillard, Jos-Moise Paquin, Moïse Coutu, Jos Béland fils Théo, Ernest Vassan, Emmanuel Déziel, Jos Lebrun, Maurice Gaboury, Mme Antonin Bastien, Mme Maxime Vassan, Rosario Lafrenière, Mlle Caroline Lafrenière, Omer Carle, Mlle Carle, M. et Mme F.-X. Gravel, Mlle Ursule Gravel, Alcide Grenier, Eugène Grenier, J.-Bte Grenier, Arthur Lemire, Jos-Ls. Paquin, M. et Mme Florence et Juliette Vincent, M. et Mme Antonio Caron, M. et Mme Honoré Lafrenière, M. et Mme Nestor Livernoche, M. et Mme Augustin Giguère, M. et Mme Flavien Remillard, M. et Mme Edmond Casabon, Louis Bergeron, M. et Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Maxime St-Louis, M. et Mme Arthur Bastien, Mme Charles Marchand, Ozanie Caron, ces derniers, tous de Maskinongé; Mme Jos Chagnon, Montréal; Mme Magloire Dumontier, Montréal; Mlle Rose Bastien, St-Justin, Théophile Lemire, Adéodat Carufel, Mlle Florence Carufel, Mme Louis Carufel, Lévis Carufel, M. et Mme Jos Masson, M. et Mme Louis Alarie, M. et Mme Auguste Alarie, M. et Mme Edouard Vallerand, M. et Mme Lucien Bourque, M. et Mme Pierre Bussières, Mme Chs Francoeur, M. et Mme Jos Toupin, la famille Edmond Lajoie, la famille Adam Francoeur, Dauphinais, M. et Mme Napoléon Gaboury, Onésime Mongrain, M. et Mme Irénée Clément, M. et Mme Jos Laurent, M. et Mme J.-L. Paquin, maire de St-Justin, M. et Mme Ferdinand Vermette, M. et Mme Romulus Lafrenière, M. et Mme Philias Lafrenière, M. et Mme Joseph Dauphinais, Mlle Alsée Paquin, M. et Mme Oscar Paquette, Mlle Chapdelaine, M. et Mme W.-H. Gagné, M. et Mme Jos Plante, M. et Mme Simon Paquin, M. et Mme Louis Masson, M. et Mme Jos Bussières, M. et Mme Angelbert Gravel, Mme Anselme Marchand et autres, tous de St-Justin.

Offrandes de messes. — M. l'abbé L.-J. Lafrenière, Rigaud; Rév. Edmond Lafrenière, St-Hyacinthe; M. l'abbé Mongrain, ptre-curé, Almaville; Rév. P. D. Gravel, Ottawa; M. l'abbé Rosemont Masson, Trois-Rivières; Rév. Père Tremblay, St-Hyacinthe; M. et Mme J.-O. Paquin, St-Tite; M. et Mme Antoine Gravel, Montréal; M. et Mme Wilfrid Lafrenière, St-Alexis; M. et Mme Hormisdas Lafrenière, Maskinongé; M. et Mme Philorum Livernoche, St-Cuthbert; M. et Mme Léon Livernoche, St-Barthélemi; M. et Mme Adéodat Bastien, M. et Mme Théophile Bastien, St-Justin; M. et Mme Agapit Cloutier, Montréal; M. l'abbé Donat Livernoche, Trois-Rivières; M. Paul Caron, Louiseville.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Médard Cholette, Montréal; M. et Mme F.-X. Gravel, Maskinongé; M. et Mme Edouard Lachance, Famille Jos Masson, St-Justin; Famille Léon Livernoche; Famille Philorum Livernoche; Charlemagne Gravel, Roland Gravel, Montréal; Rév. Soeur St-Placide, Soeur de l'Assomption, tante de la défunte; M. l'abbé Donat Livernoche, Trois-Rivières.

Sympathies. — La famille Eugène Le-

Beau, St-Justin; Famille Florentin Bergeron, Louiseville; M. et Mme A. Dugré, St-Justin; Famille Napoléon Gaboury, St-Justin; Mme Magloire Dumontier, Louiseville; Mme Raymond Tellier, Berthierville; Mlle Cécile Lemay, St-Alexis des Monts; M. et Mme Ferdinand Vermette, St-Justin; Famille Alp. et Nestor Livernoche, Maskinongé; Mlle F. Bélanger, Montréal; Famille J.-A. Chagnon, Montréal; M. et Mme Philias Lafrenière, Famille W.-H. Gagné, St-Justin; Famille Fortunat Caron, Montréal; Famille Pierre Bussières, M. et Mme Théodore Paul, Louiseville; La famille Emmanuel Déziel, Famille Antonio Caron, Maskinongé; M. et Mme O. Paquette, M. et Mme Léonide Gravel, Montréal; M. et Mme Ide Francoeur, M. et Mme A. Gagné, M. et Mme Adéodat Lafrenière, Famille Edouard Vallerand, M. et Mme J.-L. Paquin, M. et Mme Joseph Lemire, Famille Lebrun et Frères.

Télégramme. — F. Daoust, Patronage de St-Hyacinthe.

La famille Bastien remercie bien cordialement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à cette dure épreuve, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies ou assistance aux funérailles.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis

chereront à

VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
ST-JUSTIN, P. Q.

L'ECLAIRAGE DES RUES

Paris fut la première ville du monde où l'éclairage des rues fut organisé par l'autorité civile. En 1558, il fut ordonné à tous les citoyens de placer, la nuit, devant leurs demeures, des lanternes éclairées par des bougies. On remplaça, en 1766, les lanternes par des vases ou récipients, contenant de la poix ou résine.

A Londres revient l'honneur d'avoir utilisé la première, en 1809, le gaz pour l'éclairage des rues.

POUR EMPECHER UNE PERSONNE DE RONFLER

Il est des ronflements dont on ne peut déterminer la cause exacte, et contre ceux-là, il n'est guère de traitements; on peut tout simplement recommander à la personne qui ronfle, de faire, dans la journée, un peu de gymnastique respiratoire, de dormir, la tête assez haute, dans une chambre non surchauffée, et surtout de mettre tous les soirs, dans chaque narine, une petite quantité de vaseline, soit pure, soit légèrement mentholée ou légèrement goménolée, il faut essayer quelle est celle qui donne les meilleurs résultats. Le ronflement peut alors disparaître.

Lorsqu'il est possible de déterminer la cause du ronflement, le traitement sera généralement (mais pas toujours) efficace.

Lorsque c'est une enfant qui ronfle, il n'est pas rare qu'il ait des végétations adénoïdes, seul un spécialiste peut le dire, et l'opération est indispensable pour que l'enfant se développe bien. Lorsqu'il s'agit d'une grande personne, et qu'elle n'a rien d'anormal dans le pharynx, pas d'angines fréquentes, pas d'irritation de la gorge, il faut savoir si le nez est normal. Il est facile de s'en rendre compte soi-même. On prend à la main un miroir, on ferme la bouche, et l'on respire par le nez devant ce miroir, d'abord simultanément par les deux fosses nasales, puis alternativement par l'une et par l'autre. Les deux traces doivent être identiques. Si elles ne le sont pas, il faut aller voir un spécialiste.

LE PREMIER EVEQUE DU NEVADA EST UN JOURNALISTE

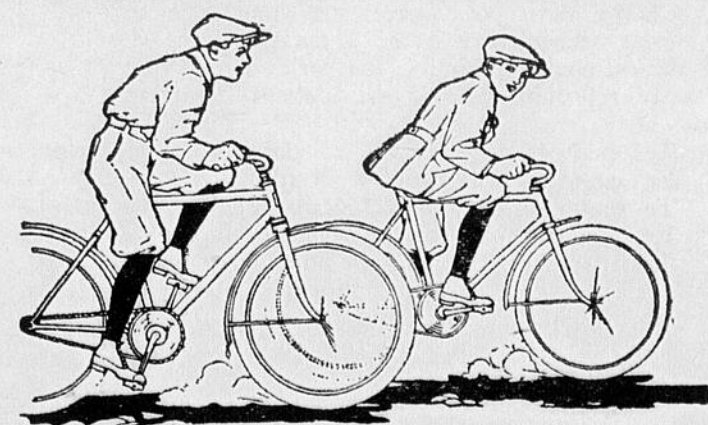
Washington. — Le Saint-Siège a érigé en un immense diocèse l'Etat de Nevada et nommé M. l'abbé Thomas K. Gorman, rédacteur du périodique "Tidings", de Los Angeles, évêque du nouveau diocèse.

Mgr Gorman a fait des études à l'Université de Louvain et à l'Université catholique de Washington.

— Jean, pourquoi avez-vous ouvert à mon cousin, ne vous avais-je pas dit que je n'y étais pour personne?

— Si monsieur... mais je ne pensais pas que Monsieur devait aussi quelque chose à son cousin.

Bicycles et Accessoires



Pour l'achat d'un bicycle ou d'accessoires

N'OUBLIEZ PAS QUE LA
MEILLEURE PLACE EST AU

Magasin W.-H. Gagné, St-Justin.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

MA MERE

Un étrange frisson trouble parfois ma vie.
En ces jours de tristesse et de mélancolie,
Je vois un vide affreux se creuser en mon cœur,
Et le froid sur mon âme étend son bras vainqueur.

Semblant veiller toujours d'éternels mausolées,
Les étoiles, là-haut, scintillent, désolées,
Comme brillent des yeux qui viennent de pleurer;
Et je sens dans mon sein prêt à se déchirer,
Quelque chose de noir qui bondit et retombe.
Et va, crêpe vivant, mourir sur une tombe!
Dans les sanglots du vent, j'ai parfois entendu
Un nom, et nul écho ne me l'a répondu;
Le flot limpide et pur vient caresser la grève,
Et je pleure en songeant aux baisers que je rêve!
Ce quelque chose en moi qui parle de tombeau,
Ce nom rempli d'espoir, qui me semble si beau,
Ce qu'il faut pour m'aider à gravir mon calvaire,
C'est ton amour, ton nom, c'est ton baiser, ma mère!
Pour combattre le mal dont je souffre, ce soir,
Il faudrait que ta main chassât le désespoir,
Il me faudrait l'amour dont mon cœur est avide,
Et mes bras sur mon sein ne pressent que le vide!

Non, non, tu n'es pas morte, et je te vois encor
Au céleste balcon semé de poudre d'or,
Illuminé la nuit par le feu des étoiles.
Le monde sidéral, soulevant ses longs voiles,
Fait passer dans mon âme, en traversant les cieux,
Un doux rayon de bleu qui ressemble à tes yeux.
Dans leurs regards de feu, c'est toi qui me regardes,
C'est toi qui me souris et c'est toi qui me gardes.

Depuis le jour lugubre où tu quittas ton fils,
Vingt printemps sur ta tombe ont fleuri le lis;
Vingt fois de ses moissons la terre s'est couverte,
Et l'automne a vingt fois fait la plaine déserte.
L'hiver aussi vingt fois a jeté son manteau
De neige et de frimas sur ton obscur tombeau.
Oui, vingt fois sur ton front, sur ta prunelle éteinte,
Le lourd baiser des ans a gravé son empreinte.
Mais jamais à l'oubli je ne livre mon cœur,
Et ces vingt ans, pour moi, sont vingt ans de douleur,
Vingt ans de souvenirs, de larmes, de prières.
Au fond de ces vingt ans, ta caresse dernière!
Je rêve à toi, ma mère, et ne te connais pas;
Je voudrais te baiser, je me heurte au trépas!
Toujours je viens à toi, quand mon âme succombe;
Je te parle et te prie, à genoux sur ta tombe.

Ce soir, tout est silence et le vent seul gémit;
Viens consoler ton fils à l'ombre de la nuit,
Et sur mon front brûlant de douleur et de fièvre,
Viens poser tendrement ton amoureuse lèvre.
Comme aux jours d'autrefois, sous le clair firmament,
Prends-moi sur tes genoux, berce-moi doucement.

Lisais-tu dans mes yeux, alors, ma destinée?
Entendais-tu gémir dans ton âme étonnée
Le douloureux écho de mes futurs frissons,
Lorsque tu m'endormais, jadis, par tes chansons?
Chante encor pour bercer mes heures de névrose,
Pour sécher cette larme à ma paupière éclosée.
Mère, chante toujours; les perles de ta voix
Me reportent ce soir au bonheur d'autrefois.

Tes pensées sur ma vie ont laissé leur empreinte.
Et, depuis, je m'éclaire à ta prunelle éteinte.
Te sentais-tu frémir d'espérance, jadis,
En songeant que ton luth chanterait dans ton fils?
Je sens vibrer en moi ton âme inassouvie;
Au foyer de ton cœur j'alimente ma vie,
Et je songe parfois, avec un doux émoi,
Que tu dois de là-haut être fière de moi.

Lorsque ton front serein sur mes rêves s'incline,
L'espoir d'être compris en secret m'illumine.
Tu sais ce que je souffre et que je ne dis pas!
Laisse-moi reposer encadré dans tes bras,
La tête sur ton sein, comme en un sanctuaire.
L'orgueil et la douleur de l'être solitaire,
Comme ils pèsent en moi, profondément, ce soir!
Mère, vois dans mon cœur, oh! vois comme il fait noir!
Baise mon front brûlant, et de tes doigts de femme,
Arrache l'aiguillon qui torture mon âme.
Tu sais si bien calmer, consoler et guérir;
Sous tes baisers, maman, je ne saurais souffrir.
Maman! suave nom dont j'ai la nostalgie,
Je trouve en toi, ce soir, la force et l'énergie.

Ton souvenir, ma mère, est une éternité!

Gérard MARTIN.

La Colonisation dans la Matapédia

Les Canadiens-Français, race de colons.

Si nous remontons à l'origine de notre pays, si nous parcourons notre histoire, nous aurons raison d'être fiers de nos origines.

Nos nobles ancêtres ont été guidés par un bel idéal: celui de conquérir un nouveau royaume au Christ.

L'esprit qui les animait était vraiment un esprit apostolique. Aussi le grand historien français Georges Goyau dans ses "Origines religieuses du Canada" nous montre bien que les fondateurs de la nouvelle France ont été guidés par un souffle mystique.

Comment nos ancêtres ont-ils fait pour conquérir le royaume de la Nouvelle France à Dieu, comment notre peuple a-t-il pu accomplir sa vocation religieuse et civilisatrice en Amérique? C'est par la culture du sol à l'exemple du premier colon de notre pays, Louis Hébert.

Louis Hébert, expulsé d'Acadie en 1613 vint s'établir à Québec et il exerça le métier de colon avec une âme d'apôtre.

Il est l'admirable modèle de tous nos braves colons.

Le peuple canadien français, s'il est aujourd'hui prospère, il n'a pas encore atteint son complet développement. Il n'a que trois cents ans d'existence et il ne demande qu'à se développer.

La moitié seulement de nos terres cultivables sont prises.

Dans notre province de Québec notre population rurale augmente d'environ cinquante mille âmes par année.

Il importe donc de garder chez nous nos fils de cultivateurs et pour cela il faut garder la jeune génération attachée au sol.

Il y a aujourd'hui dans notre province deux grands problèmes qui s'imposent à l'attention publique: celui de la désertion de nos campagnes et celui de l'immigration.

L'exode vers les villes et les Etats-Unis est un danger qui nous dévore, un fléau contre lequel il faut lutter.

De plus, en amenant dans notre pays des centaines de mille immigrants, on a ainsi diminué l'influence de notre race.

Quel est le grand remède à ces deux maux de notre race? C'est la Colonisation.

Nous avons des familles nombreuses, mais nous avons aussi un territoire immense à coloniser.

"La Providence, disait le Curé Labelle, qui favorise la fécondité de nos familles, nous a dotés pour les établir de vastes domaines, remarquables par leur fertilité. Nous n'avons pas raison de croire que Dieu, en nous faisant naître sur ce sol du Canada, a marqué pour toujours notre place ici, dans notre beau pays, et non pas ailleurs".

Il faut établir nos fils de cultivateurs sur nos terres neuves dans nos régions de colonisation.

La Vallée de la Matapédia est une des belles régions de colonisation de la province de Québec.

Longtemps ignorée sur le rapport du sol, la Matapédia attire aujourd'hui l'attention de tous les amis du développement agricole dans notre province.

La dernière paroisse de colonisation ouverte dans la Matapédia

est Ste-Marguerite de Causapscal. C'est un bon centre qui progresse rapidement et qui peut recevoir encore une centaine de braves familles.

Pour renseignements écrivez au missionnaire: Rév. J.-B. Beaupré, Sainte Marguerite de Causapscal, P. Q. Lambert Closse.

QUELQUES CONSEILS

Ne mangez pas trop.

Ne vous mordez pas les lèvres.

Ne lisez pas dans une pièce insuffisamment éclairée.

Ne vous baignez pas dans une pièce froide.

Ne restez pas plusieurs jours sans sortir.

Ne prenez pas l'habitude de courber les épaules.

Ne faites pas de grimaces en parlant.

Ne négligez pas de vous baigner tous les jours.

Ne tenez pas une épaule plus haute que l'autre.

Ne portez pas de chaussures, des gants ou un corset trop serrés.

Ne sortez pas immédiatement après vous être lavé le visage.

N'oubliez que la santé est la base de la beauté.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

82, rue St-Laurent — Tél. 105

LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

Tablettes TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et soufflet.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi du vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la boîte. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE

22 rue St-Laurent

Louiseville.

Atelier des plus moderne. Kodaks et Films à vendre. Nous développons, imprimons et grandissons pour le samaterra. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures. Portraits colorés, une spécialité.

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERRAILLIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soigné et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE

C.-E. DAMPHOUSSE

Epicier-Boucher

GROS et DETAIL

Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en main viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.

LEGUMES DE TOUTES SORTES



Tél. 86 — 7 rue Ste-Elizabeth

LOUISEVILLE, P. Q.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,

Saint-Justin, P. Q.

LE FILS DES EAUX

Par André Vertiol

Les Nadoulet, depuis un temps immémorial, faisaient partie de cette grande famille des "gens de l'eau" dont la vie s'écoule dans des circonstances si particulières.

Ces errants qui, sans cesse sur les fleuves, mènent une existence de perpétuels changements.

Au temps où les bateliers de la Seine constituaient une corporation puissante, il y avait des Nadoulet pour payer l'impôt du roi, le droit de chaîne et les multiples péages dont étaient chargées les gabares.

Le *Don-de-Dieu*, tel était le nom de leur embarcation, faisait alors le trafic entre Châlons et Paris...

Un "troisième" *Don-de-Dieu* avait dès longtemps remplacé son lointain ancêtre et encore il appartenait à la même famille.

Mais ce bateau-là suivait le canal de la Marne au Rhin et servait au transport de marchandises, très variées en cette fertile et industrielle Lorraine.

A cette époque, il restait en fait de Nadoulet: François, le chef de famille; Epvre, son vieux père; Catherine, la bonne ménagère; son fils Claude, âgé de huit ans, et Marie, qui n'en avait que six.

Les braves gens étaient en deuil par suite de deux morts prématurées... Odile, une mignonne fillette de trois ans, s'était noyée, et le bébé Charles venait de mourir de convulsions, quand un rude hiver força la péniche à s'immobiliser à l'entrée d'un bourg proche de Liverdun... Là, le canal voisine de très près avec la Moselle.

Chaque matin, on devait couper la glace autour du bateau, afin qu'une couche très épaisse n'en resserrât pas trop violemment la coque.

Les poules étaient enfermées dans un coin de la soute... La cage des serins ainsi que les deux caisses et les pots représentant le parterre et le potager des nautoniers, avaient trouvé place avec le chien et le chat, dans les deux étroites cabines où logeait la famille et que ne quittaient guère Epvre, sa petite fille et sa bru.

En revanche, François s'en allait soigner la grosse percheronne, remise dans une auberge du bourg... La brave bête tirait maintenant la gabare, épargnant à ses propriétaires le dur métier de haleurs, longtemps fait par leurs ancêtres.

Claude qui avait du vif-argent dans les veines, était chargé des commissions, et il se permettait par surcroît de belles glissades sur le canal, dont les eaux s'étaient transformées en glaces résistantes, et sur la neige qui recouvrait le sol... Ce blanc tapis faisait ressortir en très sombre les nombreuses usines à grandes cheminées fumantes...

Cet emprisonnement par les frimas dura bien dix jours, puis brusquement, la pluie tomba cinglante, la température fut radoucie, les glaces et les neiges se fondirent et les cours d'eau s'enflèrent démesurément.

La Meurthe et la Moselle sortirent de leur lit, semant les désastres et les ruines...

Puis, les rivières un peu calmées charrièrent dans leurs eaux troubles des planches, des meubles, des cages vides, des arbres arrachés, des cadavres d'animaux, tandis

qu'au ciel rasséréné le soleil brillait d'un vif éclat.

Avec d'autres enfants de son âge, Claude Nadoulet, très intéressé par ce spectacle cependant fort triste, ne quittait guère les bords de la Moselle... et, à haute voix tous les gamins signalaient à l'envi:

— Une chèvre morte!...
— Un bourricot...
— Des matelas...
— Une chaise... une table...

— Oh! mais... je ne me trompe point, c'est bien un berceau d'enfant... et il n'est pas vide, cria Claude... Le pauvre bébé n'est peut-être pas mort... Il faut le sauver.

Sans plus hésiter, le brave garçon, qui nageait comme un poisson, se déchaussa, posa sa veste, et, bien que l'eau fut très froide, il parvint à atteindre ce berceau capitonné et enrubanné, qui dut être fort coquet.

Un tout petit être y vagissait faiblement...

Trainant après lui cette frêle nacelle improvisée qui, calée entre deux planches était venue jusqu'à là sans chavirer, Claude regagna la berge.

Aidé par un de ses camarades, tout courant, il revint vers la péniche arrêtée sous les hêtres dépouillés de leurs feuilles.

En trombe, il pénétra dans l'étroite cabine où sa mère préparait le repas du soir.

— Maman... maman... le bon Dieu, qui avait pris mon petit frère, nous en envoie un autre... Nous l'appellerons Moïse, comme ce grand prêtre hébreu dont, hier, M. le curé m'a conté l'histoire... et qui, lui aussi, a été miraculeusement sauvé des eaux.

Catherine, pauvre mère désolée, ne pouvait penser que le petit inconnu remplacerait les enfants tant pleurés, mais, du moins, bonne et compatissante, elle changea les langues du pauvre, lui fit boire un peu d'eau sucrée, puis, enfin, lui tendit un de ses seins.

Le lait n'y était pas complètement tari, le petit affamé sut le faire revenir, et les braves gens ne songèrent pas à rejeter celui qui extraordinairement était arrivé jusqu'à leur péniche.

Cependant, avant de reprendre sa vie errante, François fit toutes les déclarations utiles, et le curé de X... bon vieillard habitué à l'anner de hâtives leçons aux enfants des gabarriers mit des annonces dans plusieurs journaux.

Tout fut sans résultat.

Moïse resta sur la péniche, où, quatre années plus tard, un autre bébé, la mignonne Odile, devait ouvrir les yeux à la lumière.

L'enfant sauvé des eaux grandit dans les petites cabines, surtout sur le pont où il aimait à jouer avec les petites filles, le chien, le chat et les serins, tandis qu'en deux pots on voyait fleurir un fuchsia et pousser un pied touffu de basilic et que deux caisses transformées en jardinières fournissaient à la famille du persil, du cerfeuil, de l'oseille, des fines herbes et de l'estragon.

Ainsi que tous les enfants des gabarriers, les jeunes Nadoulet ne pouvait pas fréquenter l'école, mais Catherine, fille de terriens, avait reçu un peu d'instruction; patiemment, elle la communiqua aux siens.

Claude apprenait sans entrain à lire, écrire et compter; Marie était également une élève médiocre...

Odile, par la suite, devait faire plus d'honneur à la maîtresse d'école improvisée, mais, sans contredit, sa gloire fut Moïse.

Avec une rapidité merveilleuse, il devint aussi savant que Catherine.

Puis, vint l'époque où comme tous les ans, par ordre de l'administration, le *Don-de-Dieu* dû s'immobiliser un mois, pour permettre le curage général des canaux.

La gabare se trouvait non loin de l'endroit où Moïse fut recueilli. Le bon curé, qui l'avait baptisé sous condition, ainsi que le vieil instituteur, furent émerveillés par la facilité avec laquelle il apprenait son catéchisme, l'histoire sainte, de même que la grammaire, la géographie et surtout l'arithmétique.

— Ce petit blondin, au type très fin, un peu délicat même... aux yeux si noirs dans un visage si blanc, ne fera jamais un robuste gabarrier, décréta le maître d'école... En revanche, si on lui en fournissait les moyens, il deviendrait un mathématicien remarquable.

Avec cette conviction, il s'en fut trouver les Nadoulet et leur demanda de lui laisser l'enfant il le préparerait à obtenir une bourse pour un collège.

Les braves gens, comprenant la justesse de ce raisonnement acceptèrent.

Peu après, admis dans un grand établissement secondaire, Moïse tint constamment la tête de sa classe et sortit de Polytechnique dans les premiers numéros.

Ingénieur, il ne tira point vanité de sa situation et n'éprouvait pas de plus grande joie que celle de venir passer quelques jours auprès de ses parents adoptifs.

Grâce à son intervention, la jolie Odile, comme lui amoureuse de l'étude, fut mise en pension, et sur ses premières économies il fit construire un nouveau *Don-de-Dieu* plus grand, permettant de transporter beaucoup de marchandises et où se trouvaient, en outre, quatre cabines vraiment confortables.

Un remorqueur à vapeur trainait les deux gabares, ce qui permit à François et à Claude de prendre rang parmi les bateliers très aisés.

Vers cette époque, Moïse, au moment d'arriver à une superbe situation, mais fidèle à son affection d'enfance, épousa Odile, bien instruite et éduquée par de bonnes religieuses...

Hélas! ce jeune bonheur devait être vite troublé par l'horrible tourmente qui, en août 1914, s'abattit sur la France.

Claude dut laisser sa femme, ses enfants et ses gabares à François et à la vaillante Catherine, qui continuèrent à naviguer, ne redoutant point de s'approcher parfois du théâtre des hostilités afin de ravitailler l'armée.

Moïse, parti comme lieutenant d'artillerie, se distingua au point d'être vite capitaine puis commandant.

En 1917 tout juste remis d'une blessure grave, il fut détaché à un état-major installé dans le château neuf et confortable d'un grand industriel sis un peu en arrière du front vosgien.

Cet industriel, M. Daon-Faverny, avait refusé de s'éloigner, quoique sa demeure et ses usines se fussent trouvées bien souvent menacées...

Ses deux fils avaient été tués

l'un en 1915, l'autre au début de 1917...

Désespéré, mi-infirmes d'ailleurs par suite de rhumatismes articulaires, il ne tenait plus assez à la vie, déclarait-il, pour abandonner ce qui restait encore, c'est-à-dire le gagne-pain de beaucoup d'enfants, de femmes et de vieillards.

Au lendemain de son arrivée au château, celui qu'on appelait le commandant Moïse Liverdun parcourait le parc, vraiment fort beau; il souffrait encore de son bras gauche, mais il se sentait heureux d'avoir échappé à une amputation un moment redoutée.

Brusquement, au détour d'une allée, il se trouva en face d'un homme âgé, assis dans une petite voiture qu'il actionnait lui-même...

A la vue de l'officier qui le saluait, il s'immobilisa... De la stupeur... de la crainte... puis une expression de démence, se furent tour à tour dans les yeux sombres.

En fin, avec des gestes convulsifs de ses mains déformées, il cria:

— Jean!... Mon frère Jean!... C'est toi... les morts reviennent donc!... Tu veux me reprocher de l'avoir pas cherché à savoir si l'enfant retrouvé là-bas... près de Nancy, était bien ton fils... miraculeusement sauvé lors de cette inondation où ta femme et toi avez trouvé la mort... Je voulais les miens riches, très riches... alors, j'ai préféré ignorer pour qu'ils aient tout, et maintenant, je suis seul...

Stupéfait à son tour, le commandant écoutait, se demandant si le mystère dont il avait été entouré n'allait pas s'éclaircir.

Le vieillard s'était tu... Le visage livide, il semblait cependant se calmer peu à peu.

Alors l'officier reprit lentement: — On m'appelle Moïse Liverdun, car j'ai été trouvé près de la localité portant ce nom... Mon berceau enrubanné faisait nacelle sur la Moselle qui rentrait dans son lit... Mes brassières... mes linges... linge de bébé riche, étaient marqués P. D.

— Philippe Daron - Faverny... Ah! tu es bien l'enfant de mon frère!...

Puis, redevenu maître de lui: — A-t-on conservé ces effets? — Oui... et aussi cette médaille et cette chaîne d'or.

Moïse montrait les deux objets encore à son cou.

— Ah! je reconnais bien cette image de la Vierge artistement gravée... ces souvenirs choisis par ma femme... ta marraine.

Puis après un silence: — On établira les preuves... tu reprendras ton nom... et aussi les usines que tu sauras, sans doute, diriger?... Tu as un grade élevé dans l'armée, tu dois être instruit?

— Je suis sorti de Polytechnique avec le numéro 8... Depuis, j'ai épousé la fille de mes parents adoptifs et nous avons deux enfants.

Il y eut encore un silence, puis humblement l'infirmes demanda: — Pourras-tu me pardonner? — Oui, je vous pardonne... d'abord étant vraiment chrétien, ma religion m'ordonne d'agir ainsi...

Puis, il a, sans doute, été plus salubre pour moi d'être obligé de travailler beaucoup... je suis le fils de mes oeuvres!

— Et aussi celui de mon frère

Jean. Comme tu lui ressembles avec tes cheveux si clairs et tes yeux si noirs, héritage d'une grand'mère andalouse... Avec cette taille élégante et robuste, jusqu'à ce même signe brun près de l'oreille gauche!

Ah!... avant d'avoir rien contrôlé, je suis sûr que tu es bien mon neveu, le dernier des Daon-Faverny... une longue lignée de probes fabricants de toiles des Vosges, parmi lesquels, seul, je fais tache, moi l'usurpateur.

— Ne vous accusez pas... la justice de Dieu a hélas! passé sur vous; vous reconnaissez votre faute cachée aux yeux des hommes... Cette humilité vous aboutit aux miens!... Si vraiment je suis celui que vous croyez, nul ne saura ce que vous venez de m'avouer... et moi je l'oublierai!

Puis, se penchant vers le vieillard, l'officier lui donna l'accolade... tandis qu'au loin grondait sourdement le canon.

La paix ne régnait pas encore sur la terre, mais, du moins, elle étendit son ombre apaisante sur ces deux êtres du même sang...

Et maintenant, l'infirmes est mort après de longues souffrances, courageusement supportées.

Moïse, redevenu Philippe Daon-Faverny, dirige les usines dont il a augmenté le rendement en perfectionnant l'outillage.

Odile est devenue une charmante châtelaine, à laquelle le soin de ses cinq enfants ne fait pas oublier les oeuvres sociales.

Tandis que là-bas, sur les canaux glauques, à l'ombre des frênes, les Nadoulet continuent à mener leur vie errante, mais, grâce aux libéralités de leur fils et frère adoptif, ils comptent parmi les plus riches des nautoniers.

C'est toute une flotille qu'entraîne maintenant le *Toueur*, vrai monstre de fer, à la machine puissante, aux deux énormes cheminées, qui a remplacé le remorqueur payé qui a remplacé le remorqueur payé avec les premières économies de l'ingénieur Moïse Liverdun.

ANDRÉE VERTIOL.
"L'Etoile Noctiste".

La lampe à pétrole

Les jeunes d'aujourd'hui sourient lorsqu'on leur parle de la lampe à pétrole. Mais ceux d'un certain âge se souviennent du progrès qu'elle représentait lorsqu'elle fit son apparition il y a trois quarts de siècle.

La Pologne se prépare à fêter cet anniversaire, car la découverte de la lampe à pétrole est due à un de ses fils, le pharmacien Ignace Lukasiewicz, né en 1822, à Tarnow, en Galicie.

Il commença à faire des expériences avec l'huile de naphte, et fut grièvement blessé au visage par l'explosion d'un de ses premiers appareils. Il ne se découragea pas, et avec l'aide de l'ingénieur viennois Ditmann, il réussit à perfectionner la lampe qui eut tant de vogue avant l'apparition du gaz d'éclairage, puis de l'électricité.

Contrairement à la grande majorité des inventeurs, Lukasiewicz acquit de grandes richesses, car en plus de ses lampes, il exploita les sources de pétrole de son pays.

L'idéal de la jeune fille moderne.

Je lisais récemment: "L'idéal de la jeune fille moderne est le million!" Il faut en conclure que le philosophe qui a conçu cette théorie s'est basé pour juger le sexe en bloc, sur quelques spécimens qui n'en sont point l'honneur.

Il nous faut admettre, bien à regret, qu'en grande partie, les jeunes filles du siècle n'aspirent qu'au mariage fortuné qui leur permettra de mener en large la vie que leur situation actuelle les oblige de refrener malgré elles.

Faisant fi des devoirs inhérents à la vie conjugale, elles ne recherchent dans cet état de vie qu'une plus grande aisance, plus de liberté, et les multiples plaisirs dont une vie frivole est remplie, trainant quelquefois à leur remorque un malheureux dont la naïveté se sera fait jouer par une comédie bien montée.

Mais si l'on se donnait la peine d'étudier plus à fond un genre assez complexe, il est vrai, on trouverait quand même aisément quelques-unes sont encore en nombre celles qui nourrissent un idéal bien autre. Il en est encore qui savent se contenter d'une chaumière et d'un coeur... pourvu que ce coeur leur reste fidèle, qui comprennent la notion du devoir et n'hésiteraient pas à y sacrifier les plus douces heures de leur existence, dussent-elles y laisser même leur vie.

On est quelquefois trompé par de fausses apparences, démontrant toute autre une nature quelque peu fermée, qui n'ose mettre à jour ses sentiments, de crainte de les voir ridiculiser; on jugera vide et glacé un coeur qui s'est replié pour garder au plus intime de lui-même de douces choses dont il eut mortellement souffert de voir traiter légèrement ou sans respect.

En toute justice, quoique n'admettant en aucun point certaines phrases de l'émancipation féminine on est quelquefois tenté de se demander si sa raison d'être ne découle pas un peu de la manière dont certains membres du sexe fort se font gloire d'agir vis-à-vis la femme en général, et les sentiments "vieux jeu" dont naturellement son coeur est rempli.

Et, si malheureusement, on ne compte plus de nos jours, les demoiselles qui préfèrent un gousset bien garni à un coeur rempli d'amour, ils ne sont pas rares non plus les jeunes gens qui papillonnent autour du "gros magot" et ne se font pas scrupule de montrer leur préférence pour la savante "flirt" au détriment de la timide enfant, l'épouse fidèle, la tendre et douce maman de demain.

EVANGELINE

AMOS, Abitibi.

Maskinongé

Mme Vve Joseph Rainville et sa famille sont allés à Ville Lasalle, Montréal, assister à la profession de son fils, le Révérend Père Paul-Emile Rainville, O.M.I.

Mme Cuthbert Lessard, de St-Jacques de l'Achigan, passe quelques jours chez son père, M. Louis Bélair.

M. Alex Frigon et sa famille, de Montréal, passent la saison des vacances à la Villa de son père, M. Arthur Frigon.

M. et Mme Elzéar Grenier, de Watertown, Connecticut, M. et Mme Albert Lafrance, M. et Mme Arthur Lafrance, des Trois-Rivières de passage chez Mme Vve Alexandre Carufel, il y a quelques jours.

Mlle Marguerite de Carufel a passé une quinzaine chez son oncle M. le Curé d'Yamachiche.

Mme Vve F.-X. Morin, des Trois-Rivières, était dans notre localité dernièrement.

M. l'abbé Claude Lafontaine a passé quelques jours chez ses parents à Ste-Geneviève de Batiscan.

M. Lucien Gauthier, tailleur, nous a quittés pour aller se fixer à Trois-Rivières avec sa famille.

M. et Mme Joseph Lacombe, de Montréal et leurs enfants, sont retournés à Montréal, après une quinzaine passée parmi nous.

La famille J.-E. Fournel, de Montréal, passera comme d'habitude, les vacances dans notre localité.

M. Edmond Clément, M. l'abbé Lionel Clément, son fils, Directeur du Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, M. et Mme Donat Clément, Mme Ed. Clément sont revenus enchantés d'un voyage de dix jours à Normandin, Lac St-Jean, chez M. et Mme Charles-Ed. Clément.

ment.

M. et Mme Arthur Lebeau et leurs enfants, de Montréal, ont passé quelques jours chez M. Philippe Lebeau.

Mme Hormisdas Béland, M. et Mme Ovide Garceau, de Shawinigan, en visite dernièrement chez M. Arthur Lemyre.

M. Léolold Lebeau, de Montréal, de passage chez M. C.-E. Déziel, ces jours derniers.

M. et Mme Lucien Charbonneau, de Montréal, Mmes Majorique Bellemare et Ernest Lessard, Mlle Cécile Lessard, M. Emile Lessard, sont allés aux Trois-Rivières, dimanche dernier, rendre visite à M. et Mme Wilfrid Lessard.

Mlle Marguerite Dupuis est revenue d'un voyage à Shawinigan et Grand'Mère.

M. l'abbé Dionis Gélinas, curé, est allé à Montréal, il y a quelques jours.

Mme Hormisdas Fréchette, de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Georges-Raoul Beaulieu, sont revenus de leur voyage de noces.

Mme Moïse Lajoie, des Trois-Rivières, a passée quelques jours chez Mlle Lambert.

M. Léopold Bastien, accompagné de son amie, Mlle Laurina Lambert, Mlles M.-Louise, Aline et Antoinette Lambert, sont allés au Cap de la Madeleine dernièrement.

Naissances. — Le 7 juin, Marie-Raymonde-Lisette, enfant de Doria Boucher et de Maria Michaud. Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Bouchard, de St-Tite.

— Le 7, J.-Arthur-Angelbert, enfant de Omer Baril et Amanda Frigon. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Lemire.

— Le 8, Joseph-Narcisse-Roger, enfant de Arthur Croisetière et de

Constance Bergeron. Parrain et marraine: Narcisse Bergeron et M.-Rose St-Pierre.

— Le 9, Eméline-Clémence, enfant de Armand Dupuis et de Emilia Ross. Parrain et marraine: Alfred Ross et Aglaée Boucher.

— Le 12, M.-Claire-Jeanette, enfant de Majorique Bellemare et de Aurélie Lessard. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Lessard, grands-parents.

J.-E.-Bernard, enfant de Armand Vanasse et de Agnès Lesage. Parrain et marraine: M. et Mme C.-Ed. Vanasse, oncle et tante.

— Le 16, M.-Anita-Diana, enfant de Joseph Charette et de Rosa Lacombe. Parrain et marraine: Alfred Touzin et Aldéa Charette.

— Le 27, Marie-Juliette-Olive, enfant de Wilfrid Lebeau et de Amandine Mayer. Parrain et marraine: Louis-Philippe Lebeau et Françoise Lebeau, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Honorius Lafrenière.

Mariages. — Le 22 juin, Joseph-Arthur Dargis, des Trois-Rivières et Laurette Deserres.

— Le 29, Georges-Raoul Beaulieu, de Montréal, et Juliette Lemire.

— Le 30, Hector Plante, de St-Barthélemi et Dorilla Croisetière.

Sépultures. — Le 6 juin, Caroline Guinard, épouse de Louis Bergeron, âgée de 67 ans et 5 mois.

— Le 20, Darius Michaud, fils de Onésime Michaud et Alida Sarrazin, âgé de 11 ans.

— Le 22, Réal Adam, fils de Gaspard Adam, et de Délia Manville, âgé de 12 ans.

ST-CHARLES MANDEVILLE

Mercredi, le 1er juillet, Mlle Lucia Bergeron unissait sa destinée à M. Théodose Bergeron, du Témiscamingue. Le mariage eut lieu à 6 hrs du matin, suivi de la messe. Ensuite les époux prirent le déjeuner chez M. James Bergeron, frère de la mariée, puis partirent pour un voyage à Ste-Anne de Beaupré, Grand'Mère, St-Paulin, chez Mme William Elliott, soeur de la mariée. Tous les parents étaient réunis pour prendre le souper avec eux vendredi soir et samedi ils se rendaient à St-Charles de Mandeville, chez M. Zéphirin Bergeron, frère du marié où une réception les attendaient. Tous les parents et amis étaient réunis. Une adresse fut lue par Mlle Jeanne Bergeron et Camille Bergeron. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux. C'est à une heure très avancée que tous se retirèrent, enchantés de leur soirée. Les heureux époux retournent au Témiscamingue, lieu de leur demeure, en s'arrêtant quelques jours à Montréal pour visiter leurs parents.

* * *

Dernièrement avait lieu l'inauguration d'un manoir au Lac Mandeville, chez M. Azarias Baril. A l'ouverture, la bénédiction fut donnée par M. l'abbé Chs Veillet. Il y eut grand banquet. L'orchestre de Joliette prenait part à la fête. Au-delà de 500 personnes assistèrent à cette soirée.

LA REINE, Abitibi

Naissance. — M. et Mme Hormisdas Gauthier, une fille, Marie-Lucienne-Rolande. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Pronovost, de Ste-Jeanne d'Arc.

Mariages. — Le 8 juillet, M. Louis Darveau à Mlle Adéline Lévesque.

— Le 22 juillet, M. Arthur Bé-

langer à Mlle Alphéda Dupuis.

— Le 22 juillet, M. J. Dupuis à Mlle M.-A. Godbout.

— Le 22, M. Elisée Gervais à Mlle Marie-Reine Bergeron.

Décès. — Le 8 juillet est décédée Mlle Anne-Marie Rheault, fille de M. J.-B. Rheault.

Visiteurs. — M. et Mme Joseph Bernèche, de Lorrainville, Témiscamingue, en visite chez M. Joseph Doiré.

M. Clément Rheault, de Lorrainville, chez son père.

M. et Mme Wilfrid Lafrenière, marchand, de St-Alexis des Monts, M. et Mme Ophir Paquin, Gérant de la banque, à St-Tite, M. et Mme Wilfrid Paquin, de St-Tite, Mlles M.-Ange et Stéphanie Baril, de Woonsocket, tous en visite chez M. Joseph Perreault, maire, ces jours derniers.

Le Maximum de la population des Etats-Unis

Il y a du moins un économiste du gouvernement des Etats-Unis qui ne croit pas que les enfants sont assez nombreux aux Etats-Unis pour donner à croire que la population de ce pays s'élèvera jamais au-dessus de 170,000,000.

Cet économiste est le Dr O.-E. Baker, du département de l'agriculture. Il déclara dans un discours devant la Chambre de Commerce internationale qu'à moins que la moyenne des naissances augmente et que les lois de l'immigration soient changées pour d'autres moins sévères, dans 30 ans d'ici la population deviendra stationnaire et sera moins de 170,000,000.

Un examen du recensement de 1930, accusant un total de 120,000,000 de personnes, déclare le Dr Baker, démontre que dans aucune ville d'une population de plus de 50,000 n'y a-t-il assez d'enfants en bas d'un an, ou même en dessous de cinq ans, chaque 1000 de 15 à 45 ans, pour maintenir une population stationnaire; et dans la plupart des villes la moyenne est seulement de deux tiers contre trois quarts des enfants nécessaires pour cela.

Dans les campagnes, dit-il, il y a plus d'enfants qu'il n'est nécessaire pour maintenir une population égale, mais pas plus qu'il est nécessaire pour suppléer à ce qui manque à la ville. Il ajouta encore que le nombre des naissances diminue dans les campagnes aussi.

La force des mâchoires

Quelle est la force, la puissance, l'énergie — comme disent les physiologistes scrupuleux, — des mâchoires humaines? Qui sait sous quelles attaques succombe le bifeck? Le "Journal d'hygiène" nous donne à ce sujet, une indication dynamométrique dont nous lui laissons, cela va sans dire, la responsabilité. Il en résulte que le docteur Black a recherché la force des mâchoires, chez l'homme, pendant la mastication. D'après ses observations, la contraction des masséters développe une force variant entre 30 et 270 livres. Pour un simple bifeck, de consistance normale, il faut employer une force de 40 à 45 livres, mais en réalité on dépense une force supérieure à celle nécessaire et on va jusqu'à 60 et 80 livres.

Quel coup de dent! On s'explique comment, dans certains combats singuliers, il arrive à l'un des combattants de trancher le nez de son adversaire par une violente contraction des masséters.

Ce "coup" disqualifie, d'ailleurs, le vainqueur, même dans le monde interlope, et enlaidit le gentleman qui le subit; il n'est point à généraliser dans l'escrime fin-de-siècle des talus de fortifications.

LES IDIOTIES BOL-CHEVIQUES

L'Union des bezbojniki (athées) vient d'édicter de nouvelles cartes à jouer ornées de dessins ironiques à l'adresse de la plupart d'entre les religions existantes.

Les carreaux dénoncent l'Eglise catholique, les coeurs mettent en dérision les rites de la religion juive, les piques raillent la religion orthodoxe, et les trèfles présentent des caricatures de derviches musulmans et de shamans bouddhistes.

Les as ont également été utilisés pour la bonne cause. Ils sont divisés en deux parties: le bas représente le passé ténébreux, et le haut l'avenir socialiste radieux.

Sur l'envers des cartes antireligieuses, sont dessinés des diables dansant en compagnie d'âmes maudites.

Si c'est là tout ce qu'ont trouvé les athées moscovites pour effacer du coeur des derniers croyants le concept religieux, il faut avouer que leur imagination est vraiment indigente. Il faut espérer que leur grossière offensive anti-religieuse se retournera contre les dirigeants des Soviets, le jour venu de la faillite politique du parti.

Un monsieur règle son addition dans un restaurant.

Le garçon rapporte la monnaie.

— Pardon, fait le client, vous me rendez une mauvaise pièce, je n'en veux pas.

La caissière:

— Mais, monsieur, c'est vous qui nous l'avez donnée hier soir.

Le client avec aigreur:

— Eh bien, à quoi me servirait-il de vous l'avoir fait passer, si vous me l'a rendez?

L'esclave n'a qu'un maître: l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

La Bruyère.

Tél. Bell

CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes.

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

ERRATUM

A la page 16 du présent numéro, le typographe nous a fait dire: *Fief et Seigneurie de Carufel* tandis qu'il faudrait lire:

FIEF ET SEIGNEURIE DE GRANDPRE

NOTES LOCALES

Les travaux de construction du pont du village avancent rapidement. Le département des Travaux publics a ordonné un exhaussement de 2 pieds du côté N.E. du pont, à la grande satisfaction de la majorité des intéressés et du public en général.

Les foins sont presque terminés. La récolte en a été très abondante et de bonne qualité cette année.

M. Narcisse Gaboury, de St-Lin, en promenade à St-Justin pour quelques jours. Malgré ses 83 ans, M. Gaboury est encore alerte et vigoureux et semble très heureux de son séjour parmi nous. Il en profite pour donner quelques petites leçons de son savoir-faire à nos joueurs de cartes locaux.

M. et Mme Jos St-Cyr, de Montréal, en promenade à St-Justin dernièrement.

M. et Mme Adéard Clément sont revenus de leur voyage de nocces aux Etats-Unis. A leur retour ils étaient accompagnés de M. et Mme David Francoeur, de Providence, R.I.

Mme Belleau, de Québec, passe un mois chez sa fille, Mme Albert Plouffe.

M. Albert Plouffe, à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Emile Vertefeuille, Mlle Laurette Vertefeuille à Montréal ces jours derniers.

M. J.-A. Vouligny et sa fille, Mlle Brigitte, à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Ovila Duchesnay, aux Trois-Rivières, pour rendre visite à leur fille, religieuse chez les Filles de Jésus.

M. Henri Lajoie, de Montréal en visite à St-Justin dernièrement.

M. Philias Lajoie a passé la semaine dernière à Montréal.

La Shawinigan Water and Power est à faire l'installation d'une ligne de transmission électrique dans le bas du rang de l'Ornière et au Pied-de-la-Côte.

M. Wilfrid Duchesnav et sa famille, de Montréal, ont passé une huitaine à St-Justin.

M. Alphonse Paradis, typographe, a quitté sa position à l'Echo de Saint-Justin, pour retourner dans sa famille à Sorel.

M. Lucien Bourque est allé à St-Louis de France, pour assister aux funérailles de son frère qui s'est noyé accidentellement. Il était âgé de 30 ans et marié depuis sept ans.

M. l'abbé Jean-Baptiste Levasseur, notre dévoué vicaire, nous est revenu après une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis.

M. Amable Bruneau, de Montréal, de passage à St-Justin, dimanche.

M. et Mme Antonio Paquin, de Montréal, passent actuellement leurs vacances à St-Justin.

M. Robert Vézina, typographe, de Montréal, est entré à l'Imprimerie de l'Echo de Saint-Justin.

M. et Mme Adéard Dupuis à Montréal, pour une quinzaine.

M. l'abbé Emile Clément, M. et Mme Irénée Clément, Mlle Jeanette et Denis Clément, à St-Lin, dimanche dernier.

M. Josaphat Gaboury de St-Lin est venu passer une semaine de vacances à St-Justin, chez ses parents. Il est retourné très enchanté de son voyage.

M. et Mme Joseph Philibert, de l'Epiphanie, en visite à St-Justin.

M. et Mme Antonin Gagné, de Montréal, Mlle Gratia et Irène Gagné, ainsi que M. Adrien Busières, ont fait une randonnée en automobile, dimanche dernier. Ils ont visité Trois-Rivières, La Tour des Martyrs, à St-Célestin, Victoriaville et Drummondville.

Mlle Yvonne et Anne-Marie Cloutier, de Montréal, ont passé quelques jours chez leurs parents, à St-Justin, St-Barthélemi et St-Cuthbert.

Mlle Alice Chapdelaine, aux T.-Rivières la semaine dernière.

La Révérende Mère St-Jovain, des Trois-Rivières est venue passer quelques jours au couvent de St-Justin. Elle était heureuse de revoir ses anciennes élèves qu'elle n'avait pas vu depuis 10 ans, alors qu'elle était institutrice ici.

MM. Antonio Paquin, Eugène Lebeau, Adrien et Maurice Lebeau, en excursion de pêche à St-Michel des Saints, la semaine dernière. Ils ne peuvent certainement pas dire que leur pêche fut "miraculeuse".

On annonce pour le 4 août prochain, le mariage de M. Albert Baril, fils de M. et Mme Paul Baril, ferblantier, avec Mlle Brigitte Vouligny, fille de M. et Mme J.-A. Vouligny, marchand.

M. et Mme Adrien Bastien, M. et Mme Albert Gagné et leur fillette Pierrette, à Montréal, dimanche dernier.

Mlle Juliette et Marie-Rose Paquette en promenade à Montréal pour quelque temps.

Mlle Emilienne Corbeil, de Montréal, en promenade à Saint-Justin pour un mois.

M. Jos Gagnon, de East Stroudsburg, Penn., en promenade à St-Justin.

Mlle Yvonne Gaboury, de Montréal, en promenade à St-Justin.

La famille Jos Delisle, de Montréal, passent l'été dans la maison de M. Henri Lajoie, au rang de l'Ornière.

MM. et Mmes Noé Gaboury, Zénon Lamarche, Raoul Thiffault, de St-Lin, ainsi que MM. et Mmes Théophile et Arthur Gaboury, de Montréal, en visite à St-Justin dernièrement.

M. et Mme Willie Gagnon, de Montréal, de passage à St-Justin, ces jours derniers.

De passage dernièrement chez M. Hormisdas Comtois: M. Donat Paquin, maire du Cap de la Madeleine, avec sa dame et leur fille, Florette; M. et Mme Victor Sylvestre, de St-Charles de Mandeville; M. Philias Héroux et sa dame, de Syracuse, N.Y.; M. et Mme Albertino Héroux, de Montréal; MM. Lucien Michaud, A. Lemire, de Manville, R.I.; M. Alcide Michaud et Louis St-Jean, Bruno Norri, de Louiseville; MM. Joseph Lefrançois et Ernest Lambert, de St-Didace; MM. Elzéard Desjardins, A. Boisvert, Aimé Elfiott, Ernest Yale, de St-Charles de Mandeville; M. et Mme Henry Laramée, Mme Joseph Cournoyer, avec ses deux demoiselles, Madeleine et Georgette, tous de West Warwick, R. I.

M. Firmin Sauvé, Mme Auguste Alarie et sa fille Alice, étaient de passage à Montréal dernièrement.

M. et Mme Noé Vanasse, de Louiseville, sont venus visiter les ateliers de l'Echo de Saint-Justin, ces jours derniers.

Naissances. — Le 24 juin, Joseph-Charles-Roger, fils de Hormisdas Brissette et de Onéda Leblanc. Parrain et marraine: Charles Clément et Rosanne Dumouchel.

— Le 14 juillet, Joseph-Albert-Gaston, fils de Lévis Carufel et de Marie-Anne Pichette. Parrain et marraine: Albert Pichette et Lucile Carufel.

Sépultures. — Le 17 juin, Elzémar Alarie, épouse de Firmin Brissette, à l'âge de 55 ans et 11 mois.

— Le 18, Joseph-Fernand-Jacques Dauphinais, fils de M. et Mme Denis Dauphinais, à l'âge de 1 mois et demi.

— Le 29, Julie Lacombe, épouse de feu Edouard Lefebvre, à l'âge de 85 ans.

— Le 3 juillet, Firmin Brissette, veuf de Elzémar Alarie, à l'âge de 52 ans et 6 mois.

Mariage. — Adéard Clément et Marie Francoeur.

QUI CONNAITRAIT JACQUES ROY, DE MASKINONGE?

Un nommé John King, est décédé le 16 juin, à Austin, Lander County, Nevada. John King était son surnom et il était connu comme tel parmi ses associés et ses connaissances. Son véritable nom serait Jacques Roy et supposé être un des membres d'une famille de dix. — Il aurait laissé Maskinongé vers 1876 avec trois autres copains dont le nom d'un serait celui de Lebeau. Ils étaient quatre qui s'étaient dirigés à Idaho dans le Snake River County, plus tard à Reno et vers 1884 ou 1885 à Austin, Lander County, Nevada. Il ne savait ni lire, ni écrire, et il laisse quelques biens.

Origine du Bénédictine

Le Bénédictine était connu et dévotement pratiqué chez les anciens Egyptiens. Nous avons une preuve historique que cet usage était chez eux en honneur trois siècles avant Jésus-Christ. C'est en effet l'historien Josèphe qui l'affirme. Quand le roi d'Egypte Ptolémée II, dit Ptolémée Philadelphie, voulant avoir une traduction de la Bible, il confia ce travail à soixante-douze Juifs. Il les fit venir au palais; il les invita à dîner, et il chargea l'un d'eux de réciter les prières, au lieu de laisser ce soin aux prêtres égyptiens qui s'en acquittaient habituellement.

"Lorsque les députés eurent pris place, dit Josèphe, le roi commanda à l'intendant du palais de les faire servir selon l'usage de leur pays. Il avait cru devoir éloigner de sa table ses prêtres et ses sacrificateurs et ceux qui avaient coutume de réciter la prière avant le repas. Il engagea donc un des députés, qui était prêtre et qui s'appelait Eléazar à la faire. Eléazar se leva pour s'acquitter de cette pieuse fonction, debout au milieu de la compagnie. Il fit aussi des vœux pour la prospérité du roi et de ses sujets; l'assemblée y applaudit par de vives acclamations. Chacun ensuite s'empressa de faire honneur aux mets qu'on lui servait.

BAROMETRE NATUREL

Une vieille revue donne les indications suivantes, relativement aux pronostics de la température remarqués chez les animaux.

Avant la pluie:—

Les hirondelles rasant la surface du sol.

Les lézards se cachent.

Les oiseaux lustrant leurs plumes.

Les mouches piquent fortement.

Les poules se grattent et se vautrent dans la poussière.

Les poissons sautent hors de l'eau.

Les canards et les oies battent des ailes, crient et se baignent.

Les bêtes à cornes mettent le nez au vent pour aspirer l'air, puis se rassemblent en troupes aux angles des prairies ou à l'ombre, en plaçant leur tête en arrière du vent.

Les moutons quittent les pâturages avec regret.

Les chèvres cherchent les lieux abrités.

Les ânes braient longuement et fréquemment et secouent les oreilles.

Les chiens paraissent engourdis.

Les coqs battent des ailes et chantent à des heures inaccoutumées.

Les paons crient du haut des arbres.

Les moineaux s'assemblent en troupes nombreuses à terre ou dans les haies et poussent tous ensemble des cris incessants.

Les grenouilles croassent.

Les rouge-gorges s'approchent des habitations.

Les abeilles quittent avec défiance leurs ruches et ne s'en éloignent guère.

L'ORIGINE DES TIMBRES

Le timbre-poste est d'invention française et son origine ne date pas d'hier.

En 1653, un avis fut affiché à Paris, disant aux habitants de la ville que "les personnes qui voudront écrire d'un quartier à l'autre auront l'assurance que leurs lettres seront fidèlement remises si elles ont soin d'y joindre ou attacher un billet de port-payé".

Aujourd'hui, la poste est universelle. C'est très important pour les affaires, très pratique pour les demandes qu'on veut faire à des personnes qui nous gênent et très exquis pour les amoureux...

—Ma chère enfant, le secret de la beauté, c'est de manger beaucoup d'ail et d'oignon...

—Oui, je sais, docteur, mais c'est tellement difficile de garder le secret.

Spirituelle repartie. — Une dame disait un jour à un médecin célèbre: — lorsqu'on est aussi grand anatomiste que vous et que l'on connaît si à fond la structure et les parties diverses du corps humain, on doit pouvoir guérir toutes les maladies.

— Il en est des médecins, répondait-il, comme des commissionnaires de place des grandes villes: ils connaissent toutes les rues, mais ils ne savent pas ce qui se passe dans les maisons.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

A VENDRE. — Bel emplacement, situé rue de la gare, à Maskinongé, avec bonne maison propre, bâtiment neuf et grand entrepôt à foin, près de la gare; aussi aggrès de chasse. Cause de vente: mortalité. S'adresser à Mme Vve Arthur Baril, Maskinongé, Qué.

TOLE GALVANISEE
Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.
Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.
HENRI SARRAZIN,
Ferblantier, Couvreur et Plombier,
ST-BARTHELEMI, P. Q.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

MOTEUR ELECTRIQUE A VENDRE
Un moteur électrique de 3 forces, presque neuf et garanti en parfait ordre est à vendre à bonne condition. S'adresser à l'Echo de Saint-Justin.



POUR L'ACHAT D'UN BICYCLE OU D'ACCESSOIRES
N'oubliez pas que la meilleure place est au

Magasin W.-H. GAGNE,
Saint-Justin, P. Q.
Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez durant un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

FIEF ET SEIGNEURIE DE CARUFEL

Acte de concession du comté de Frontenac, Gouverneur, et de Jean Bechart Champigny, intendant de la Nouvelle-France, en date du 30 juillet 1695, à Lambert Boucher, écuyer, sieur de Grandpré, major de la ville des Trois-Rivières, d'une lieue de terre de front sur trois de profondeur dans le lac St-Pierre, tenant d'un côté aux terres concédées de la Rivière Hyamachiche, et de l'autre à celles de la Rivière-du-Loup, ensemble les îles, îlots et battures adjacentes. A titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice. (1)

L'acte de ratification par Sa Majesté de cette concession est en date du 19 mai 1696. En 1721, cette seigneurie était en possession de Louis Boucher de Grandpré, fils de Lambert. (2)

Le 16 mai 1764, acte de vente de Joseph Godefroy de Tonnancour, fondé de procuration de Louis Boucher de Grandpré, capitaine des troupes de La Louisiane, au sieur de Métal, pour le compte de M. Conrad Guguy, député juge, avocat pour le Roi, de la seigneurie appartenant au dit sieur de Grandpré, située dans le lac St-Pierre, entre les seigneuries de la Rivière-du-Loup et d'Yamachiche (3). Greffe de Louis Pillard, notaire aux Trois-Rivières.

Le 26 janvier 1781, acte de foi et hommage de Conrad Guguy, membre du Conseil de Sa Majesté, en cette Province, pour le fief et seigneurie de Grandpré.

Le 11 juillet 1782, aveu et démembrement de Jacques-François Guguet fils, de Québec, au nom et comme chargé de pouvoir de Conrad Guguy, un des membres du Conseil de Sa Majesté en cette Province, pour le fief et seigneurie de Grandpré.

Le 13 janvier 1785, devant Jean-Baptiste Badeau, notaire aux Trois-Rivières, l'honorable Conrad Guguy, membre du Conseil législatif de cette Province, fait donation, à demoiselle Elisabeth Wilkinson du fief et seigneurie de Grandpré, pour la dite Dame jouir paisiblement du dit fief sa vie durant.

Le 17 mai 1785, acte de foi et hommage de Robert Lester, négociant chargé de la procuration de demoiselle Elisabeth Wilkinson, de Machiche, pour le fief et seigneurie de Grandpré dont elle est donataire par usufruit.

Conrad Guguy est mort subitement à son manoir de Yamachiche, le 10 avril 1786 et il fut inhumé à Montréal, le 12 avril même année.

Celui qui recueillit l'héritage de Conrad Guguy après l'extinction de de l'usufruit de Madame Wilkinson, fut son neveu: Louis Guguy. Celui-ci naquit au mois de janvier 1770, en France, de Barthélemi Guguy, qui s'était mis au service du Roi de France. Il épousa à Londres, en 1795, Julianna O'Connor. Il revint au Canada en 1796 et s'établit à Yamachiche, au manoir. (4)

Le 30 janvier 1817, acte de foi et hommage de Louis Guguy pour le fief et seigneurie de Grandpré.

Louis Guguy fit dresser le plan du fief de Grandpré, en 1835, par J.-B. Legendre, arpenteur de Gentilly.

Louis Guguy, fut député du comté de St-Maurice du 23 novembre 1809 au 1er mars 1810 et de 1816 à 1818 et conseiller législatif de 1818 à 1838. Shérif aux

Trois-Rivières, de 1805 à 1813; il remplit la même charge à Montréal de 1813 jusqu'en 1837. Le seigneur Louis Guguy est mort à Montréal, le 17 juillet 1840. A sa mort, son fils Bartholomew-Conrad-Augustus Guguy hérita du fief de Grandpré. Ce dernier naquit le 6 novembre 1796 à Yamachiche. Il prit part à la guerre de 1812. La guerre terminée, il étudia le droit et fut reçu avocat le 7 août 1822. Le 24 septembre 1831, il était élu membre de la Chambre d'Assemblée pour le comté de Sherbrooke. Il prit part à l'expédition de sir John Colborne, dans le comté des Deux-Montagnes. Le 14 mars 1841 il était nommé adjudant-général des Milices du Bas-Canada. (5) Cette même année, il se présenta dans le comté de St-Maurice, mais fut battu par M. J.-Edouard Turcotte. En 1848, le comté de Sherbrooke l'élisait de nouveau comme son représentant en chambre. Il siégea jusqu'en 1851. En 1853, M. B. C. A. Guguy quitta Montréal et vint se fixer à Québec. M. Guguy avait une résidence de campagne à Beauport qu'il nomma Darnoc. Cette résidence était près de l'ancien manoir Duchesnay. C'est dans son manoir "Darnoc" de Beauport que B.C.A. Guguy décéda le 11 juin 1876.

Le cadastre de la seigneurie de Grandpré, possédée par B.C.A. Guguy, écuyer, fut fait le 24 janvier 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (no. 24) (6).

B.C.A. Guguy légua sa seigneurie de Grandpré à ses filles qui retirent les rentes seigneuriales.

Les principaux rangs ou concessions de cette seigneurie dans la paroisse de Ste-Ursule, sont Beau-pré, Terre-Neuve, Philibert, Augusta, New-Waterloo. Dans St-Léon: Barthélemi, Waterloo. Les chemins de ces concessions furent verbalisés comme suit: Le chemin de Beau-pré, en 1774, Terre-Neuve, en 1802, Barthélemi, en 1807; toutefois ces chemins avaient été ouverts quelques années avant leur verbalisation.

CHARLES DRISARD.

1. — Cette seigneurie se trouve aujourd'hui comprise dans les paroisses de Rivière-du-Loup, Ste-Ursule et St-Léon.

2. — Lambert Boucher sieur de Grandpré était fils de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier. Il fut baptisé aux Trois-Rivières, le 12 août 1656. Il épousa à Québec, le 13 août 1693, Marguerite Vauvill. Il mourut et fut inhumé aux Trois-Rivières, le 3 avril 1699, laissant à sa femme deux enfants: Louis et Geneviève.

Louis Boucher de Grandpré, son fils fut baptisé aux Trois-Rivières, le 3 juillet 1695. Il eut pour parrain le gouverneur Frontenac.

3. — Cette seigneurie était contigue aux fiefs St-Jean et Dumontier.

4. — La ligne entre les fiefs St-Jean et de Grandpré, fut tirée en 1799 par F. Legendre, arpenteur.

5. — Le 25 mars 1841 B.C.A. Guguy obtint des Lettres Patentes de la Reine Victoria, pour sa seigneurie de Grandpré.

6. — Cf. Inventaire des Concessions en fief et seigneurie. P.G. Roy, 1928, pp. 117 et s.

LA NOUVELLE BONNE

— Et d'une discrétion avec ça! Elle frappe toujours avant d'écouter aux portes, pour savoir si on est là.

SUR LE CERCUEIL

Des catholiques envoient encore des fleurs lorsque meurt un de leurs amis, un de leurs parents. Des fleurs! Elles répandent leur parfum dans la chambre mortuaire, parfum qui souvent, dans la pièce mal aérée, monte à la tête.

Les fleurs éphémères, qui si vite se fanent, ont leur symbolisme. Elles sont une image de la vie humaine qui, elle aussi, passe vite. Mais quand la dépouille mortelle est encore sur terre, est-il besoin de rappeler à la famille cette leçon? Ne la sent-elle pas assez profondément?

Le parfum des fleurs! Marie, au souper chez Simon, quelques jours avant la mort du Maître, répandit sur les pieds et sur la tête de Jésus un parfum précieux. Et Jésus la défendit contre Judas et les autres disciples. Mais Jésus n'avait pas besoin de prières après sa sépulture.

Il n'en est pas ainsi de la plupart de ceux qui s'en vont.

Mettons des fleurs autour des corps de nos petits dont les âmes se sont envolées avec les anges. Mais offrons donc des messes aux autres. Ils en ont besoin. Faisons-leur ce que nous voudrions qu'ils nous fût fait. Des messes! Des messes! Voilà ce qu'ils demandent.

Une petite carte de messes paraît moins belle qu'une couronne.

Mais l'âme de celui qui est parti la préfère à toutes les fleurs du monde.

Une messe, c'est le sacrifice du corps et du sang de la Victime qui apaise la colère du Dieu juste. Il faut être tellement pur pour entrer dans la vision de Dieu. Offrons donc des messes nombreuses.

On ne voit pas l'effet des messes. On voit les fleurs. Mais un catholique croit aux messes, il ne croit pas aux fleurs. L'hommage rendu au souvenir du mort doit être un acte de foi, non un acte de vanité ou de légèreté.

C'est vanité que d'envoyer des fleurs pour qu'on les voit. C'est légèreté que de penser consoler ceux qui restent par des fleurs. Les fleurs s'en iront avec le cadavre. Les cartes de messes resteront dans la famille comme un souvenir durable de sympathies chrétiennes.

C'est légèreté encore que de se demander à la nouvelle du décès d'une personne aimée, s'il vaut mieux, pour témoigner sa sympathie, consulter les annonces de fleuristes, ou les certitudes de sa foi.

Des messes et des prières! Voilà ce que la foi nous apprend à jeter sur la tombe d'une personne chère.

Des prières! Voilà pourquoi on est censé veiller les morts. Hélas! trop souvent ces veillées ne sont plus qu'une occasion d'offenser le bon Dieu.

On y parle du prochain, on y fait des gourmandises inconvenantes quand elles ne sont pas franchement condamnables, on s'énerve, on rit on se fatigue et on rend à bout les membres de la famille.

L'âme qui souffre dans le purgatoire est la chose à laquelle on

pense le moins. Est-ce là jeter des prières?

Le mot est dur. Mais autant vaut dire les choses franchement. Les veillées pour nos morts ne sont plus souvent qu'un amusement mondain, comme un autre. Mieux vaudrait, comme dans certaines communautés religieuses—ne pas veiller du tout les morts, que de les veiller comme on les veille.

Heureuses les familles, qui peuvent avoir deux religieuses, passant la nuit dans la prière auprès du cercueil. Pendant ce temps les membres de la famille peuvent prendre un repos nécessaire.

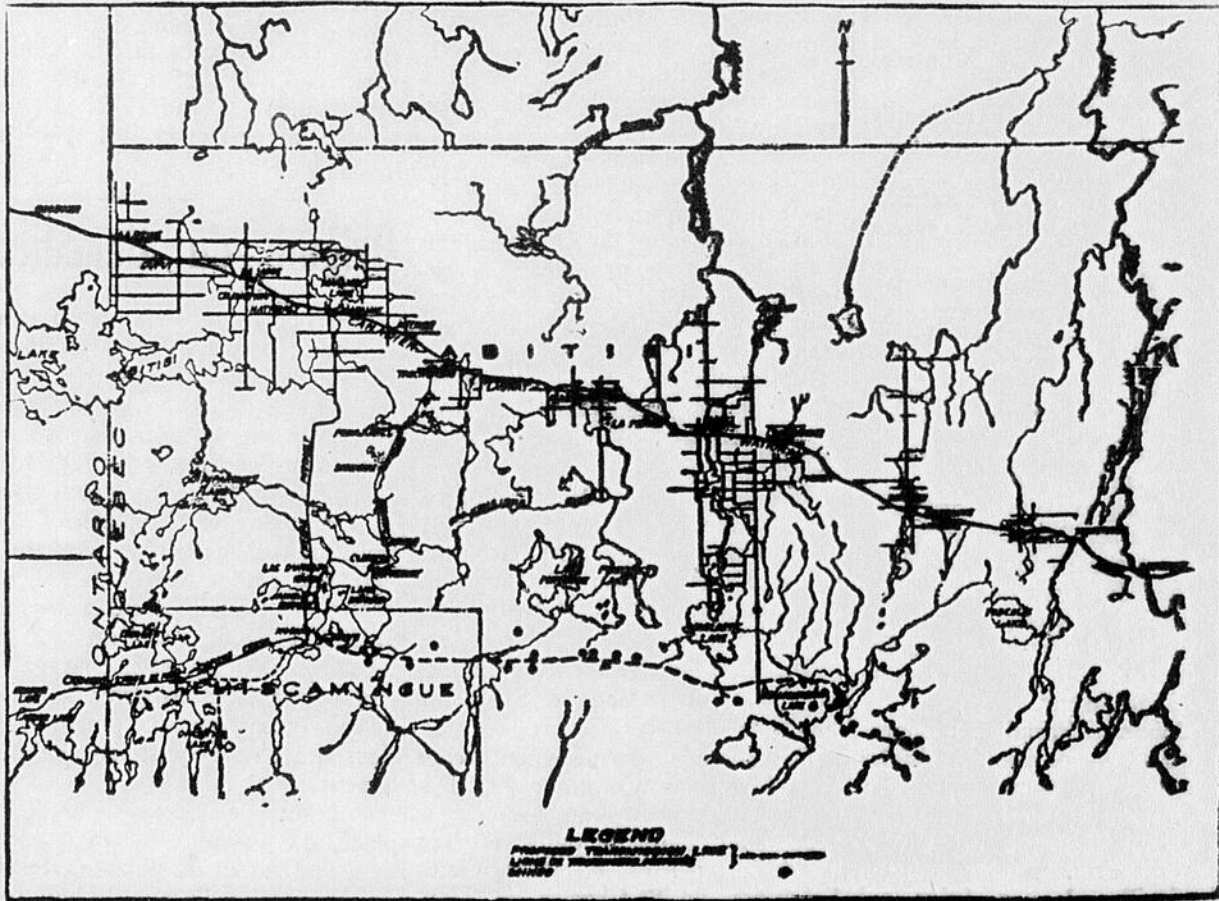
En toutes ces choses, il faut se laisser guider par l'esprit de foi.

Ne protestantisons pas les hommages rendus à nos morts, comme nous avons protestantisé déjà tant de choses!

L'origine du nom Gibraltar

Gibraltar doit son nom au marabout maure "Tarik", lequel, après avoir conquis l'Espagne, fit fortifier cette montagne ("Djebel" en arabe) en 711. Quand les Espagnols chassèrent les Musulmans, il leur fallut huit terribles assauts pour conquérir Gibraltar, en 1462. Ce fut grâce à une surprise que les alliés Anglais et Hollandais s'en emparèrent en 1704. Et les Anglais, une fois maîtres de la place s'y fortifièrent si bien, que ce fut en vain que les alliés Français et Espagnols les y assiégèrent durant près de quatre ans, de juillet 1779 à mars 1783.

L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ABITIBI



Cette carte de la région de l'Abitibi montre l'endroit où l'on projette de construire une ligne de transmission électrique entre Noranda et le canton de Bourlamaque, sur une distance de 76 milles. Cette ligne, indiquée au bas de la carte par une ligne noire accompagnée de gros points, traversera une importante région minière. Les mines sont indiquées par les gros points.

L'une des causes principales du lent progrès des mines dans la région est le coût trop élevé de l'énergie. Celle produite par la vapeur ou la gasoline coûte souvent de \$150 à \$200 le cheval-vapeur alors qu'il est possible de vendre l'électricité à \$20 le cheval vapeur environ. On voit les avantages de cette ligne de transmission et son heureux effet sur la région.

Jusqu'ici le gouvernement a dépensé des millions pour aider l'agriculture dans l'Abitibi, région qui est aussi riche en mines. L'impulsion donnée aux mines, par l'introduction de l'énergie à bas prix permettant l'exploitation économique de vastes champs cuprifères et aurifères, aura une répercussion sur l'agriculture puisque les colons trouveront à leur portée un marché avantageux pour leurs produits.

Le Canadian National, qui possède un service direct de trains avec la région minière, grâce à son embranchement de Rouyn, possède aussi à Montréal, un Service des ressources naturelles et un Service de colonisation où sont donnés gratuitement tous les renseignements utiles, sur les mines et sur les terres colonisables de la région.